
PARTIE IV

**Questions d'ordre
économique
et socio-culturel**

PARTIE IV b

**La région
de l'Atlantique**

La région de l'Atlantique

Cette section s'appuie sur un certain nombre de rapports préparés par des experts-conseils à qui il avait été demandé d'examiner divers aspects de la chasse au phoque dans la région de l'Atlantique. (Voir l'annexe administrative, 6, rapports techniques 9, 12, 13, 14, 17, 19 et 20.) Comme pour le Nord, l'objectif de base consistait à déterminer l'importance de la chasse et des activités de traitement connexes. Grâce à l'analyse des ressources humaines et de l'équipement utilisés pour la chasse au phoque, de même que du rendement en peaux et autres produits dérivés du phoque, il a été possible d'évaluer les coûts et avantages globaux de la chasse. Les avantages économiques nets, au sens strict, ont alors été calculés pour permettre d'évaluer le rendement économique de la chasse au phoque dans la région. Nous avons en outre constaté l'existence d'avantages socio-culturels sur lesquels nous avons fait quelques commentaires.

L'analyse de départ était déterminée par l'ampleur de l'industrie de la chasse au phoque avant l'effondrement des marchés en 1983. Maintenant que la chasse commerciale à grande échelle a pratiquement cessé, les participants doivent faire face à des conditions très différentes. La description de ces réalités nouvelles sera suivie d'une analyse des perspectives de relance de l'industrie. Les perspectives économiques étant jugées assez mauvaises, nous examinons ensuite diverses formes d'aide au développement, dont l'indemnisation, qui pourraient être offertes aux chasseurs et aux collectivités touchées. La section se termine par un résumé des résultats et conclusions touchant la région de l'Atlantique.

L'expression « région de l'Atlantique » désigne ici non seulement les quatre provinces de l'Atlantique mais aussi la côte nord du golfe du Saint-Laurent et les Îles de la Madeleine (voir la figure 14.1). La présente section porte donc sur la chasse au phoque dans cette région de l'Atlantique telle que largement définie, et dans les eaux territoriales canadiennes avoisinantes.

Table des matières

IV b La région de l'Atlantique

14.	La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique	277
	Le secteur primaire de la chasse au phoque	277
	Ressources humaines et équipement	277
	Production primaire (prises)	303
	L'industrie secondaire du traitement : usines et main-d'oeuvre	305
	Traitement de la peau de phoque	306
	Traitement de la chair de phoque	313
	Annexe	315
	Références	317
15.	Les avantages et les coûts de la chasse au phoque	319
	Analyse coûts-avantages de la chasse au phoque	319
	Avantages	320
	Coûts	325
	Avantages nets	328
	Effets indirects	330
	Analyse de sensibilité	330
	Répercussions économiques de la chasse au phoque au Canada	331
	L'interdépendance entre la chasse au phoque et la pêche	333
	Avantages et coûts d'ordre socio-culturel	335
	Nord du Labrador	337
	Île de Terre-Neuve	339
	Côte-Nord (Québec)	342
	Îles de la Madeleine	343
	Les conséquences de l'effondrement de la chasse au phoque	346

Annexes	351
Références	389
16. Perspectives d'avenir	393
Marchés d'exportation	393
La Communauté européenne	394
Autres marchés d'Europe de l'Ouest	410
Marchés d'Asie	411
Le marché des États-Unis	414
Tendances mondiales du prix des peaux de phoque	416
L'offre mondiale potentielle	416
Sources importantes	416
Principales espèces de phoques et d'otaries exploitées commercialement	440
Résumé et conclusions	445
Perspectives de marché : exportation	445
Le marché intérieur	452
Perspectives de l'offre	457
Perspectives d'avenir de la chasse au phoque	462
Demande potentielle des produits du phoque	463
L'offre de phoques et la capacité de traitement	467
Références	469
17. Solutions de rechange à l'industrie de la chasse au phoque	473
Caractéristiques socio-économiques des zones de chasse au phoque	473
Terre-Neuve et Labrador	473
Nord du Labrador	480
Sud du Labrador	488
Île de Terre-Neuve	491
Basse-Côte-Nord du Québec	497
Îles de la Madeleine	500
Île du Cap-Breton	504

Possibilités d'emploi	507
Pêche commerciale	509
Tourisme	516
Aquiculture	520
Exploitation forestière et minière	524
Produits en fourrure synthétique	524
Emploi au sein de la fonction publique	525
Conclusions	526
Politiques et programmes concomitants	526
Programmes en vigueur	526
Nouvelles possibilités	528
Références	532
18. Conclusions : région de l'Atlantique	535
Données économiques sur la chasse au phoque de l'Atlantique	535
Bénéfices de la chasse au phoque	537
Bénéfices matériels	537
Bénéfices incorporels	539
L'affaissement du marché	540
Perspectives d'avenir pour les produits du phoque	541
La demande internationale	541
La demande intérieure	542
Solutions de rechange à la chasse au phoque	543
Restructuration de l'industrie de la chasse au phoque	544
Recommandations	546
Un fonds de formation et de perfectionnement	546
Un fonds d'indemnisation pour la chasse au phoque	548

Chapitre 14

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

En 1981, le revenu net que j'ai tiré de la chasse au phoque dépassait de très loin les dix mille dollars, mais en 1984, il était de cent cinquante dollars (Small, 1985).

Dans ce chapitre, les ressources humaines et l'équipement utilisés pour la chasse au phoque au cours des dernières années sont décrits en détail. Dans la mesure du possible, les secteurs de production primaire et secondaire de l'industrie de la chasse au phoque dans la région de l'Atlantique sont aussi évalués. Des données infrarégionales sont présentées pour mieux faire ressortir les endroits où l'industrie de la chasse au phoque a une incidence particulière.

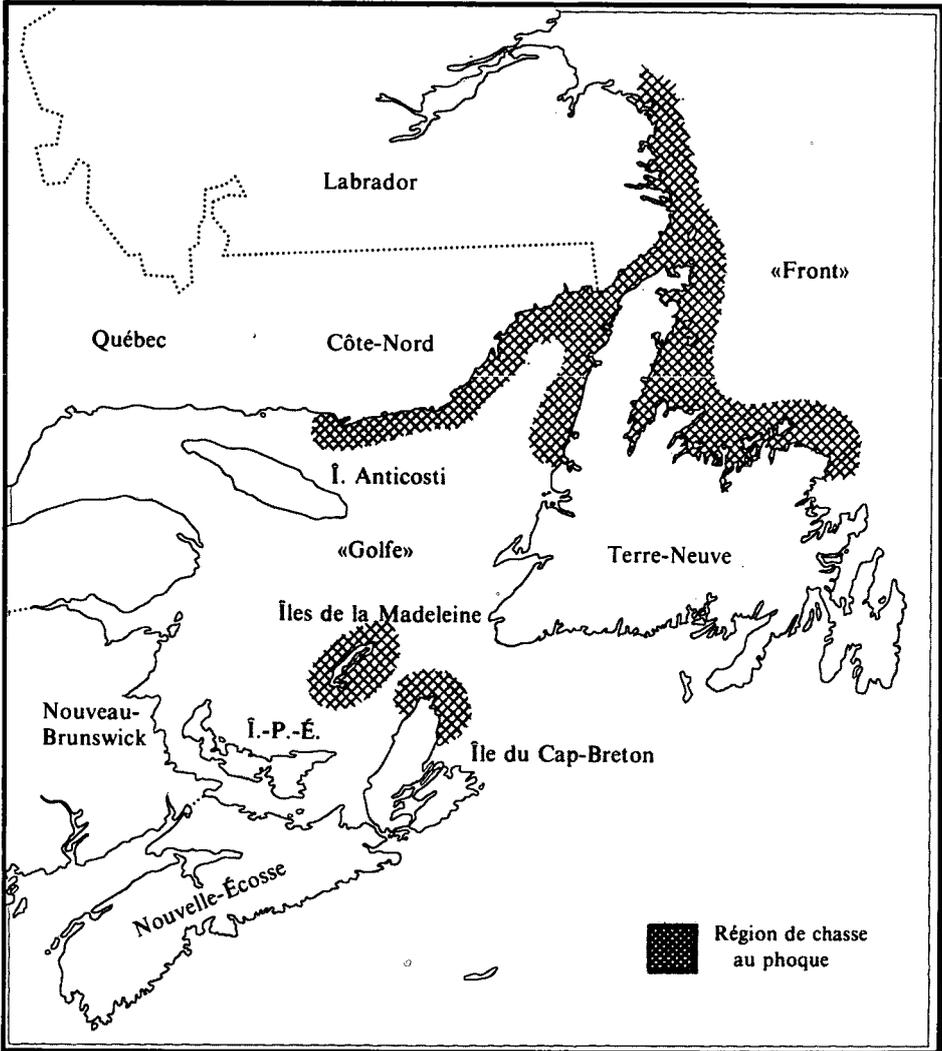
Le secteur primaire de la chasse au phoque

Ressources humaines et équipement

De façon générale, la main-d'oeuvre de l'industrie de la chasse au phoque comprend les pêcheurs côtiers et les travailleurs des usines de traitement du poisson. L'endroit où se trouvent les chasseurs et leur nombre, la nature et la force de leur attachement à la chasse, leur éducation, leurs aptitudes et leur expérience, et le revenu qu'ils tirent de la chasse sont des éléments pertinents de cette vue d'ensemble. Les tableaux 14.1 à 14.3 indiquent les ressources utilisées pour la chasse au phoque dans la région de l'Atlantique en 1982, année considérée pour l'analyse des caractéristiques de la chasse avant le déclin de cette activité en 1983.

Au Labrador, la chasse au phoque est pratiquée surtout par les chasseurs côtiers auxquels s'ajoutent quelques chasseurs embarqués à bord de palangriers dans le secteur sud. Au cours de la période allant de 1980 à 1982, les revenus des chasseurs à bord de navires étaient de l'ordre de 5 000 \$. La chasse côtière se pratique de Nain, au nord, jusqu'au détroit de Belle-Isle au sud. Au Labrador, jusqu'à 1 000 permis sont délivrés chaque année, sans compter les Inuit qui n'en ont pas besoin, mais il est probable qu'environ 40 % seulement des titulaires sont des chasseurs actifs. Dans le secteur nord, quelques chasseurs côtiers qui utilisent des filets ont gagné entre 5 000 \$ et 6 000 \$ au cours des bonnes années; toutefois, la plupart ont gagné de 100 \$ à 500 \$. Au Labrador, la chasse à des fins de subsistance personnelle était et demeure une activité importante. Le tableau 14.4 illustre l'importance de la chasse au phoque au Labrador et à Terre-Neuve de 1971 à 1984.

Figure 14.1
Zones traditionnelles de chasse au phoque commerciale, région atlantique du Canada



La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

Tableau 14.1
Main-d'œuvre de l'industrie de la chasse au phoque, région de l'Atlantique,
par catégories et par provinces, 1982

Catégorie	Terre-Neuve	Québec	Nouvelle-Écosse	Total
Chasseur détenant un permis	9 322 ^a	1 680	73	11 075
Chasseurs actifs :				
Chasseurs côtiers	4 989	726 ^b	15	5 730
Chasseurs à bord de palangriers	550	78	—	628
Chasseurs à bord de grands navires	164 ^c	35 ^d	5	204
Total des chasseurs actifs	5 703	839	20	6 562

Source : Canada, MPO (1983); tableaux préparés par le MPO, Québec.

- a. Ce nombre exclut les chasseurs inuit du Labrador qui n'ont pas besoin d'un permis.
- b. Cette estimation est tirée de King (1981). On pose comme hypothèse que le nombre de pêcheurs détenant un permis de chasse en 1982 était le même qu'en 1980 et que la proportion de chasseurs de la Basse-Côte-Nord qui détenaient un permis et ont participé à la chasse était la même que la proportion correspondante de chasseurs aux Îles de la Madeleine.
- c. Ce nombre comprend un chasseur à bord d'un bateau de la Nouvelle-Écosse.
- d. Ce nombre comprend 15 chasseurs à bord d'un bateau de la Nouvelle-Écosse.

À Terre-Neuve, le nombre de chasseurs actifs a varié de 3 000 à 6 500 par année, soit jusqu'à 75 % des titulaires de permis. De ce nombre, entre 2 200 et 2 750 ont déclaré un revenu tiré de la chasse. Les grands bateaux servant à la chasse, au nombre de six environ, ont recruté chaque saison entre 100 et 150 chasseurs, qui ont eu le revenu le plus élevé dans cette activité, soit entre 3 000 \$ et 5 000 \$ par année. Ces chasseurs n'avaient pas un lieu d'origine commun; la plupart venaient de petites collectivités de la côte nord-est, de la baie de la Trinité à la baie Notre-Dame et New World Island (voir la figure 14.2). Le revenu des chasseurs à bord de palangriers était le deuxième en importance. Le nombre de palangriers servant à la chasse a varié d'un maximum de 184 en 1976 à un minimum de 41 en 1984, et l'équipage total de ces bateaux pouvait compter de 500 à 700 membres les bonnes années. Le revenu annuel des chasseurs à bord de palangriers variait ordinairement de 1 500 à 1 800 \$, mais il pouvait atteindre entre 2 600 \$ et 3 200 \$ dans le cas des chasseurs à bord de très grands bateaux de pêche. Les chasseurs à bord de palangriers viennent principalement du secteur de Twillingate, autour de Fleur-de-Lys et de La Scie sur la péninsule de Baie-Verte,

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

Tableau 14.2
Flotte de chasse, région de l'Atlantique, par catégories et par provinces^a,
1982

Catégorie de navire ^b	Terre-Neuve	Québec	Nouvelle-Écosse	Total
Palangriers				
avec permis	235	18	—	253
actifs	124 ^c	10	—	134
Grands navires				
avec permis/actifs	6	1 ^d	1	8

Source : Canada, MPO (1983); tableaux préparés par le MPO, Québec.

- Les navires sont indiqués selon la province de leur port d'attache.
- Les palangriers sont des bateaux de pêche de 10 à 20 mètres de longueur. Les données excluent les bateaux plus petits, par exemple les « vedettes » ou les doris, dont plus de 2 500 ont été utilisés par les chasseurs côtiers à Terre-Neuve seulement.
- Trois autres bateaux ne détenant pas de permis ont déclaré des prises accidentelles de phoques au cours des opérations de pêche de 1982 (voir le tableau 15.4, chapitre 15).
- Ce bateau a débarqué ses prises à Terre-Neuve.

du secteur de St. Anthony et, en moins grand nombre, de Port-au-Choix dans le district de Sainte-Barbe (figure 14.2). La survie de ces collectivités de pêche dépend des prises des palangriers et la chasse au phoque est une importante source de financement de ces palangriers. Les chasseurs côtiers, dont le nombre est passé d'environ 2 500 au début des années 1970 à 5 000 en 1982, constituaient le troisième groupe de chasseurs de phoque à Terre-Neuve. Le revenu saisonnier de 2 000 à 2 500 chasseurs de ce groupe était d'environ 500 \$ en 1981-1982, mais les chasseurs du secteur de St. Anthony ont gagné un revenu plus élevé s'établissant à près de 1 000 \$ en moyenne.

Sur la côte nord du Québec, les chasseurs côtiers formaient le groupe le plus important et utilisaient pour la plupart des filets. La chasse était surtout pratiquée dans les secteurs de Harrington-La Tabatière, mais la chasse côtière se pratiquait aussi plus à l'est, et une famille chassait à Tadoussac, à l'embouchure du Saguenay. Les données révèlent que 1 000 permis ont été délivrés dans cette région certaines années. Depuis dix ans, toutefois, le nombre de chasseurs actifs, comme l'importance commerciale de la chasse, ont fléchi. Les chasseurs ont déclaré un revenu annuel variant de 500 \$ à 1 000 \$. Dans le passé, la chasse a été un important moyen de subsistance, mais elle ne l'est plus.

Tableau 14.3
Aperçu récapitulatif de la main-d'œuvre employée dans la chasse au phoque, par zones – 1982

Zone	Type d'équipement et nombre	Nombre estimatif de participants actifs	Revenu estimatif	Collectivités tributaires
Labrador	Chasseurs côtiers (surtout des Inuit ou des colons utilisant des filets, des carabines ou des harpons)	<ul style="list-style-type: none"> • jusqu'à 1 000 permis délivrés; 400–500 chasseurs actifs, mais les Inuit ne sont pas au nombre des titulaires 	<ul style="list-style-type: none"> • actuellement, chasse à des fins de subsistance surtout • revenu pouvant atteindre entre 5 000 \$ et 6 000 \$ pour les bons chasseurs, avant 1982, mais la plupart ont gagné entre 100 \$ et 500 \$ 	<ul style="list-style-type: none"> • Nain, Hopedale, Postville, Makkovik, Rigolet au nord • L'Anse-au-Loup, Battle Harbour, Black Tickle au sud
Terre-Neuve	Chasseurs côtiers (en bateaux à moteur ou à pied)	<ul style="list-style-type: none"> • 1 500–5 000 chasseurs actifs • 2 000–2 500 chasseurs déclarant un revenu de la chasse 	<ul style="list-style-type: none"> • revenu moyen de 500 \$ à 600 \$; plus élevé dans la région de St. Anthony et au nord de la péninsule 	<ul style="list-style-type: none"> • sur la côte nord-est et dans le nord de la péninsule
	Palangriers (125–150)	<ul style="list-style-type: none"> • varie d'une année à l'autre selon le nombre de navires • équipage moyen de 4,5 par navire • environ 600 membres d'équipage au total 	<ul style="list-style-type: none"> • revenu moyen d'un membre de l'équipage, 1 500 \$–1 800 \$; 2 000 \$–3 200 \$ par année sur un très grand bateau de pêche 	<ul style="list-style-type: none"> • concentrées sur la côte nord-est et au nord de la péninsule, à Twillingate, Baie Verte et St. Anthony et, dans une moindre mesure, autour de Port-au-Choix, sur la côte ouest.
	Grands navires (5–6)	<ul style="list-style-type: none"> • 120–150 chasseurs • un roulement d'environ 25 % par année 	<ul style="list-style-type: none"> • du tiers à la moitié du revenu annuel • 3 000 \$–5 000 \$ 	<ul style="list-style-type: none"> • le long de la côte est de la baie de la Trinité jusqu'à New World Island

Tableau 14.3
Aperçu récapitulatif de la main-d'œuvre employée dans la chasse au phoque, par zones – 1982 (suite)

Zone	Type d'équipement et nombre	Nombre estimatif de participants actifs	Revenu estimatif	Collectivités tributaires
Côte-Nord Québec	Chasseurs côtiers (utilisant des filets ou des carabines)	<ul style="list-style-type: none"> • jusqu'à 1 000 permis, mais sans doute 100 à 200 chasseurs actifs au cours des dernières années 	<ul style="list-style-type: none"> • 500 \$–1 000 \$ • important moyen traditionnel de subsistance; désormais sans importance sur le plan économique 	<ul style="list-style-type: none"> • surtout Harrington, La Tabatière et Mutton Bay; une famille à Tadoussac
Îles de la Madeleine	Chasseurs côtiers (bateaux à moteur, motoneiges ou à pied)	<ul style="list-style-type: none"> • 200–500 engagés dans la chasse • 600–700 chasseurs occasionnels, selon l'état des glaces 	<ul style="list-style-type: none"> • jusqu'à 1 500 \$; assez souvent 500 \$–1 000 \$, plus souvent moins de 500 \$ 	<ul style="list-style-type: none"> • dans l'ensemble de la zone
	Palangriers (environ 18)	<ul style="list-style-type: none"> • jusqu'à 150 chasseurs/pêcheurs • prises habituellement concentrées dans 10 navires ou moins 	<ul style="list-style-type: none"> • comme à Terre-Neuve 	<ul style="list-style-type: none"> • dans l'ensemble de la zone
	Grands navires (1–2)	<ul style="list-style-type: none"> • 35–40 chasseurs 	<ul style="list-style-type: none"> • 3 000 \$ et plus • le tiers ou plus du revenu annuel 	<ul style="list-style-type: none"> • chasseurs des Îles en général
Île du Cap-Breton	Chasseurs côtiers (utilisant des carabines)	<ul style="list-style-type: none"> • avant 1983, le nombre de titulaires de permis variait selon les stocks de phoques (15 à 240 titulaires) • parfois 10 chasseurs actifs seulement au cours des dernières années 	<ul style="list-style-type: none"> • aucune donnée en chiffres, mais jusqu'à 10 % du revenu total lorsque l'année est bonne 	<ul style="list-style-type: none"> • pointe nord de l'île mais surtout dans le secteur de la baie Aspy

Source: Gardner Pinfold Consulting Economists Limited (1986).

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

Tableau 14.4
Chasse au phoque à Terre-Neuve et au Labrador, 1971-1984

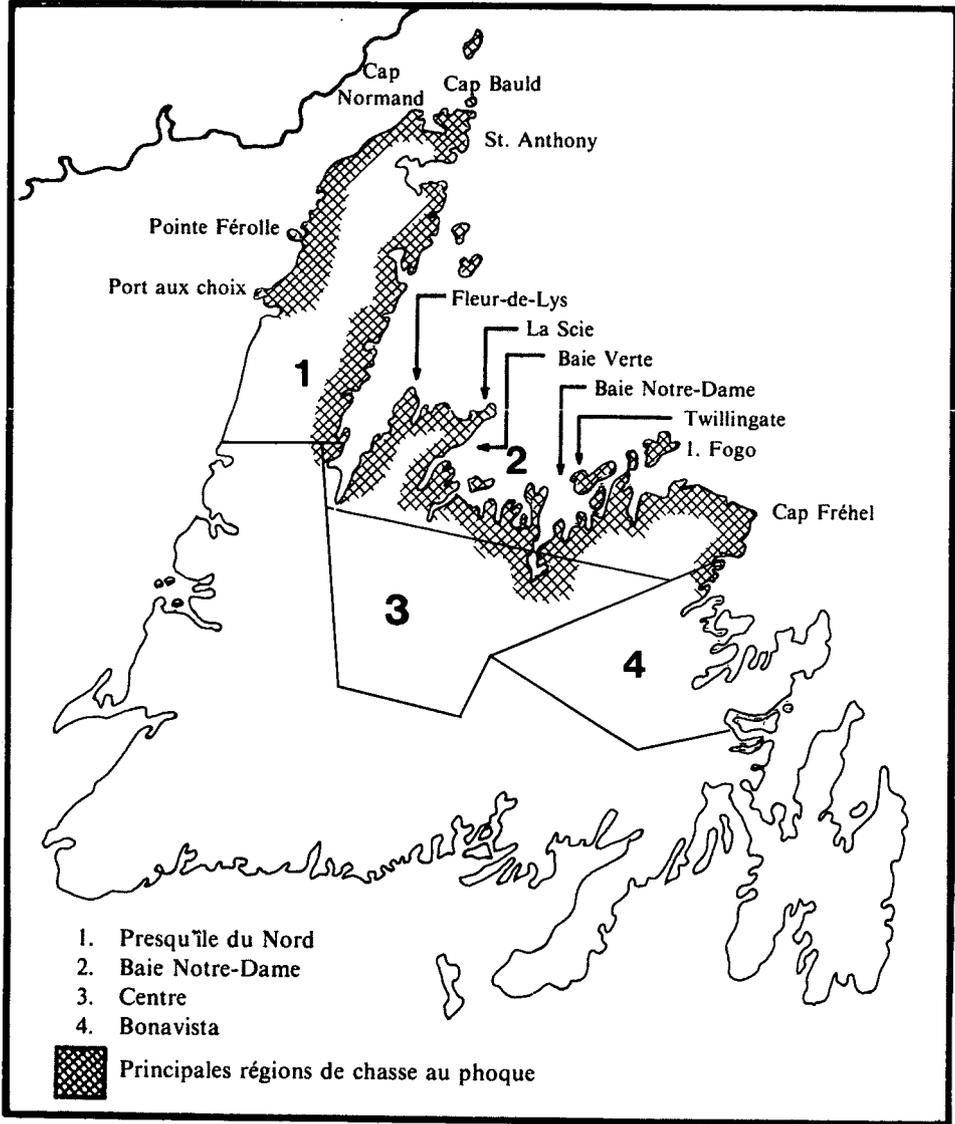
Année	Chasseurs côtiers		Palangriers		Grands navires	
	Embarcations	Chasseurs	Embarcations	Chasseurs	Embarcations	Chasseurs
1971	–	2 302	52	231	10	446
1972	–	3 640	42	169	4	132
1973	2 094	4 204	49	206	2	58
1974	1 955	3 911	73	273	2	54
1975	1 817	3 762	130	554	5	124
1976	2 058	4 047	184	771	4	100
1977	1 777	3 726	104	402	3	83
1978	1 307	4 244	132	515	5	126
1979	2 955	5 987	126	487	5	136
1980	2 553	4 998	146	589	4	111
1981	1 890	3 728	137	550	6	148
1982	2 529	4 989	124	550	6	163
1983	2 782	5 470	85	371	1	22
1984 ^a	3 181	6 240	41	152	–	–

Source : ICNAF (1971-1982); tableaux préparés par le MPO.

a. En 1984, il n'y a pas eu de chasse commerciale à bord de grands navires.

Aux Îles de la Madeleine, la chasse au phoque avait à peu près les mêmes caractéristiques qu'à Terre-Neuve, mais elle se pratiquait à une échelle beaucoup moins grande. Pour la chasse à bord de grands navires, il y avait habituellement deux bateaux dotés d'une équipe d'environ 40 chasseurs madelinots. Avant 1982, les chasseurs abattaient généralement le quota de 10 000 phoques qui leur avait été fixé et leur procurait un revenu annuel de 3 000 \$ au moins. La plupart des chasseurs venaient de l'Île de l'Entrée et du secteur sud des principales îles. Une petite flotte de palangriers (environ 18) participait également à la chasse. Leurs équipages étaient composés de 100 à 150 chasseurs. D'après les données existantes, le gros des prises était habituellement attribuable à moins de 10 palangriers et parfois à 4 ou 5 seulement. Le revenu pouvait atteindre 3 000 \$ dans le cas des chasseurs embarqués sur les bateaux dont les prises étaient importantes. Jusqu'à 1 000 chasseurs côtiers madelinots étaient titulaires de permis de chasse mais seulement le quart d'entre eux étaient des chasseurs actifs. Le nombre de chasseurs côtiers a fluctué d'une année à l'autre. La plupart ont gagné moins de 500 \$ mais quelques-uns ont gagné entre 1 000 \$ et 1 500 \$. De nombreux chasseurs

Figure 14.2
Principales zones de chasse au phoque à Terre-Neuve



La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

semblaient limiter leurs prises au nombre de phoques nécessaires pour répondre à leurs besoins personnels.

En Nouvelle-Écosse, la chasse se faisait surtout à l'extrémité nord de l'île du Cap-Breton, autour de la baie Aspy. L'intensité de la chasse variait d'une année à l'autre, selon l'état des glaces. Le nombre de permis de chasse a varié d'un minimum de 15 à un maximum de 240. Ces dernières années, le nombre de chasseurs actifs peut être tombé à 10. La chasse a produit un revenu variable, mais il est peu probable qu'il ait représenté plus de 10 % du revenu total, sauf en 1981, où les prises ont été particulièrement importantes.

Le nord du Labrador¹

Au cours des trente dernières années, la situation a beaucoup évolué dans le nord du Labrador et les nombreux changements ont influé sur la chasse au phoque. Voici une liste des principaux changements et de leurs effets.

- Par suite de l'abandon des villages septentrionaux d'Hebron et de Nutak, il n'y a plus personne pour exploiter une bonne partie des plus riches zones de chasse au phoque.
- La réinstallation des collectivités entraîne l'exploitation intensive des stocks de phoques vivant à proximité des villages du sud où la population est maintenant concentrée.
- Beaucoup de gens ont quitté de nombreux sites isolés, des terres ou des camps pour s'installer à demeure dans des collectivités centralisées.
- Les sources d'alimentation locales ont perdu de l'importance dans l'ensemble parce que les gens disposent de plus d'argent et ont plus facilement accès aux fruits et légumes vendus en magasin. Néanmoins, la qualité de la plupart des aliments et des fruits et légumes frais vendus en magasin laisse à désirer, et les aliments locaux demeurent une importante source de protéines.
- Le remplacement des attelages de chiens par des motoneiges dans les années 1960 et 1970 a éliminé le besoin de chasser le phoque pour nourrir les chiens.
- Dans les années 1960 et 1970, la valeur monétaire des peaux de phoque a beaucoup augmenté mais le besoin d'argent s'est accentué tout autant.
- Après la campagne de chasse de 1982, le marché des peaux de phoque s'est effondré. Toutefois, la chasse de subsistance demeure nécessaire, mais coûte de plus en plus cher en raison de la hausse des prix de l'essence et de l'équipement.

Tous ces changements ont nuit à la chasse mais n'y ont pas mis fin. Dans le nord du Labrador, la chasse demeure une activité essentielle sur le plan social,

1. Les renseignements fournis dans cette section sont tirés de Williamson (1986).

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

culturel et économique². Le tableau 14.5 indique le nombre de personnes qui chassent dans les principales collectivités du nord et du sud du Labrador et compare les données aux chiffres correspondants pour l'ensemble de la province (voir la figure 14.3).

Au moins 80 % des chasseurs adultes et bon nombre de leurs fils adolescents abattent des phoques à l'occasion pour se nourrir et utiliser les peaux à des fins personnelles. En 1979, d'après les données du tableau 15.8 du chapitre 15 et portant sur le taux de consommation, la valeur de la chair de phoque consommée dans l'ensemble de la zone atteignait près d'un demi-million de dollars. La plupart des phoques chassés à des fins de subsistance sont abattus au moyen d'un fusil, sur l'eau lorsque celle-ci n'est pas gelée ou sur la glace au printemps, en avril et en mai.

Les pêcheurs côtiers qui utilisent des filets pour se livrer à la chasse à des fins commerciales sont ceux qui tirent le plus gros revenu de cette activité. L'importance économique de la chasse au filet et les revenus qu'en tirent les chasseurs sont mis en évidence par l'examen des opérations de chasse au filet dans certaines collectivités. En voici des exemples.

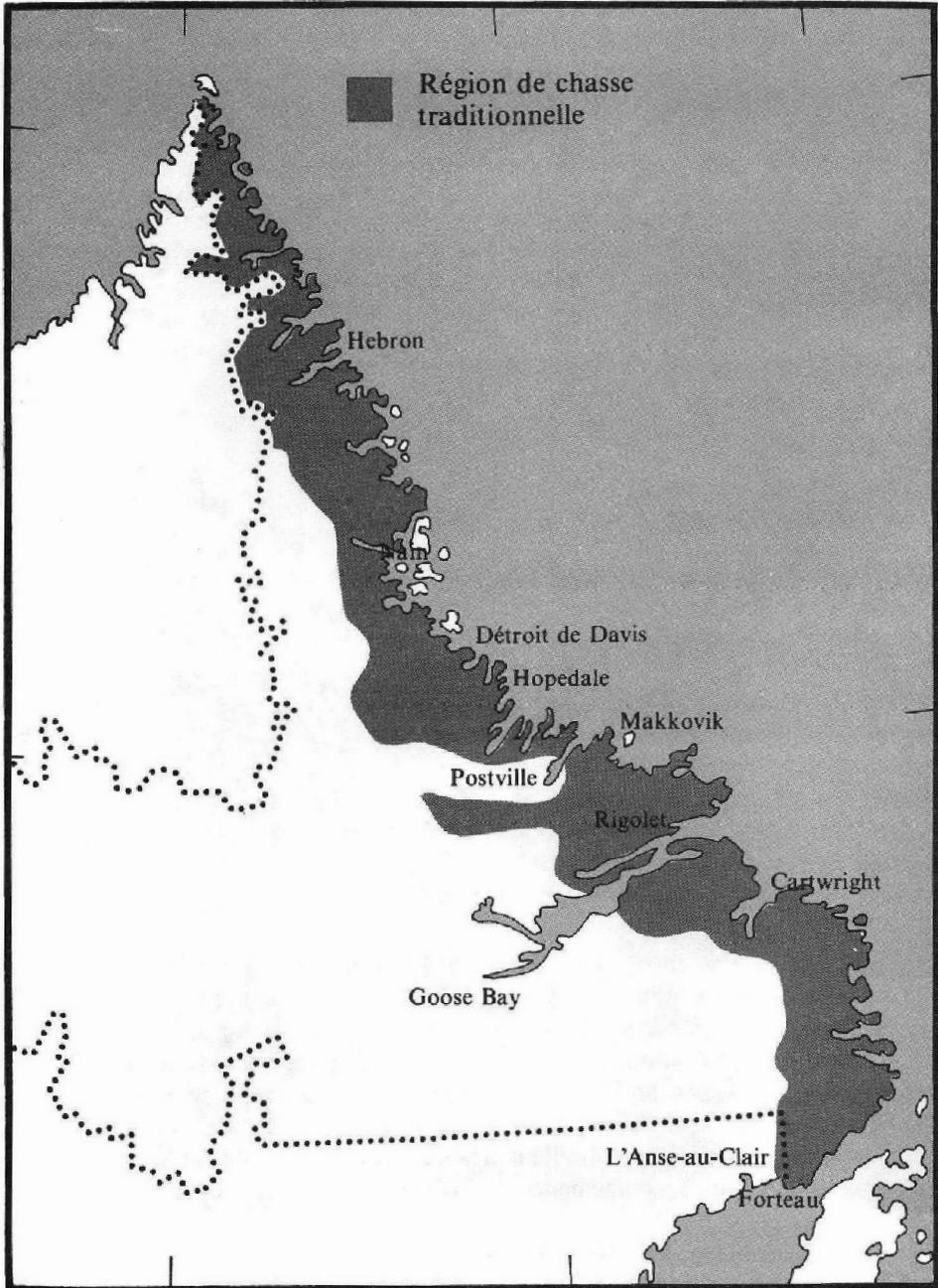
Nain

À une certaine époque, il y avait jusqu'à une douzaine d'équipes de chasse au filet dans les îles au large de Nain. La chasse au filet débutait en octobre et se terminait peu de temps avant Noël. Les filets étaient tendus en labyrinthes compliqués en travers de chenaux ou de bras de mer. Certaines équipes permettaient la chasse au fusil à proximité du lieu où étaient installés les filets. Les bonnes années, les équipes ont capturé collectivement jusqu'à 5 000 phoques. Les deux tiers des prises étaient des phoques du Groenland qui longeaient la côte vers le sud juste avant le gel. L'autre tiers comprenait surtout des phoques annelés.

Entre 1979 et 1982, seulement deux équipes de Nain se sont livrées à la chasse, une à l'île Black, à environ 40 kilomètres au nord-est de Nain, et l'autre à Iivilik, à environ 40 km à l'est de Nain. Les chasseurs de l'Île Black sont membres d'une même famille qui se livre à cette activité depuis trois générations. Les prises

2. Ce fait est reconnu par le ministère des Pêches et Océans (MPO), qui a exempté les chasseurs du nord du Labrador de l'obligation de détenir un permis de chasse. Le Ministère a pris cette mesure parce qu'il reconnaît que la chasse au phoque dans le nord du Labrador est une activité distincte de celle qui se pratique plus au sud ou dans le Golfe. L'Association inuit du Labrador a réussi à faire admettre que la chasse au phoque dans le nord du Labrador était non seulement une tradition établie depuis des siècles mais aussi un droit. L'Association négocie depuis plusieurs années avec le MPO en vue d'établir son premier régime de gestion de la chasse au phoque dans le nord du Labrador.

Figure 14.3
Zones de chasse au phoque au Labrador



La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

Tableau 14.5
Titulaires de permis de chasse à Terre-Neuve et au Labrador, 1981 et 1983

Lieu	1983				
	1981 Total	Pêcheurs		Autres	Total
		Temps plein	Temps partiel		
Nord du Labrador^a					
Nain	22	—	—	—	—
Makkovik	48	5	1	6	12
Rigolet	80	33	18	49	100
Autre	52	8	—	—	8
Sous-total	202	46	19	55	120
Sud du Labrador					
Cartwright	145	66	27	30	123
L'Anse au Loup	89	20	11	3	34
Forteau	59	5	4	—	9
Autre	655	273	139	354	766
Sous-total	948	364	181	387	932
Tout le Labrador					
Total	1 150	410	200	442	1 052
Terre-Neuve et Labrador					
Total	5 848	3 363	1 823	2 105	7 295

Source : Tableau préparé par le MPO, St. John's.

a. Les chasseurs inuit ne sont pas tenus d'avoir un permis de chasse.

annuelles ont atteint entre 400 et 500 phoques en 1980, en 1981 et en 1982³. Chaque membre de la famille qui a participé à la chasse a gagné un revenu brut de 5 000 \$ à 6 000 \$ pour chacune des campagnes de chasse. Au cours de la même période, la pêche au saumon a procuré à chacun un revenu brut de 3 000 \$ seulement. La chasse au phoque n'occasionne pas de dépenses élevées, et le revenu qu'elle produit est un supplément important pour la famille. En outre, ce revenu supplémentaire a permis à la famille d'acheter de nouveaux moteurs de bateau, des motoneiges et d'autres équipements de chasse et de pêche. Durant les mêmes

3. Même si les statistiques rapportées par les informateurs ne correspondent pas toujours aux chiffres officiels, les données offertes par ces informateurs sont utilisées car elles aident à comprendre les situations locales.

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

années, l'équipe qui chassait à Ivilik a capturé environ 200 phoques par année seulement en moyenne. L'équipe était composée de cinq hommes, qui n'appartenaient pas tous à la même famille. Le revenu brut de chaque membre était d'environ 2 000 \$.

En 1983, ni l'une ni l'autre équipe n'ont chassé. Le prix d'une peau de phoque était tombé à 7 \$. De mémoire, c'était la première fois que l'équipage n'allait pas chasser sur l'île Black. En 1984, toutefois environ 80 phoques ont été capturés au filet ou abattus au moyen d'un fusil. Les chasseurs ont été étonnés de découvrir qu'ils pouvaient vendre les carcasses congelées 25 \$ chacune aux résidents de Nain qui voulaient se nourrir de la chair et utiliser les peaux pour en faire des bottes. La demande était nettement plus forte que l'offre. La perspective d'un marché local a incité les chasseurs de l'île Black à organiser une campagne de chasse en 1985.

Makkovik

Dans la zone de Makkovik, sept ou huit personnes se livrent habituellement à la chasse au filet. Un seul chasseur peut s'occuper de quatre à six filets. Les prises peuvent atteindre entre 1 000 et 1 500 phoques, mais en 1984 le nombre est tombé à 600 seulement, à cause des prix réduits. Un chasseur de Makkovik a dit avoir capturé 67 phoques pour son usage personnel à l'automne de 1984, au moyen de quatre filets. Il a dit qu'il aurait pu capturer au moins 200 phoques si le prix avait été avantageux.

Rigolet

Les figures 14.4 et 14.5 montrent le rapport entre les prises et les prix des peaux de phoque à Rigolet et North West River. La chasse au phoque est davantage un moyen de subsistance à Rigolet qu'à North West River parce que cette collectivité a accès aux magasins d'alimentation de Happy Valley et de Goose Bay. En outre, bon nombre d'habitants de North West River ont un emploi permanent ou des possibilités d'emploi.

La population active et l'économie de Rigolet ressemblent davantage à celles des collectivités de la côte nord du Labrador qu'à celles de Happy Valley et de Goose Bay.

Hopedale et Postville

Aucun chasseur de Hopedale ou de Postville n'a été interviewé, mais les chasseurs de Makkovik ont affirmé que les prises de ces collectivités étaient comparables à celles des chasseurs de Makkovik. Au cours de ces campagnes de chasse récentes, après l'effondrement du marché des peaux de phoque, environ 1 000 phoques ont été abattus à des fins de subsistance à Hopedale et environ 600 à Postville.

*La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique***Le sud du Labrador**

La plupart des habitants du sud du Labrador n'ont pas une préférence aussi marquée que les Inuit pour la chair de phoque mais, pour bon nombre d'entre eux, cet aliment est un supplément alimentaire souhaitable. En hiver et au début du printemps, par exemple, la chair de phoque peut représenter entre 50 % et 85 % de l'alimentation locale de collectivités côtières comme Black Tickle et St. Lewis (Mackey, 1981). Dans le sud du Labrador, la chasse au phoque est principalement une activité à but lucratif. Depuis 1982, toutefois, les phoques capturés dans cette région ont servi à l'alimentation, au vêtement et à d'autres usages personnels.

Le tableau 14.5 montre le nombre de permis de chasse au phoque détenus dans le nord et le sud du Labrador en 1981 et en 1983. Le nombre de titulaires de permis était plus élevé dans le sud que dans le nord du Labrador, mais il faut se rappeler que les Inuit ne sont pas tenus d'avoir un permis; ainsi, il y a sous-estimation du nombre de chasseurs de phoque dans le Nord. Le tableau 14.6 montre que les titulaires de permis étaient beaucoup moins nombreux en 1984 qu'en 1983, ce qui indique une forte diminution de l'intensité de la chasse. D'après les données, les pêcheurs semblent constituer environ 60 % des titulaires de permis dans le sud du Labrador (environ 40 % sont des pêcheurs à plein temps et 20 % à temps partiel) mais plus de 70 % des titulaires à l'échelle de la province.

Le tableau 14.6 indique le nombre de phoques capturés par secteur et le tableau 14.16, les prises dans certaines collectivités du sud et du nord du Labrador. Le nombre de phoques capturés par secteur et dans certaines collectivités a beaucoup varié d'une année à l'autre. Cette variation caractérise la chasse côtière au filet, qui dépend de l'état des glaces et des routes migratoires des phoques. Les données sur les prises révèlent que depuis 1982, la chasse au phoque n'a été une activité commerciale importante ni dans le sud ni dans le nord du Labrador. Dans le passé, la chasse au filet a été une activité importante en automne, le long de la côte sud. Dans certains villages, comme Battle Harbour, les prises pouvaient atteindre 5 000 phoques au cours d'une campagne de chasse. Plus récemment, lorsque le prix des peaux était suffisamment élevé pour justifier les dépenses, les exploitants de palangriers se sont aussi livrés à la chasse au phoque dans les détroits, après le dégel, au printemps. D'après les données sur les permis, toutefois, un seul palangrier du Labrador a servi à la chasse au phoque en 1984.

Dans le sud du Labrador, comme c'était le cas dans le nord, la chasse au phoque était un élément important de l'économie mixte, mais cette activité était moins intensive dans certaines baies en raison d'une plus longue saison de pêche ou de l'emploi saisonnier dans l'industrie forestière, notamment la production de bois à pâte et de bois d'oeuvre. Néanmoins, il y a eu plus de 1 000 titulaires de permis de chasse dans le sud du Labrador ces dernières années, mais seulement 40 % d'entre eux étaient peut-être des chasseurs actifs. D'après les données existantes, la chasse au phoque produit un revenu variable qui se situe, en moyenne, entre quelques centaines de dollars et plus de 1 000 \$ par chasseur. En outre, la chair de phoque a

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

Tableau 14.6
Labrador : activités reliées à la chasse et prises de phoques
par zones de pêche.

	Chasseurs détenant un permis ^a 1984	Bateaux ayant un permis (35-65 pi) 1984	Nombre de phoques capturés				
			1980	1981	1982	1983	1984
L'Anse au Clair- Cap St-Charles	235	1	975	9 263	636	831	44
Cap St-Charles- Île de Ponds	249	0	1 454	2 326	878	378	908
Île de Ponds- Cap Harrison	149	0	2 775	8 805	641	608	702
Au nord du cap Harrison	0	0	5 527	1 900	1 664	99	1 891
Total	633	1	10 731	22 294	3 819	1 916	3 545

Source : Tableaux préparés par le MPO, St. Johns.

a. La plupart sinon la totalité des titulaires de permis au Labrador sont des chasseurs actifs.

été une source alimentaire importante et les peaux de phoque ont servi à la confection de vêtements et de bottes. Il ne semble plus y avoir de chasse à des fins commerciales dans le sud du Labrador, mais un rétablissement du marché des peaux provoquerait une reprise de la chasse dans de nombreuses collectivités de cette zone.

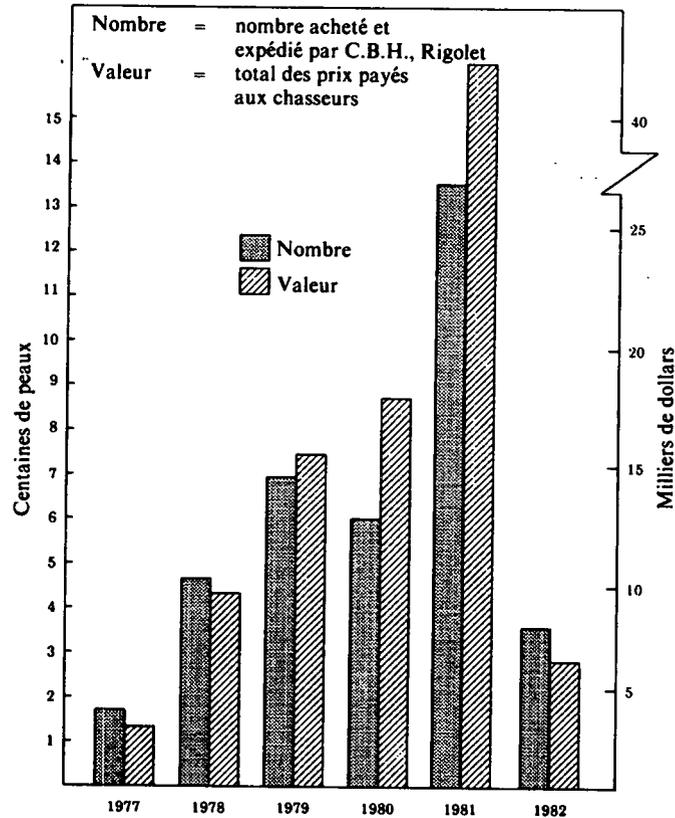
Terre-Neuve

Chasse côtière

Les chasseurs côtiers de Terre-Neuve chassent le phoque à bord de petits bateaux ou à pied sur la glace. Ces chasseurs côtiers gagnent un revenu moins élevé que les chasseurs embarqués à bord de palangriers ou de grands navires parce que leurs prises dépendent davantage de l'état des glaces et des conditions météorologiques.

Les chasseurs côtiers se divisent en deux groupes. Il y a d'abord ceux qui font la chasse commerciale, chassent collectivement et partagent le revenu tiré des peaux et autres produits du phoque. Ce groupe gaspille très peu. Le second groupe

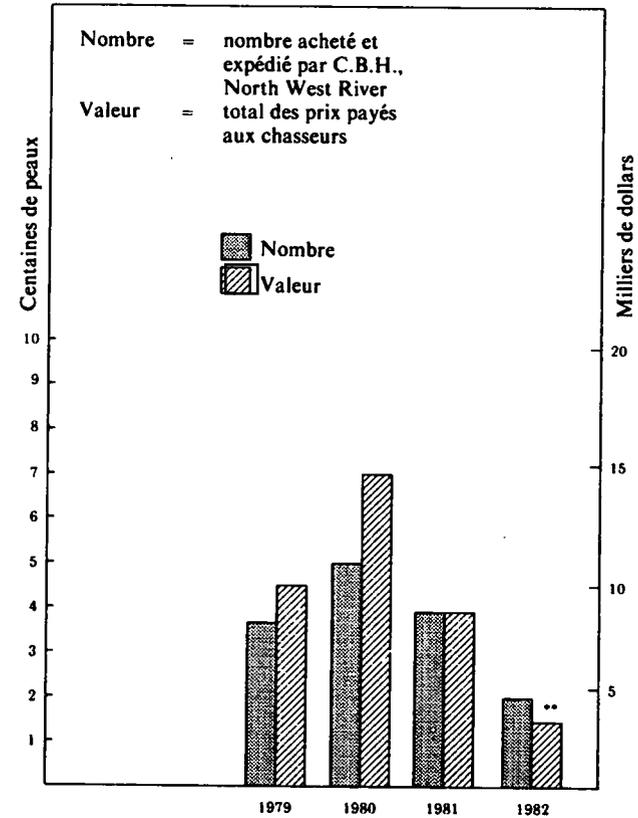
Figure 14.4 Ventes et prix des peaux de phoques dans deux collectivités du Labrador
Rigolet, 1977*-1982**



Source : Boles *et al.* (1983)

- * Incomplet : ne comprend que les données de juin à décembre.
- ** Incomplet : ne comprend que les données de janvier à septembre.

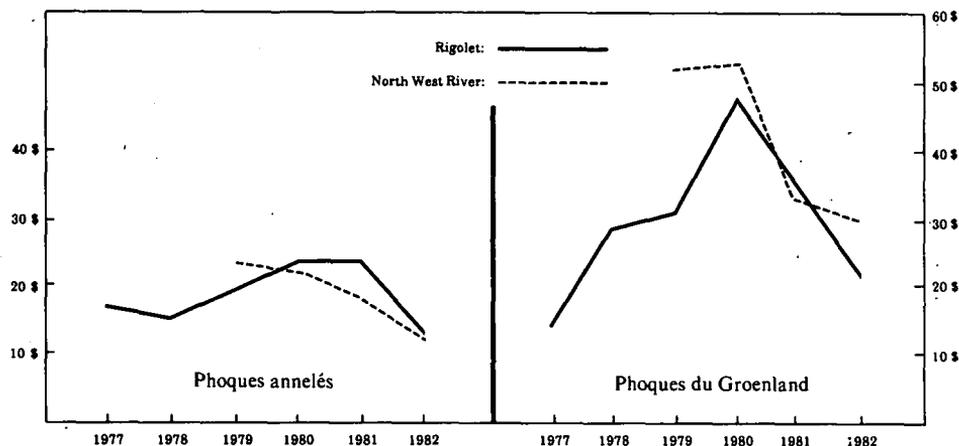
North West River, 1979-1982*



- * Les données de 1982 vont uniquement de janvier à août.
- ** Comprend 12 peaux de phoques du Groenland gâchées par une mauvaise manipulation.

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

Figure 14.5
Prix moyen payé pour les peaux de phoques,
Rigolet et North West River, 1977-1982



Source : La Compagnie de la Baie d'Hudson, Rigolet et North West River
 Source : Boles *et al.* (1983).

est composé de ceux qui ne font pas de chasse commerciale mais détiennent un permis les autorisant à chasser quelques phoques et à en tirer des produits pour leur usage personnel.

Les petits bateaux utilisés pour la chasse côtière servent aussi, pour la plupart, à la pêche. Les pêcheurs qui se servent de petits bateaux sont un élément important de l'industrie de la pêche de Terre-Neuve, en dépit des programmes gouvernementaux visant à moderniser l'industrie. La pêche en petits bateaux est caractérisée par de faibles investissements et de faibles coûts d'exploitation. Bien que les petits bateaux permettent des revenus moins élevés que les palangriers, les pêcheurs dépendent moins de prises considérables puisque l'écart entre le revenu brut et le revenu net est réduit. Toutefois, les pêcheurs qui se servent de petits bateaux ne peuvent chasser par mauvais temps ou lorsque l'état des glaces est défavorable.

La chasse au phoque a été une source de revenu, tant pour les pêcheurs utilisant des petits bateaux que pour les chasseurs à bord de palangriers, aux périodes de l'année où il n'y avait pas d'autre moyen de gagner sa vie. Le revenu de la chasse était souvent une source de financement du matériel nécessaire pour la saison de pêche à venir. Il est difficile d'estimer le revenu des chasseurs côtiers parce que bon nombre d'entre eux chassent de façon épisodique. Selon King (1981), entre 27 % et 40 % des chasseurs côtiers détenant un permis ont chassé le phoque entre 1978 et 1980. Il a aussi signalé que 60 % des chasseurs actifs en 1980 avaient déclaré un revenu de la chasse.

*La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique***Palangriers**

De nombreux palangriers servent à la chasse au phoque entre janvier et mai, sur les côtes ouest et nord-est de Terre-Neuve. L'équipage d'un palangrier est composé de trois à dix hommes et le capitaine est habituellement le propriétaire du bateau. Les palangriers ont un port d'attache mais peuvent aller très loin et sortir par mauvais temps. Ils coûtent relativement cher à exploiter et les glaces sont pour eux un danger réel. Les grands palangriers peuvent rester au large plusieurs jours. Les plus petits ou les plus anciens rentrent au port chaque jour.

Le tableau 14.7 montre le nombre de palangriers qui ont servi à la chasse à Terre-Neuve entre 1979 et 1983, dernière année de chasse importante au moyen de palangriers.

Tableau 14.7
Chasse au phoque à bord de palangriers, Terre-Neuve^a 1979-1984

Année	Nombre de palangriers ayant un permis et utilisés	Nombre de palangriers ayant débarqué des prises ^b
1979	126	84
1980	146	138
1981	137	145
1982	124	127
1983	85	85
1984	41	n.d.

Source : Canada, MPO (1985).

a. À l'exclusion du Labrador.

b. L'écart apparemment anormal entre les données des années 1981 et 1982 peut être attribuable au débarquement de phoques capturés accidentellement par des palangriers servant à la pêche.

D'après les données de Dunn (1977) et King (1981), l'équipage d'un palangrier est ordinairement composé de quatre ou cinq hommes. Cela signifie qu'en 1981, année où la chasse a été le plus intensive, plus de 600 hommes ont chassé le phoque à bord de palangriers. Toutefois, les données du tableau 14.4 indiquent qu'il y avait en réalité 550 titulaires de permis de chasse à Terre-Neuve et au Labrador. Le revenu de la chasse à bord de palangriers est réparti entre les chasseurs suivant une formule prévoyant une part pour le palangrier. D'après les données de l'enquête de la Commission royale, la part calculée pour le palangrier

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

variait d'une part simple (correspondant à celle d'un membre de l'équipage) à un pourcentage fixe (entre 15 % et 25 %) du revenu total. Cette part servait à payer les dépenses en immobilisations ainsi que les frais fixes tels que l'assurance occasionnés par l'utilisation du palangrier. De nombreux exploitants se servaient de ce revenu pour rembourser une partie de l'emprunt pour l'achat du bateau. Les coûts d'exploitation pour la chasse, notamment pour l'essence, la nourriture et les munitions, étaient donc partagés également entre les membres de l'équipage. La plupart des équipages de palangriers de Terre-Neuve vendaient leurs peaux de phoque à la Carino Company de Dildo. Les peaux étaient débarquées au port d'attache et transportées par camion jusqu'à Dildo où elles étaient classées. C'est là que le paiement était effectué.

Les carcasses et les nageoires de phoque étaient vendues sur les marchés locaux. S'il n'y avait pas de débouchés locaux, les carcasses étaient vendues à la Notre Dame Bay Fisheries Limited, qui mettait la chair en conserve. Les exploitants de palangriers interviewés par les experts-conseils engagés par la Commission royale ont affirmé qu'ils s'étaient efforcés de vendre les carcasses de tous les phoques capturés. Les carcasses étaient jetées à l'eau uniquement si la capacité limitée du palangrier rendait cela nécessaire pour faire plus de place aux peaux.

En règle générale, le revenu tiré de la vente de la chair a été sous-estimé. La viande était surtout vendue au comptant sur le quai, et ces ventes n'étaient pas enregistrées. Les chasseurs considéraient que la vente de la chair devait produire un revenu suffisant pour couvrir leur part des coûts d'exploitation du bateau.

Les palangriers qui servent à la chasse sont des bateaux de pêche côtière dont l'équipage est le même pour la chasse et pour la pêche. Presque toutes les personnes qui chassent à bord de palangriers sont des pêcheurs à plein temps. L'exploitation d'un palangrier est souvent une entreprise familiale dont le père est le propriétaire et dont l'équipage est composé des fils ou d'autres parents. Un seul palangrier peut être la principale source de revenu de tous les membres de l'équipage et aussi constituer le moyen de subsistance de cinq ou six familles.

La plupart des propriétaires de palangrier interviewés par les experts-conseils de la Commission royale étaient âgés de 45 à 60 ans tandis que les membres de l'équipage, plus jeunes, avaient entre 25 à 40 ans. Le niveau de scolarité variait généralement de façon inverse par rapport à l'âge : les chasseurs plus âgés étaient allés jusqu'en sixième ou en neuvième année tandis que de nombreux jeunes avaient un diplôme d'études secondaires.

De nombreux chasseurs à bord de palangriers ont occupé d'autres emplois avant de devenir des pêcheurs-chasseurs à plein temps. Beaucoup ont travaillé à l'extérieur du village où ils vivent maintenant. Toutefois, ils sont revenus à leur village natal, par choix ou pour des raisons économiques, pour devenir des pêcheurs. Ces pêcheurs ne désirent pas exercer d'autres métiers si la pêche leur permet d'avoir un niveau de vie raisonnable.

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

Grands navires

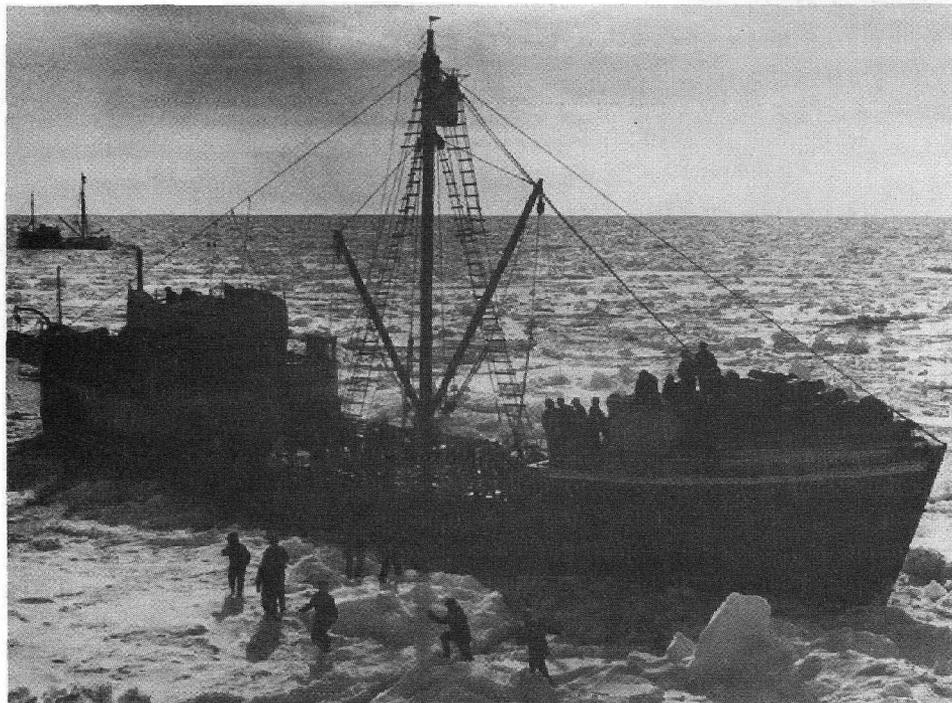
Lorsqu'ils ne sont pas utilisés pour la chasse au phoque, les grands navires de Terre-Neuve (d'une longueur de plus de 65 pieds) servent souvent de patrouilleurs ou de cargos dans les eaux côtières ou sont affectés à d'autres usages. Ces grands navires sont très puissants et de construction solide, de sorte qu'ils peuvent naviguer dans la glace très épaisse. Pour la chasse au phoque, il y a généralement entre 15 et 25 chasseurs et entre 8 et 10 membres d'équipage sur un grand navire. Ces grands navires chassent habituellement le blanchon dans la région du Front et dans le Golfe. De 1978 à 1982, cinq ou six grands navires de Terre-Neuve ont participé à la chasse au phoque. Les chasseurs à bord d'un grand navire mettent normalement un mois à capturer le quota de phoques qui leur a été fixé. En février et mars, la chasse au phoque est en général la seule source de revenu de ces équipages. Le tableau 14.8 montre, pour les années 1979 à 1983, le nombre de grands navires qui avaient un équipage de Terre-Neuviens, le nombre de membres d'équipage et la valeur totale des peaux de phoque. La plupart des grands navires viennent de St. John's et servent à chasser le phoque dans la région du Front. Au moins un bateau de la Karlsen Company d'Halifax est parfois venu chasser dans la région du Front.

Tableau 14.8
Chasse au phoque à bord de grands navires, Terre-Neuve, 1979-1983

Année	Navires utilisés	Hommes engagés	Valeur des prises (en \$)
1979	5	136	1 070 137
1980	4	111	1 100 073
1981	6	148	1 250 521
1982	6	163	1 411 252
1983	1	22	47 571

Source : Canada, MPO (1984).

Le bateau de la Karlsen Company a débarqué ses peaux à Blandford (Nouvelle-Écosse) et les bateaux de Terre-Neuve ont vendu leurs peaux à la société Carino à Dildo. Les chasseurs obtiennent également un revenu de la vente d'autres produits du phoque, notamment les nageoires, les carcasses et les organes génitaux des mâles. Une fois que la part retenue pour le bateau a été soustraite, le reste est partagé également entre les chasseurs et les membres de l'équipage.

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

Navire phoquier près du « Front »

Deux propriétaires de grands navires ont déclaré que le revenu tiré de la chasse au phoque représentait entre 20 % et 50 % du revenu annuel brut du navire.

Les chasseurs à bord de grands navires devaient être disposés à chasser en février et en mars. Seules les personnes sans emploi et qui pouvaient s'absenter temporairement de leur travail ou avaient un emploi saisonnier pouvaient participer à la chasse au phoque au large des côtes. La majorité des chasseurs étaient des pêcheurs côtiers ou des travailleurs des usines de traitement du poisson.

Chaque année, environ 25 % des équipages étaient formés de personnes qui chassaient pour la première fois. Les chasseurs de longue date constituaient normalement un petit groupe ayant au moins dix années d'expérience de la chasse à bord d'un grand navire. Les équipages étaient principalement composés de chasseurs réguliers (ayant moins de dix années d'expérience). L'âge moyen des chasseurs était de 25 à 35 ans. La chasse au phoque convient surtout à des hommes jeunes parce qu'elle se pratique dans des conditions très rigoureuses.

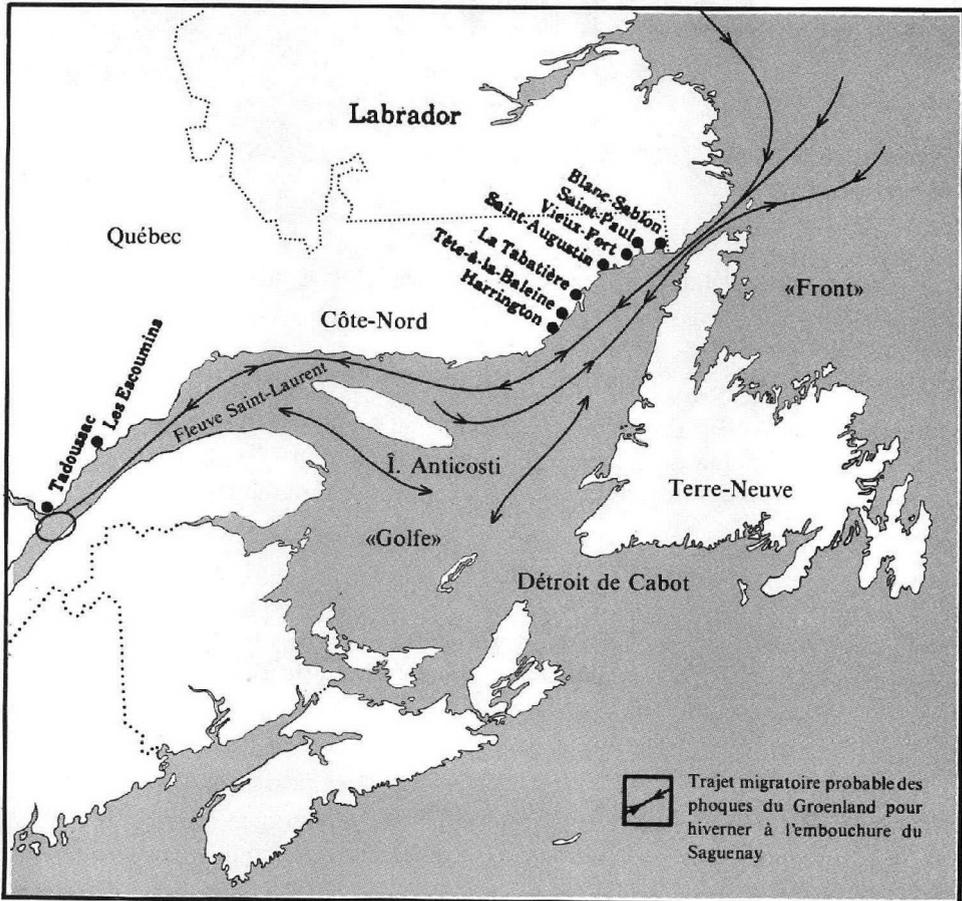
Si le navire ne sert pas à la chasse au phoque, il demeure vraisemblablement inutilisé. En février et en mars, les bateaux ne peuvent guère servir à d'autres usages, sauf peut-être à l'observation et à la recherche scientifique dans le contexte de la chasse au phoque. En 1985, aucun grand navire n'a servi à la chasse au phoque pendant la saison habituelle.

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

Côte-Nord, Québec

Les routes de migration annuelle des troupeaux de phoques déterminent les lieux où se déroule la chasse au phoque sur la Basse-Côte-Nord. Ces routes de migration sont illustrées à la figure 14.6. Les troupeaux de phoques qui descendent du nord de l'Atlantique longent la Basse-Côte-Nord vers les aires de mise bas de l'île d'Anticosti et suivent la côte ouest de Terre-Neuve lors de la remontée. Une petite partie du troupeau hiverne pour un temps à l'embouchure du Saguenay (Sergeant, 1986). L'époque de la migration et la taille des troupeaux varient d'une année à l'autre. De façon générale, les phoques sont capturés au moyen de filets. Lorsqu'il y a trop de glace, les phoques ne peuvent approcher du littoral, où sont installés les filets; le cas contraire annonce habituellement de bonnes prises.

Figure 14.6
Principaux postes de chasse au phoque, Côte-Nord, Québec

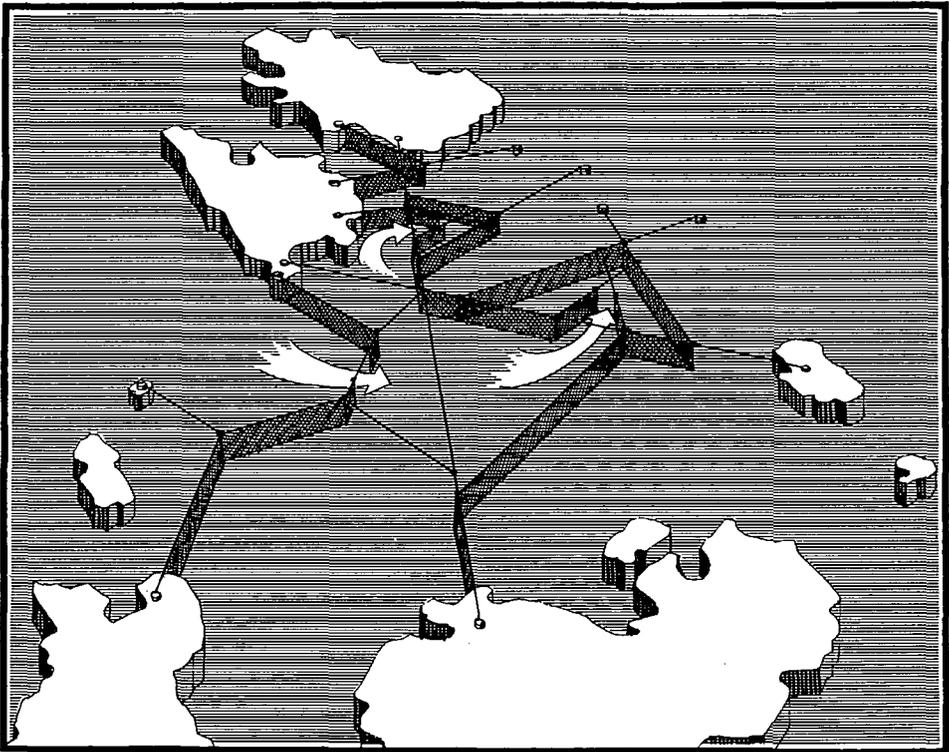


La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

En général, il est juste d'affirmer que la chasse au phoque a joué un rôle déterminant dans la colonisation de la Basse-Côte-Nord depuis cent ans. En outre, l'influence de cette activité se dégage encore de nombreux aspects de la vie culturelle des habitants de la région (Baril et Breton, sans date).

Au début des années 1980, on comptait plus de cent sites spéciaux de chasse au phoque sur la Basse-Côte-Nord. Ces sites sont des zones précises où l'on capture le saumon et le phoque au filet, et dont les droits appartiennent à des familles individuelles. Près des trois quarts se trouvaient entre Harrington et Saint-Augustin, où l'abondance d'îles et de récifs rendait facile la chasse au filet. On comptait un plus petit nombre d'emplacements près de Vieux-Port et de Blanc-Sablon, mais la chasse au filet a perdu de son importance dans ce secteur depuis quelques années.

Figure 14.7
Chasse au phoque au filet, Côte-Nord, Québec



Source : *Winter Sealing at La Tabatière*, Crawley Films Ltd., NFB (1963).

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

Les phoques sont capturés au moyen de filets tendus à environ trois ou quatre mètres sous la surface de l'eau pour éviter le contact avec la glace (voir la figure 14.7). Les peaux sont expédiées à des usines de traitement secondaire, dont celle de la Carino Company à Terre-Neuve. Les chasseurs gardent la chair pour leur usage personnel et pour nourrir les chiens lorsque des attelages sont utilisés pour chasser sur la glace. Dans le passé, il y a eu très peu de gaspillage.

Tadoussac, à l'embouchure du Saguenay, est le seul autre endroit de la Basse-Côte-Nord où une famille pratique systématiquement la chasse. Certaines années, cette famille a tiré plus de 90 % de son revenu de la vente directe des peaux de phoque à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Récemment, cette famille a diversifié ses sources de revenu en se livrant à la pêche au crabe des neiges, à la morue et au flétan et à la chasse à l'original (Greendale, 1985).

Îles de la Madeleine

Comme à Terre-Neuve, la chasse au phoque dans les Îles de la Madeleine se pratique de trois façons différentes : grands navires, palangriers et chasse côtière (tableau 14.9).

Tableau 14.9
Répartition récente de chasseurs, par catégories, aux Îles de la Madeleine

Catégorie	Chasseurs actifs (nombre approximatif)
Chasseurs côtiers:	
à pied (occasionnels)	600-700
en dories	200-250
Sous-total	800-950
Équipages de palangriers	100-150
Équipage de grands navires	35-40
Total	950-1 140

Source : Gardner Pinfold Consulting Economists Limited (1986).

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

La dernière véritable campagne de chasse au phoque aux Îles de la Madeleine a eu lieu en 1982. La campagne de chasse a été menée par deux grands navires ayant un équipage de 41 hommes, tous madelinots sauf 6. Les chasseurs de chaque navire ont capturé le quota de phoques qui leur avait été fixé, soit 10 000 par bateau, et le revenu produit pouvait atteindre 3 000 \$ par chasseur. Des permis de chasse ont été délivrés à 18 palangriers ayant au total 141 membres d'équipage, mais les 10 617 phoques abattus ont été capturés par seulement 10 palangriers ayant au total 78 membres d'équipage. Les chasseurs côtiers utilisant des petits bateaux ou des motoneiges ont capturé 6 751 phoques. Bien que les prises puissent varier d'une année à l'autre, ce chiffre correspond à des prises habituelles. D'après les données du ministère des Pêches et Océans (MPO) pour ces dernières années, il y a environ 1 200 titulaires de permis de chasse aux Îles de la Madeleine. Toutefois, environ 400 titulaires de permis seulement sont considérés comme des chasseurs actifs.

Les chasseurs des Îles de la Madeleine étaient des chasseurs côtiers pour la plupart. D'après les données du MPO, environ 1 000 permis étaient délivrés aux chasseurs côtiers des Îles lors d'une année normale. Jusqu'à 25 % de ces titulaires étaient des pêcheurs qui utilisaient de petits bateaux (moins de 35 pieds de longueur). Entre 600 et 700 autres titulaires se livraient à la chasse uniquement si la glace se trouvait assez près du littoral. En moyenne, environ 40 % des titulaires de permis étaient des chasseurs actifs ou réguliers, chiffre qui correspond aux constatations de Dunn (1977) et de King (1981).

Aux Îles de la Madeleine, l'utilisation de palangriers pour la chasse au phoque était un usage bien établi, mais les statistiques sur les prises sont sommaires. D'après Dunn (1977), 5,2 % des permis de chasse étaient délivrés à des Madelinots qui chassaient à bord de palangriers. Dans les statistiques officielles, les données sur les prises et les équipages de palangriers des Îles de la Madeleine sont habituellement comprises dans les données sur la chasse côtière, mais il semble que des permis aient été délivrés chaque année à 18 bateaux ayant un équipage total de 100 à 150 personnes.

De 1978 à 1983, au moins un mais habituellement deux grands navires ont servi à la chasse aux Îles de la Madeleine. Ces navires pouvaient également être affrétés pour des travaux scientifiques, pour des excursions d'observation de la chasse ou pour le cabotage. Habituellement, ces navires faisaient une campagne de chasse de deux semaines, en mars, et prenaient le quota fixé de 10 000 phoques par navire. La période de chasse était fonction de l'état et du mouvement des glaces. Les chasseurs embarqués à bord de grands navires devaient donc être disponibles tout le mois de mars. Puisque la glace peut s'éloigner rapidement des Îles de la Madeleine en entraînant les phoques, la chasse se déroulait sur une très courte période. En outre, l'état changeant des glaces pouvait entraîner, d'une année à l'autre, une forte variation des prises et du revenu qu'en tiraient les chasseurs côtiers et les chasseurs à bord de palangriers.

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

Étant donné le taux élevé de chômage saisonnier aux Îles de la Madeleine, les chasseurs étaient nombreux. Le taux de rotation des chasseurs à bord de grands navires était d'environ 25 % par année. Comme c'est le cas ailleurs dans la région de l'Atlantique, les chasseurs madelinots sont des pêcheurs pour la plupart. Le revenu des chasseurs madelinots était composé d'un salaire et de prestations d'assurance-chômage. Comme un taux de chômage de 60 % en hiver permet de le supposer, les prestations d'assurance-chômage étaient la principale source de revenu durant cette période. Le tableau 14.10 présente les données sur la chasse au phoque aux Îles de la Madeleine.

Tableau 14.10
État récapitulatif de la chasse au phoque, Îles de la Madeleine

Année	Catégorie ^a	Participants				Prises	
		Embarcations		Chasseurs		(n ^{bne})	(\$)
		avec permis	actives	avec permis	actifs		
1982	Chasse côtière	–	–	1 000 ^b	400	6 751	129 400
	Palangriers	18	10	141	78	10 617	218 600
	Grands navires	2	2	35	35	19 984	399 000
1983	Chasse côtière	–	–	831	300–400	5 847	107 500
	Palangriers	21	6	91	n.d.	2 825	52 700
	Grands navires	2	2	35	35	5 800	69 000
1984	Chasse côtière	–	–	1 000 ^b	150	1 000 ^b	10 800
	Palangriers	–	–	–	–	–	–
	Grands navires	–	–	–	–	–	–

Source : Canada, MPO (1984); Gardner Pinfold Consulting Economists Limited (1986).

- a. Avant 1982, les statistiques de la chasse au phoque aux Îles de la Madeleine ne faisaient pas de distinction entre la chasse côtière et la chasse à bord de palangriers, et la distinction demeure imprécise comme semble en témoigner la variation du nombre moyen de membres d'équipage des palangriers qui était de 7,8 en 1982 et de 4,3 en 1983.
- b. Estimation.

Cap-Breton

Au Cap-Breton, la chasse au phoque était partiquée dans la partie nord de l'île, près de la baie Aspy. Les chasseurs venaient surtout de Neil's Harbour, de Dingwall et de la baie Saint-Laurent. Dans ce secteur, la chasse était aléatoire, la réussite étant fonction de l'état des glaces.

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

Les effectifs se composaient principalement de chasseurs côtiers qui, en été, étaient des pêcheurs côtiers. L'hiver, la plupart des pêcheurs dépendaient des prestations d'assurance-chômage. Les meilleurs pêcheurs se livrant à la chasse au Cap-Breton durant l'hiver tiraient généralement moins de 10 % de leur revenu annuel de cette activité. Le tableau 14.11 fournit des données sur la chasse au phoque au nord du Cap-Breton.

Tableau 14.11
Chasse au phoque au nord du Cap-Breton

Année	Permis délivrés	Chasseurs actifs	Phoques capturés ^a
1983	n.d.	n.d.	900
1984	160	10-12	300
1985	32	1	1

Source : Conway (1985).

a. Total des prises admissibles : 900 phoques

Production primaire (prises)

Les tableaux 14.12 à 14.19 indiquent l'importance de la chasse au phoque dans l'ensemble de la région de l'Atlantique (tableau 14.12) et dans les principales zones de chasse.

Des écarts ou des divergences peuvent exister entre ces tableaux ou par rapport à d'autres tableaux traitant des prises dans le présent exposé. Ces irrégularités sont surtout attribuables aux différentes méthodes d'enregistrement des prises; dans certains cas, les prises sont enregistrées en fonction du lieu de résidence du chasseur, dans d'autres, en fonction du lieu de prise et, dans d'autres encore, selon le lieu de débarquement. Le tableau 14.11, par exemple, indique les résultats de la chasse au large du Cap-Breton. Par contre, le tableau 14.20 indique les prises débarquées en Nouvelle-Écosse, mais il s'agit de phoques capturés au large de la côte provinciale et ailleurs dans la région de l'Atlantique.

Si l'on considère la chasse de 1982 comme une campagne typique, il ressort, comme l'indique le tableau 14.13, que les bébés phoques (blanchons et bleus) constituaient une partie importante des prises, soit les deux tiers des peaux. La chasse aux bébés phoques se pratiquait surtout à Terre-Neuve, mais des prises importantes ont également été enregistrées aux Îles de la Madeleine et en Nouvelle-Écosse.

Le tableau 14.14 montre qu'un peu plus de la moitié des prises totales étaient attribuables aux grands navires. Cette proportion serait encore plus élevée si

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

Tableau 14.12
Prises sur la côte atlantique du Canada, 1979–1984^a

	1979	1980	1981	1982	1983	1984
<u>Espèce</u>						
Phoques du Groenland						
Blanchons	120 134	102 856	153 068	114 450	—	—
Autres	40 407	66 670	44 764	52 289	57 889	30 900
Sous-total	160 541	169 526	197 832	166 739	57 889	30 900
Phoques à capuchon						
Dos bleus	11 948	11 153	10 661	7 757	—	—
Autres	3 177	1 963	3 015	2 636	129	444
Sous-total	15 125	13 116	13 676	10 393	129	444
Autres espèces	3 362	9 773	8 993	5 204	882	1 993
Total	179 028	192 415	220 501	182 336	58 900	33 337
<u>Genre d'activité</u>						
Chasse côtière	48 187	48 897	65 106	33 226	34 591	28 439
Chasse à bord de palangriers	18 173	39 118	55 866	40 001	19 368	3 883
Chasse à bord de grands navires	112 668	104 400	99 529	109 109	4 941	1 015
Total	179 028	192 415	220 501	182 336	58 900	33 337

Source : OPANO (1979–1984); tableaux préparés par le MPO

a. Comprend les prises de chasseurs norvégiens avant 1983.

les prises des bateaux norvégiens étaient incluses. Le reste, c'est-à-dire les prises autres que celles des grands bateaux canadiens, est réparti à peu près également entre les chasseurs côtiers et les chasseurs à bord de palangriers, mais cette répartition a beaucoup varié d'une année à l'autre parce que l'état des glaces influe énormément sur les prises des chasseurs côtiers.

Tous les tableaux (14.15 à 14.19 inclusivement) dans lesquels sont indiqués le nombre de phoques capturés et la valeur des prises montrent la forte régression de la chasse après 1982. Le prix des peaux est tombé d'une moyenne de 24 \$ en 1982 à un peu plus de 13 \$ en 1983. Dans la plupart des zones de chasse, les prises enregistrées en 1983 étaient la moitié de celles de 1982 et, dans certains endroits, la baisse était encore plus marquée. Aux Îles de la Madeleine par exemple, la valeur

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

Tableau 14.13
Prises par province^a, selon l'espèce et l'âge, 1982

Espèce et âge	Terre-Neuve	Québec	Nouvelle-Écosse	Région de l'Atlantique
Phoques du Groenland				
blanchons	58 506	22 513	9 987	91 006
brasseurs	25 509	4 883	173	30 565
bedlamers	16 238	—	4	16 242
adultes	4 688	—	—	4 688
Phoques à capuchon				
dos bleus	4 428	—	—	4 428
adultes	1 403	—	—	1 403
Autres	1 256	3 948	—	5 204
Total	112 028	31 344	10 164	153 536

Source : Canada, MPO (1983).

a. Province d'origine des chasseurs côtiers et des navires participants.

des prises a fléchi de 54 % entre 1982 et 1983. Si l'on tient compte de l'abandon des grands navires pour la chasse au large des Îles, la diminution est encore plus prononcée (voir le tableau 14.10).

Les prises globales ont beaucoup varié à Terre-Neuve et dans d'autres zones de chasse; les prises réduites enregistrées au début des années 1970 ont rapidement fait place à des prises importantes à la fin des années 1970 et au début des années 1980. L'accroissement des prises a coïncidé avec une flambée du prix des peaux. Les prix mondiaux ont une forte incidence sur la chasse et l'avenir sombre des marchés étrangers laisse prévoir de faibles prises dans la région de l'Atlantique.

L'industrie secondaire du traitement : usines et main-d'oeuvre

Le traitement comprend les activités suivantes :

- traitement primaire pour préserver les peaux jusqu'au traitement final;

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

Tableau 14.14
Prises par province^a, selon le genre d'activité, 1982

Genre d'activité	Terre-Neuve	Québec	Nouvelle-Écosse	Région de l'Atlantique
Chasse côtière	22 319	10 731	176	33 226
Chasse à bord de palangriers	29 384	10 617	—	40 001
Chasse à bord de grands bateaux	60 325 ^b	9 996	9 988	80 309
Total	112 028	31 344	10 164	153 536

Source : Canada, MPO (1983).

- Province d'origine des chasseurs côtiers et des navires participants.
- La différence entre ce nombre et les prises correspondantes indiquées au tableau 14.15 résulte du fait que les prises (9 996 phoques) du bateau enregistré au Québec ont été débarquées à Terre-Neuve.

- traitement secondaire des peaux par tannage au chrome si l'on veut préparer du cuir par tannage à l'alun si l'on veut préparer une fourrure;
- enlèvement et raffinage de la graisse pour en faire de l'huile;
- enlèvement de la chair qui peut être vendue fraîche, congelée ou conditionnée.

Traitement de la peau de phoque

Les installations et les techniques de traitement des peaux varient de pays en pays. Les Inuit du Groenland et du Canada emploient des méthodes traditionnelles pour traiter les peaux tandis que cette opération est effectuée en usine dans d'autres régions. Selon la méthode inuit, le phoque est écorché et écharné immédiatement après avoir été capturé, de sorte qu'il ne reste plus qu'une très mince couche de graisse. La peau est ensuite placée sur une planche de bois inclinée et la couche de graisse est grattée avec un couteau. Pour éliminer l'excès d'huile, la peau est lavée immédiatement après avoir été grattée, puis pressée au moyen d'un rouleau pour extraire le surplus d'eau. Elle est ensuite étirée et fixée à un cadre carré; une fois séchée, la peau est prête à être vendue.

Dans d'autres régions comme la côte atlantique du Canada et les îles Pribilof, les chasseurs vendent les peaux à l'état brut. Les usines de traitement du Canada et celle des îles Pribilof acceptent les peaux brutes avec un reste de graisse; le traitement primaire y est mécanisé. Cependant, si le chasseur prévoit qu'un

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

Tableau 14.15
Chasse au phoque à des fins commerciales (prises débarquées),
Terre-Neuve et Labrador, 1971-1984

Année	Chasse côtière	Chasse à bord de palangriers	Chasse à bord de grands navires ^a	Total	Valeur brute (en \$)
1971	10 100	4 934	58 372	73 406	598 259
1972	17 198	3 459	21 086	41 743	434 962
1973	29 822	6 485	8 650	44 957	460 809
1974	17 292	5 985	22 507	45 784	684 927
1975	23 298	22 050	32 779	78 127	1 630 341
1976	29 950	32 546	32 121	94 617	1 496 834
1977	24 872	35 010	28 819	88 701	1 756 408
1978	47 446	28 050	36 067	111 563	2 128 622
1979	28 313	18 773	52 743	99 829	2 217 702
1980	32 459	29 118	50 646	112 223	3 322 381
1981	40 504	55 866	56 597	152 967	3 889 244
1982	22 319	29 384	70 321	122 024	3 100 756
1983	23 244	19 368	6 453	49 065	608 353
1984	24 468	3 883	1 015 ^b	29 366	336 656

Source : Canada, MPO (1984); CIPANO et OPANO (différentes années).

- a. Ces chiffres comprennent les prises débarquées par des navires enregistrés ailleurs.
 b. En 1984, aucun grand navire n'a servi à la chasse commerciale. Il s'agit de phoques capturés par les navires effectuant des recherches pour le ministère des Pêches et des Océans.

certain temps s'écoulera avant la livraison à l'usine de traitement, il applique un anti-oxydant pour empêcher les peaux de jaunir.

Les peaux de phoques capturés sur la côte atlantique du Canada reçoivent un premier traitement (nettoyage, dégraissage et application d'un anti-oxydant) par la Carino Company Limited (une subsidiaire de la G.C. Rieber and Company de Norvège) à Dildo, Terre-Neuve, et par la société Karlsen à Blandford en Nouvelle-Écosse. Le procédé est décrit à l'annexe 14.1.

Les dernières étapes de l'apprêt des peaux (traitement secondaire), notamment pour la fourrure, sont des opérations très spécialisées pouvant être effectuées seulement par un nombre relativement restreint d'entreprises dans le

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

Tableau 14.16
Chasse au phoque à des fins commerciales, Labrador, 1980–1984;
répartition des prises dans certaines collectivités

Lieu	Nombre de prises				
	1980	1981	1982	1983	1984
Nord du Labrador					
Nain	2 122	603	587	3	622
Hopedale	1 273	738	132	41	297
Makkovik	1 987	378	842	55	353
Rigolet	683	2 318	216	255	237
Autre	145	181	103	0	619
Sous-total ^a	6 210	4 218	1 880	354	2 128
Sud du Labrador					
Cartwright	93	5 871	16	0	35
L'Anse-au-Loup	885	3 178	376	0	0
Forteau	0	3 325	110	817	0
Autre	3 543	5 702	1 437	745	1 382
Sous-total	4 521	18 076	1 939	1 562	1 417
Tout le Labrador					
Total	10 731	22 294	3 819	1 916	3 545
Terre-Neuve et Labrador					
Total	122 223	152 967	122 024	49 065	29 366

Source : Tableaux préparés par le MPO, St. John's.

a. On estime que 5 000 phoques de plus sont capturés chaque année, à des fins de subsistance, dans le nord du Labrador.

monde. La société Fouke de Greenville (Caroline du Sud), parce qu'elle applique « un mode de traitement exclusif qui n'a pas encore été égalé » (États-Unis, 1985), détient le monopole de l'apprêt des peaux d'otaries à fourrure des États-Unis. Le plus important apprêteur de peaux de phoque est la G.C. Rieber & Co. de Bergen en Norvège. Les meilleures années, cette société a traité jusqu'à 250 000 peaux, soit près des deux tiers de l'offre mondiale totale. Le tannage est une opération moins difficile, et un plus grand nombre d'entreprises peuvent l'effectuer. Le tableau 14.20 indique l'offre de peaux en 1982 et le tableau 14.21, la valeur des peaux achetées cette année-là. Le tableau 14.22 montre la quantité de peaux gardées par les chasseurs pour leur usage personnel, de même que leur valeur.

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

Tableau 14.17
Prises sur la Basse-Côte-Nord (Québec)

Année	Basse-Côte-Nord		Saguenay		Total	
	nombre	en \$	nombre	en \$	nombre	en \$
1975	7 203	149 115	285	4 275	7 488	156 603
1976	4 687	131 532	171	2 500	4 858	136 390
1977	1 384	23 058	223	3 545	1 607	26 603
1978	5 965	119 328	510	10 200	6 475	129 528
1979	2 604	45 559	1 247	23 610	3 851	69 169
1980	5 427	100 830	3 220	59 825	8 647	160 655
1981	5 720	114 238	1 239	25 662	6 959	139 900
1982	2 235	33 650	1 713	25 695	3 948	59 345
1983	1 292	24 100	320	6 000	1 612	30 100
1984	815	14 670	2 020	38 875	2 835	53 545

Source : Québec (1985).

Tableau 14.18
Prises aux Îles de la Madeleine (Québec)^a

Année	Quantité	Valeur (en \$)
1975	3 995	40 000
1976	3 081	39 700
1977	14 259	241 800
1978	15 628	253 900
1979	16 002	288 000
1980	7 743	157 200
1981	14 932	278 800
1982	17 368	348 000
1983	8 662	160 200
1984 (est.)	1 000	10 800

Source : Québec (1985).

- a. Ces données excluent les prises des grands navires servant à la chasse dans le golfe du Saint-Laurent et ayant un équipage composé surtout de Madelinots mais dont les prises sont débarquées à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse.

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

Tableau 14.19
Prises en Nouvelle-Écosse^a

Année	Quantité	Valeur (en \$)
1975	33 309	635 000
1976	24 591	357 320
1977	23 487	310 046
1978	18 871	254 728
1979	30 752	567 362
1980	27 882	660 767
1981	17 894	397 406
1982	10 164	180 788
1983	5 170	60 655
1984	140	1 303

Source : Statistique Canada, (différentes années); tableaux préparés par le MPO.

- a. Les données correspondent principalement aux prises dans la région du Front et du Golfe. Dans le passé, quatre grands navires de la Nouvelle-Écosse, avec des équipages composés surtout de Terre-Neuviens, ont servi à la chasse dans la région du Front et, récemment, un grand navire a servi à la chasse dans le Golfe.

Comme l'indique le tableau 14.8, les prix nominaux des peaux de phoque brutes ou apprêtées de toute espèce ont atteint un sommet vers 1980, mais les prix réels, la même année, n'étaient pas supérieurs à ceux qui avaient été enregistrés les années précédentes. En 1984, les prix en dollars courants correspondaient, de façon générale, à la moitié de ce qu'ils avaient été en 1980. En 1984, les chasseurs canadiens et norvégiens ont reçu environ 1 \$ par peau brute. La plus forte baisse des prix a été enregistrée aux ventes à l'enchère du MRCG à Copenhague. En 1984, le prix des peaux de phoque du Groenland vendues à Copenhague correspondait à seulement 17 % du prix obtenu en 1980. Ces prix sont trop faibles pour couvrir le coût de la chasse. En outre, il faudrait d'abord vendre ou écouler les importants stocks accumulés avant de pouvoir s'attendre à une amélioration significative des prix, même si la demande devait augmenter.

La régression de la chasse au phoque depuis 1982 a provoqué le déclin de l'industrie du traitement dans la région atlantique du Canada. Vers la fin de mars et au début d'avril, l'usine de la Karlsen Company, à Blandford, avait un effectif de 15 à 20 travailleurs et embauchait des travailleurs supplémentaires (généralement entre 15 et 20) au besoin. Depuis 1985, l'usine sert au traitement du poisson de la fin avril au début octobre. Des 15 à 20 travailleurs permanents, 5 ont pris leur retraite et 2 qui étaient proches de la retraite sont maintenant des pêcheurs. Les travailleurs qui restent font encore partie de l'effectif permanent. Toutefois,

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

Tableau 14.20
Peaux achetées, par province^a, emplacement de l'usine
de traitement, 1982

Genre d'activité	Terre-Neuve	Québec	Nouvelle-Écosse	Région de l'Atlantique
Chasse côtière				
Dildo, (T.-N.)	21 047	3 723 ^b	–	24 770
Blandford, (N.-É.)	–	6 396	176	6 572
Total	21 047	10 119	176	31 342
Chasse à bord de palangriers				
Dildo (T.-N.)	29 090	–	–	29 090
Blandford (N.-É.)	–	10 511	–	10 511
Total	29 090	10 511	–	39 601
Chasse à bord de grands navires				
Dildo (T.-N.)	59 722	9 996	–	69 718
Blandford, (N.-É.)	–	–	9 988	9 988
Total	59 722	9 996	9 988	79 706
Total				
Dildo (T.-N.)	109 859	13 719	–	123 578
Blandford (N.-É.)	–	16 907	10 164	27 071
Total	109 859	30 626	10 164	150 649

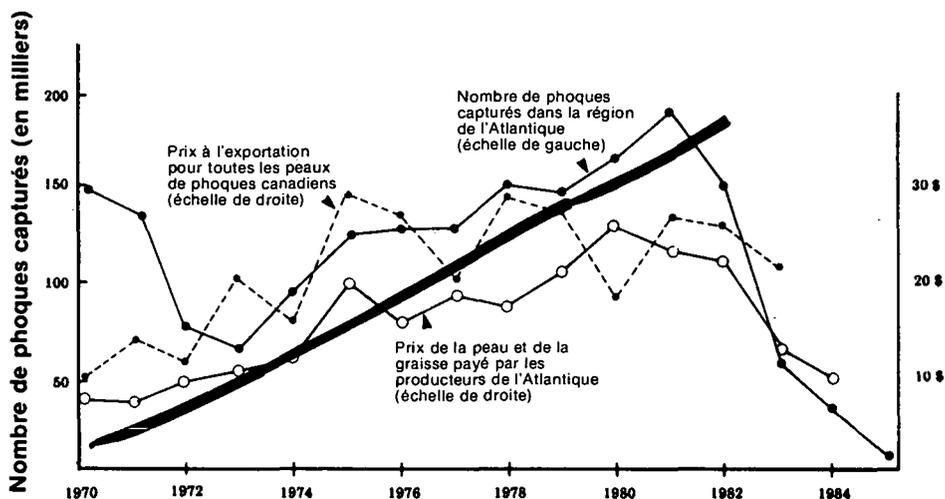
Source : Canada, MPO (1983). On suppose que les quantités achetées par les usines de traitement correspondent à 94,3 % des prises des chasseurs côtiers et à 99 % des prises des chasseurs à bord de grands navires (voir King, 1981, tableau 18).

- a. Province d'origine des producteurs (chasseurs côtiers et navires).
 b. Comprend un petit nombre de peaux achetées par la Compagnie de la Baie d'Hudson.

l'ouverture, qui avait lieu à la mi-mars quand la chasse était une activité importante, se fait maintenant à la fin d'avril. Il en résulte donc une perte d'emploi durant cinq ou six semaines. Tous les travailleurs de l'usine sont admissibles aux prestations d'assurance-chômage durant la morte-saison.

Les travailleurs de l'usine de la Carino Company, située à Dildo (Terre-Neuve), ont eu moins de chance. L'usine a été fermée en 1984. L'usine avait un

Figure 14.8
Nombre de phoques capturés et prix payés pour les peaux, 1970-1984



Source : Canada, MPO (1984).

effectif de 14 travailleurs à temps plein; ce chiffre atteignait 65 en saison de pointe. Ces travailleurs ont peu d'aptitudes pour occuper d'autres emplois.

Vingt-deux anciens travailleurs de cette usine ont été interviewés. Ils n'avaient pas tous la même expérience, mais, à quelques exceptions près, leurs aptitudes techniques ne dépassaient pas celles d'un ouvrier non spécialisé. Cinq personnes avaient de l'expérience dans le traitement de la baleine (une activité maintenant abandonnée à Dildo) tandis que sept autres avaient travaillé dans des

Tableau 14.21
Valeur des peaux (et de la graisse) achetées, selon la province^a et l'emplacement de l'usine de traitement, 1982

Emplacement de l'usine	Terre-Neuve	Québec	Nouvelle-Écosse	Région de l'Atlantique
Dildo (T.-N.)	2 878 508	281 593	—	3 160 101
Blandford (N.-É.)	—	347 946	180 788	528 734
Total	2 878 508	629 539	180 788	3 688 835

Source : Canada, MPO (1983).

a. Province d'origine des producteurs.

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

Tableau 14.22
Peaux gardées par les chasseurs pour leur usage personnel,
selon la province^a, 1982

	Terre-Neuve	Québec	Nouvelle-Écosse	Région de l'Atlantique
Nombre	2 169	818	-	2 987
Valeur	60 078 \$	15 978 \$	-	76 056 \$

Source : Canada, MPO (1983). On suppose que les chasseurs de la Nouvelle-Écosse ne conservent pas de peaux pour leur usage personnel.

a. Province de résidence des chasseurs.

usines de traitement du poisson et un travailleur avait été menuisier et peintre. Seulement trois travailleurs avaient reçu une formation spécialisée : le premier pouvait conduire un camion, le deuxième avait appris à classer les peaux de phoque et le troisième avait une formation en électrotechnique.

Dans cet échantillon, 16 travailleurs avaient grandi à Dildo; ils avaient travaillé ailleurs, mais un emploi à l'usine de la société Carino les avait incités à revenir. Les travailleurs avaient entre quatre et vingt années d'expérience, mais la plupart avaient travaillé à l'usine environ neuf ans. Deux des travailleurs de l'usine y occupaient encore des postes de préposés à l'entretien. Les autres étaient en chômage et tiraient leur revenu de prestations d'assurance-chômage et de sources secondaires (le salaire de leurs épouses).

Traitement de la chair de phoque

L'usine Notre Dame Bay Fisheries, située à Comfort Cove, est la seule usine de traitement de la chair de phoque qui reste à Terre-Neuve et même au Canada. Elle est la principale source d'emplois pour la petite collectivité de 700 personnes. Entre 50 et 60 personnes y travaillent à plein temps et de nombreuses autres y occupent un emploi durant une période suffisamment longue pour être admissibles aux prestations d'assurance-chômage. Les travailleurs y effectuent des opérations diversifiées. Ces opérations consistent, outre la mise en conserve de la chair de phoque et de diverses espèces de poisson, à saumurer et à congeler le hareng et le maquereau, à saler la morue et à traiter le homard et le calmar. Cette production diversifiée permet d'exploiter l'usine toute l'année.

L'usine vend la chair de phoque à Terre-Neuve et les chasseurs côtiers et les palangriers sont sa principale source d'approvisionnement. Cependant, la

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

plupart des chasseurs tentent de vendre la chair sur les marchés locaux où ils peuvent obtenir un prix supérieur à celui que leur offre l'usine. Aux tableaux 14.23 et 14.24 figurent des données sur la chair de phoque gardée et vendue par les chasseurs en 1982. Une fois les marchés locaux saturés, les chasseurs vendent l'excédent de chair à l'usine qui paie environ 0,25 \$ la livre (prix de 1983-1984). Ces dernières années, entre 20 et 25 personnes ont travaillé à la mise en conserve de la chair durant six à huit semaines, de la mi-mars au début de mai. Jusqu'en 1984, la production annuelle totale de l'usine était de 144 000 à 192 000 boîtes de quinze onces de chair de phoque. L'usine ne réussit plus à obtenir les carcasses nécessaires pour répondre à la demande. Le déclin de la pêche au hareng et au calmar a entraîné des pertes financières pour la Notre Dame Bay Fisheries. La production diversifiée de l'usine a été la clé de son succès. La perte d'un seul élément pourrait compromettre sa stabilité financière.

Tableau 14.23
Carcasses vendues et gardées par les chasseurs, selon la province^a, 1982

	Terre-Neuve	Québec	Nouvelle-Écosse	Région de l'Atlantique
Vendues par :				
des chasseurs				
côtiers	10 356	4 979	—	15 335
des navires	24 042	5 524	—	29 566
Total	34 398 ^b	10 503	—	44 901
Gardées	18 485	5 172	29	23 686

Source : Tableau 14.14 et King (1981, tableau 9). D'après ce dernier tableau, les proportions de prises vendues et gardées à Terre-Neuve et au Québec sont les suivantes :

vendues par :	des chasseurs côtiers	0,464
	des navires	0,268
gardées		0,165

On suppose qu'aucune carcasse n'a été vendue en Nouvelle-Écosse et que seuls les chasseurs côtiers les ont gardées pour leur usage personnel.

- Province de résidence des chasseurs.
- De ce nombre, 30 698 carcasses ont été vendues sous forme de viande fraîche et le reste, en conserve.

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

Tableau 14.24

Nageoires (paires) vendues et gardées par les chasseurs, selon la province^a, 1982

	Terre-Neuve	Québec	Nouvelle-Écosse	Région de l'Atlantique
Vendues par :				
des chasseurs côtiers	3 817	1 835	—	5 652
des navires	59 567	13 687	9 988	83 242
Total	63 384	15 522	9 988	88 894
Gardées	17 588	4 921	5	22 514

Source : Tableau 14.14 et King (1981, tableau 9). D'après ce dernier tableau, les proportions de prises vendues et gardées à Terre-Neuve et au Québec sont les suivantes :

vendues par :	des chasseurs côtiers	0,771
	des navires	0,664
gardées		0,157

- a. Province de résidence des chasseurs, sauf dans le cas de la Nouvelle-Écosse, où l'on suppose que les chasseurs côtiers n'ont pas vendu de nageoires et que les chasseurs à bord de grands navires ont vendu toutes les nageoires à Terre-Neuve.

Annexe

Annexe 14.1 Le traitement primaire des peaux de phoque

L'apprêt des peaux

Les peaux brutes sont d'abord placées dans une cuve d'eau légèrement tiède pour enlever la glace et les nettoyer. Elles sont ensuite soumises à une première opération d'écharnage qui consiste à enlever au moyen d'une lame tranchante (couteau à bande) la couche de graisse la plus épaisse. Cette opération peut se faire à la main, mais les résultats sont de qualité inégale. Par conséquent, pour toujours obtenir des peaux de bonne qualité, il est préférable d'effectuer cette opération à la machine.

Cette opération permet d'enlever presque toute la graisse, mais il faut habituellement écharner la peau une autre fois pour la nettoyer entièrement. Cette

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

deuxième opération d'écharnage peut être exécutée avec une plus grande précision que la précédente afin d'éviter d'endommager la peau et pour accroître le volume de graisse récupérée. Pour enlever tout reste de graisse, les peaux écharnées sont ensuite placées dans un tambour rotatif ou séchoir avec de la fine sciure de bois feuillu et un solvant (perchloréthylène). L'intérieur du tambour doit être très lisse et la sciure très fine afin de ne pas marquer les peaux. Une fois le traitement terminé, la sciure de bois imprégnée d'huile peut être utilisée comme engrais.

Les peaux retirées du séchoir sont généralement couvertes de sciure de bois. Elles peuvent être brossées à la main, mais il est préférable, pour préserver la qualité des peaux et assurer la rentabilité de l'opération, de les faire culbuter à nouveau dans un deuxième tambour rotatif (ou cage) doté d'un aspirateur qui permet d'enlever et de recueillir la sciure de bois. Les peaux sont ensuite trempées dans la saumure pour les préserver jusqu'au traitement suivant. Elles sont habituellement conservées dans un endroit frais et à l'abri de la lumière dans des cuves fermées, pour une période d'un à deux mois, avant d'être expédiées. Enfin, les peaux sont placées dans des conteneurs en aluminium ou en fibre de verre pouvant contenir entre 180 et 450 peaux, et expédiées en vue du traitement final.

Après le deuxième culbutage, il est possible de classer les peaux de façon plus précise qu'au moment de leur arrivée à l'usine. Les peaux de jeunes phoques du Groenland sont classées selon qu'il s'agit de blanchons, de blanchons dépassés, de tanneurs ou de guenilloux et dans les catégories 1 à 4 selon l'état des peaux, la catégorie 1 étant réservée aux meilleures peaux et la catégorie 4, aux peaux les plus endommagées. Les peaux de brasseurs, de « bedlamers » et de phoques à capuchon sont classées dans les catégories A, B et C suivant la couleur; les peaux parfaites sont classées dans la catégorie A. Ensuite, ces trois catégories de peaux sont classées à nouveau selon leur état, comme les autres, dans les catégories 1 à 4. Avec ce classement suivant le genre, la couleur et l'état, les peaux de phoque du Groenland et de phoque à capuchon se trouvent réparties dans quatre-vingts catégories au total. Il existe douze catégories pour les peaux de phoque annelé et de phoque commun et huit pour les peaux de phoque barbu. Après le classement, les peaux sont emmagasinées par catégories distinctes.

Production d'huile

La graisse obtenue par suite des opérations d'écharnage décrites précédemment est hachée et placée dans des cuiseurs (environ dix tonnes chacun) dans lesquels est injectée de la vapeur. La graisse est chauffée pendant trois heures et demie. On laisse ensuite la graisse reposer environ trente minutes, après quoi l'huile claire est extraite au moyen d'un siphon. On laisse reposer l'huile ainsi recueillie dans un autre réservoir pendant une heure et l'huile en surface est siphonnée. On laisse cette huile reposer encore deux jours avant d'extraire l'huile en surface en vue du stockage.

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

Débardage des peaux de phoques, St. John's (vers 1920)

Le précipité d'huile, trouble et plus lourd, recueilli chaque fois que l'on a laissé reposer la graisse, traverse des séparateurs et des grilles vibratoires et une partie est de nouveau soumise à la cuisson (les résidus sont habituellement utilisés sous forme d'engrais). L'huile ainsi produite est classée en quatre catégories selon le degré de pureté. Elle est exportée directement vers les marchés par navire-citerne.

(Les données utilisées dans cette section proviennent du NewLantic Group (1984) et de Ryan (1986).

Références

- Baril, G. et Y. Breton. Sans date. Pêche et tradition culturelle sur la Basse-Côte-Nord. En collaboration : municipalité de la Basse-Côte-Nord, Conseil Attikamek Montagnais, Université Laval et ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Boles B., L. Jackson et M.G.A. Mackey. 1983. Breaking the ice: seal and seal harvesting patterns and benefits in relation to navigational ice breaking in Lake Melville, Labrador. Rapp. du Labrador Inst. North. Studies, Univ. memorial de Terre-Neuve, pour le ministère du Développement (Terre-Neuve) et le ministère de l'Expansion économique régionale (Canada). Goose Bay, Labrador.
- Canada. Ministère des Pêches et Océans (MPO). 1983. Statistics on Canadian seal catch, 1982. Economic Policy Branch, Economic Development Directorate, Ottawa.
- Canada. Ministère des Pêches et Océans (MPO). 1984. Statistics on Canadian seal catch 1983. Ottawa.

La chasse au phoque dans l'économie de l'Atlantique

- Canada. Ministère des Pêches et Océans (MPO), T. Donalive, Bureau régional de Terre-Neuve, St. John's. 1985. Communication personnelle avec W. Mackenzie, Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada.
- Canada. Ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR). 1984. Sealing in Newfoundland. Bénéfices régionaux, Analyse et Classification, MEIR, Ottawa.
- Commission internationale des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (ICNAF). Années variées. Bulletin statistique.
- Conway, S. 1985. Ministère des Pêches et Océans, Halifax. Communication personnelle avec M. Silverstone, Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada.
- Dunn, D.L. 1977. Canada's east coast sealing industry 1976: a socio-economic review. Service des pêches et des sciences de la mer, rapport can. destiné à l'industrie. 98.
- États-Unis d'Amérique. 1985. Environmental impact statement on the Interim Convention on Conservation of North Pacific Fur Seals. Dept. of State and Dept. of Commerce, Washington, D.C.
- Gardner Pinfold Consulting Economists Limited. 1986. Alternative employment options for those dependent, directly or indirectly, on sealing and the seal industry in Atlantic Canada. Rapport technique 13, Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada. Déposé à la bibliothèque centrale du MPO, Ottawa.
- Greendale, R. 1985. Ministère des Pêches et Océans, Québec. Communication personnelle avec M. Silverstone, Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada.
- King, J.M. 1981. An evaluation of Canada's east coast sealing industry: the 1980 experience. Travail de recherche pour l'obtention d'un baccalauréat en arts appliqués (géographie), Ryerson Polytechnical Institute, Toronto.
- Mackey, M.G.A. 1985. Mémoire à la Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada. Sainte-Anne-de-Bellevue, Québec.
- NewLantic Group, 1984. Report of the possibility of establishing seal processing facilities at Fleur-de-Lys, Newfoundland.
- Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO). Années variées. Bulletin statistique.
- Québec. 1985. Statistiques des pêches maritimes du Québec. Bureau de la Statistique du Québec, Service des Entreprises, Québec.
- Ryan, S. 1986. A historical overview of Canadian/Newfoundland world sealing and the part this industry played in the development of the Atlantic Canadian/Newfoundland economy. Rapport technique 17, Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada. Déposé à la bibliothèque centrale du MPO, Ottawa.
- Small, M. 1985. Témoignage devant la Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada. 25 janvier, vol. 5, p. 4-52.
- Statistique Canada. Années variées. Statistiques sur les pêches, Nouvelle-Écosse. (1944-1975). N° de cat. 24-205. Ottawa.
- Williamson, H.A. 1986. Sealing in Labrador. Rapport technique 20, Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada. Déposé à la bibliothèque centrale du MPO, Ottawa.

Chapitre 15

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Comme nous vivons dans une région sous-développée, on ne peut pas se permettre de laisser passer même quelques millions de dollars. Nous n'avons pas les moyens d'oublier que la chasse au phoque fournit à nos gens de 5 000 à 6 000 emplois et que ces emplois sous-tendent la vitalité de notre économie rurale et notre mode de vie (Rideout, 1985).

Dans la région atlantique du Canada, les avantages tirés de la chasse au phoque et les coûts occasionnés par cette activité sont à la fois matériels et immatériels. Dans le présent chapitre, nous évaluerons d'abord des avantages et des coûts matériels, comprenant les revenus en argent, les services d'alimentation et les dépenses, afin de permettre une analyse coûts-avantages de la chasse (voir les annexes 15.1 et 15.4). La conclusion établit que, en 1982, le bénéfice économique net au Canada a été de l'ordre de 2,5 millions de dollars.

Nous examinerons aussi les avantages et les coûts plutôt immatériels, mais tout aussi réels. Nous allons tenter de cerner la contribution de la chasse au phoque à la survie des entreprises de pêche et, de ce fait, la viabilité des collectivités tributaires de la pêche disséminées dans la région de l'Atlantique, de même que l'enrichissement de la vie culturelle dans ces collectivités. Des citations d'observateurs et de membres de collectivités autochtones illustrent particulièrement la nature de cet enrichissement. Au nombre des coûts figurent les vies des nombreux chasseurs de phoques qui sont morts au fil des ans et dont les mésaventures ont été retenues par l'histoire populaire de la région. Nous n'avons pas tenté de mesurer les avantages et les coûts moins quantifiables de cette nature dans la présente étude. Bien qu'on puisse difficilement y attacher une valeur en dollars, cela ne veut pas dire qu'ils sont sans importance.

Analyse coûts-avantages de la chasse au phoque

L'analyse des répercussions de la chasse au phoque sur la région de l'Atlantique est faite dans le cadre d'une étude des coûts et des avantages d'ordre économique seulement. Bien qu'une telle démarche soit généralement entreprise dans le but d'évaluer l'effet d'un nouveau projet, elle permet également de juger les conséquences de la disparition d'une activité économique. Il s'agit de répondre à la question suivante : « S'il n'y avait pas eu de chasse au phoque en 1982, à combien se seraient élevés les revenus perdus? » ou encore, « à combien s'élèvent les revenus

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

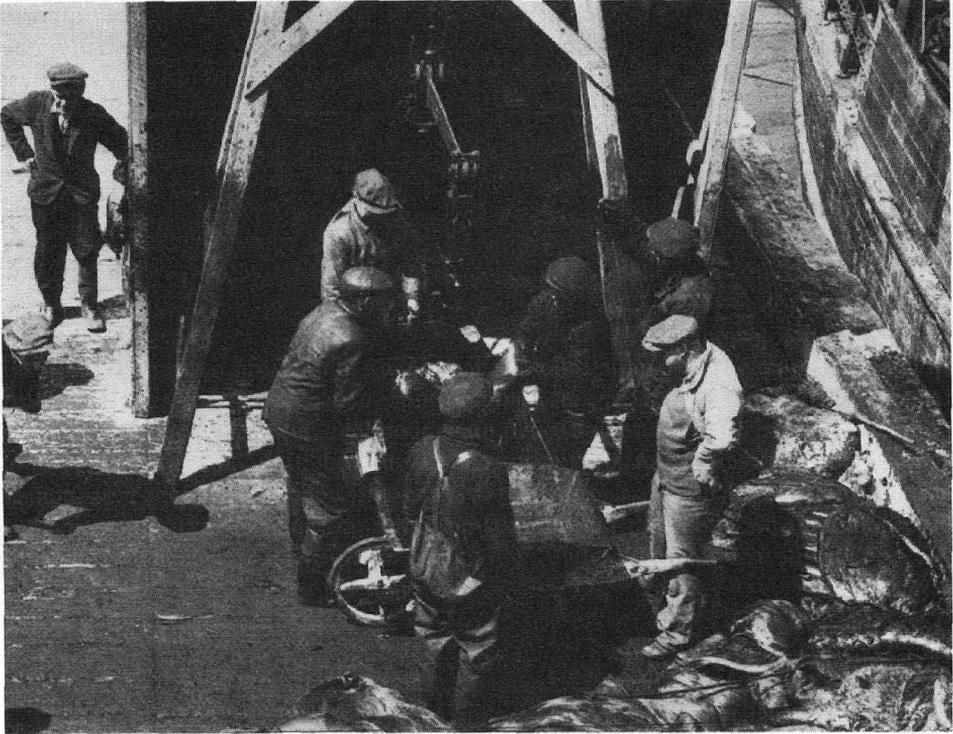
nets de la chasse au phoque en 1982? » L'année 1982 a été choisie parce qu'il s'agissait de la dernière année où les prises et les prix ont suivi la tendance à long terme. L'effondrement de la chasse est survenu immédiatement après. (Pour le moment, nous nous préoccupons uniquement des conséquences sur le plan économique. Les conséquences de tout autre ordre seront examinées plus loin.) Les avantages, les coûts et les avantages nets ont été calculés pour les trois provinces qui participaient directement à la chasse, c'est-à-dire Terre-Neuve, le Québec et la Nouvelle-Écosse, et pour l'ensemble de la région de l'Atlantique. Enfin, les coûts de la chasse supportés par le gouvernement fédéral ont aussi été calculés pour en déduire les avantages nets pour le Canada (voir les annexes 15.1 et 15.2).

Le gouvernement a tenté d'atténuer les effets de la chute des revenus provenant de la chasse au phoque et de la transformation des produits du phoque en transférant des fonds dans les régions touchées. Certains « transferts » étaient faits automatiquement puisque les prestations d'assurance-chômage et les prestations sociales augmentent automatiquement quand le niveau de l'emploi s'abaisse, que l'impôt sur le revenu diminue automatiquement quand les revenus diminuent, que l'obligation de cotiser au régime d'assurance-chômage est levée quand l'emploi prend fin et que les prestations sociales s'élèvent quand les besoins croissent. En outre, une subvention directe a été versée pour indemniser en partie les chasseurs de phoques et les propriétaires de bateaux de la chute des prix des peaux de phoques. Bien que ces transferts soient importants pour les personnes en cause, ils n'ont pas été pris en considération dans les calculs qui suivent puisque cela aurait masqué l'effet véritable du déclin de la chasse; à vrai dire, si les transferts étaient inclus dans le calcul et si le gouvernement fédéral décidait d'indemniser entièrement toutes les personnes qui ont subi un préjudice, l'analyse déterminerait que la chasse n'avait aucune influence sur les revenus de la population de la région de l'Atlantique.

Avantages

Les avantages qu'a procurés la chasse au phoque correspondent ici à la valeur des biens et services qui en découlaient, à savoir les peaux, l'huile et la chair, que ces produits aient été vendus ou utilisés par le chasseur. Les peaux fournissaient près de 85 % des revenus tirés de la chasse au phoque, pourcentage qui était ventilé de la façon suivante : un peu plus de 70 % au titre des fourrures (semi-traitées) et 12 % au titre de l'huile de phoque (provenant de la couche de graisse). Les autres avantages économiques tirés de la chasse étaient attribuables à la chair de phoque, qui était soit consommée par la population locale, soit mise dans le circuit commercial quand elle était encore fraîche, ou après avoir été congelée ou mise en conserve.

Le double compte des « produits intermédiaires » a été évité dans l'analyse. Par exemple, la valeur des ventes des peaux traitées est ajoutée aux avantages, mais le produit de la vente des peaux brutes par le chasseur à l'usine de traitement dans

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Le débarquement des peaux de phoque, St. John's.

sa propre province n'est pas inclus. Cependant, si un chasseur côtier vend les peaux brutes qu'il possède à l'usine de traitement située dans une province autre que sa province d'origine, le revenu qu'il tire de cette vente est compris dans le calcul des avantages qui reviennent à sa province. Bien entendu, cette vente « intermédiaire » est exclue du total des avantages que retire la région de l'Atlantique.

Peaux vendues ou stockées

Il est difficile de déterminer le prix des peaux traitées en 1982. Comme nous l'avons indiqué au chapitre 14, la société Carino est une filiale de G.C. Rieber and Company, de la Norvège. Le prix des peaux remises à la société mère était établi par cette dernière et ne correspondait pas nécessairement au prix de vente sur le marché libre. Toutefois, puisque le revenu que Terre-Neuve tire de la vente des peaux, quel que soit le mode de détermination des prix, équivaut au prix réellement offert par Rieber, la valeur déclarée à la douane par Carino, pour les peaux exportées en 1982, a été retenue comme base de calcul des avantages.

L'évaluation des peaux traitées par la société Karlsen pose le même problème. Les peaux exportées par Karlsen en 1982 ont été envoyées en Finlande

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

pour être apprêtées, mais la société en a conservé la propriété. Puisque la qualité des peaux et la ventilation par espèce semblent avoir été comparables à celles des peaux exportées par Carino, nous leur avons attribué un prix semblable.

En 1982, le nombre de peaux traitées était supérieur au nombre de peaux exportées, ce qui a donné lieu à un accroissement des stocks. Nous avons supposé que la valeur des peaux stockées était analogue à celle des peaux exportées.

Selon la méthode de calcul exposée ci-dessus, les valeurs suivantes étaient attribuées aux peaux traitées en 1982 :

Province ^a	Valeur (\$)
Terre-Neuve	3 398 000 ^{b,d}
Québec	630 000 ^{c,d}
Nouvelle-Écosse	745 000
Région de l'Atlantique	4 143 000

- Les provinces énumérées ci-dessous sont les provinces d'origine des unités de production, c'est-à-dire des chasseurs côtiers et des propriétaires de bateaux en cause.
- Certaines peaux ont subi un traitement final dans une petite tannerie exploitée par Carino en 1982. Puisque la valeur de ces peaux différerait peu du prix à l'exportation des peaux traitées au cours de l'année, nous ne faisons pas de distinction entre ces peaux et les peaux exportées.
- Les peaux d'une valeur totale de 630 000 \$ qui ont été produites au Québec sont des peaux brutes vendues à des entreprises de traitement de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse. Étant donné qu'il s'agit de « produits intermédiaires » dont la valeur est comprise dans les montants indiqués pour Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse, ces peaux sont exclues des données pour la région de l'Atlantique pour éviter le double compte.
- Ces données renferment un petit nombre de peaux provenant de phoques capturés au Labrador et sur la Côte-Nord; ces peaux dégraissées et séchées, ont été vendues par les chasseurs à la Compagnie de la Baie d'Hudson ou à une petite tannerie du Québec.

Huile vendue

La couche de graisse qui adhère aux peaux achetées par les entreprises de traitement était fondue et exportée en Europe. La valeur de l'huile exportée est calculée en fonction de l'estimation du prix moyen à l'exportation en 1982. La vente de l'huile a rapporté les montants suivants :

Province	Valeur (\$)
Terre-Neuve	583 000
Québec	—
Nouvelle-Écosse	128 000
Région de l'Atlantique	711 000

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Chair vendue

Les carcasses et les nageoires rapportées par les chasseurs côtiers et les propriétaires de bateaux de Terre-Neuve (à l'exclusion des prises au Labrador) étaient vendues facilement dans cette province, au débarquement ou par l'intermédiaire de grossistes et de détaillants. Les propriétaires de grands bateaux du Québec et de la Nouvelle-Écosse écoulaient aussi la chair de leurs prises à Terre-Neuve. Les quantités de chair vendues ailleurs dans la région étaient minimes.

La valeur de la chair vendue est déterminée en fonction du nombre estimé de carcasses et de nageoires vendues sous forme de viande fraîche et du prix estimé des prises de 1982 (voir les tableaux 14.23 et 14.24, chapitre 14)¹. Le total indiqué pour Terre-Neuve comprend également la valeur estimée de la faible quantité de chair mise en conserve par deux conditionneurs de la baie Notre-Dame, ce qui donne les montants suivants :

Province	Valeur (\$)
Terre-Neuve	575 000
Québec	98 000
Nouvelle-Écosse	27 000
Région de l'Atlantique	700 000

Produits gardés pour l'usage personnel

Les chasseurs ont gardé quelques peaux pour leur propre usage. Pour les fins de la présente étude, on attribue à ces peaux la même valeur marchande que la valeur des peaux vendues aux entreprises de traitement.

Les chasseurs côtiers et les chasseurs qui utilisent des palangriers ont gardé une partie de la chair de leurs prises pour leur usage personnel. Au Labrador, au Québec et en Nouvelle-Écosse, toute la chair débarquée là a été consommée localement ou jetée. Il n'y avait pas de débouché pour ce produit. Dans le tableau qui suit, la valeur de la chair consommée correspond au prix estimé de la chair vendue à Terre-Neuve.

1. En nous fondant sur les prix réels du marché portuaire, nous avons estimé que la chair de phoque valait environ 1 \$ le kilo ou 10 \$ la carcasse. La valeur indiquée dans le tableau 15.8 (annexe 15.4), qui est de beaucoup supérieure au montant ci-dessus, est déterminée en fonction du coût de la chair d'autres animaux disponible au Labrador.

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Voici les valeurs totales auxquelles ont été estimés les produits gardés pour l'usage personnel :

Province	Valeur (\$)
Terre-Neuve	205 000
Québec	57 000
Nouvelle-Écosse	— ^a
Région de l'Atlantique	262 000

a. Moins de 500 \$.

Parts acquises par les chasseurs travaillant sur de grands bateaux enregistrés dans une autre province

Conformément à la réglementation du gouvernement, les deux grands bateaux qui parcouraient le golfe, l'un enregistré au Québec et l'autre en Nouvelle-Écosse, devaient engager des chasseurs des Îles de la Madeleine. Ces chasseurs vendaient donc leurs services à des sociétés établies dans d'autres provinces et les revenus (parts) qu'ils ont gagnés constituaient un avantage pour le Québec. Cependant, cet avantage pour le Québec avait pour contrepartie les coûts supportés dans d'autres provinces, de sorte qu'il n'y a eu aucun avantage pour l'ensemble de la région de l'Atlantique. L'équipage du navire de la Nouvelle-Écosse comptait un chasseur de Terre-Neuve et son revenu a été considéré de la même façon. Ces revenus étaient évalués aux montants suivants :

Province	Valeur (\$)
Terre-Neuve	3 000
Québec	40 000
Nouvelle-Écosse	—
Région de l'Atlantique	—

Commissions reçues par les agents d'entreprises de traitement d'autres provinces

L'agent de la société Karlsen aux Îles de la Madeleine a perçu des commissions sur les peaux reçues des chasseurs côtiers et des chasseurs utilisant des palangriers. Il vendait donc ses services à une entreprise située à l'extérieur de la province et ses commissions constituaient un avantage pour le Québec. Des agents exerçaient également leurs activités à Terre-Neuve et sur la Côte-Nord mais, en 1982, ils représentaient les chasseurs et non les entreprises de traitement. Les commissions perçues par l'agent de la société Karlsen sont un avantage pour le Québec mais, puisqu'elles représentent des coûts équivalents en Nouvelle-Écosse,

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

il n'en résulte pas d'avantage pour la région de l'Atlantique. Cette situation s'est donc traduite de la façon suivante :

Province	Valeur (\$)
Terre-Neuve	—
Québec	35 000
Nouvelle-Écosse	—
Région de l'Atlantique	—

Autres avantages

Quelques autres organes (cœurs et foies) de phoques ont été consommés par les chasseurs, vendus à des établissements de recherche gouvernementaux (estomacs et entrailles) ou à des acheteurs étrangers (os de pénis exportés en Orient où ils sont utilisés comme aphrodisiaques). La valeur totale de ces organes est toutefois minime et elle n'a pas été incluse dans les calculs.

De nombreux pêcheurs et conditionneurs de poissons croient que la chasse au phoque entraîne d'autres avantages : elle permet de réduire les populations de phoques et donc d'accroître les stocks de poissons, de diminuer les parasites dans les poissons faisant l'objet de la pêche commerciale et de réduire les dommages causés par les phoques au matériel de pêche. Ces questions sont examinées à fond dans les chapitres 24, 25 et 26. Comme il est extrêmement difficile de quantifier l'effet des phoques du Groenland sur les stocks de poissons et de déterminer la valeur des pêches, ces deux éléments n'ont pas été inclus dans l'analyse coûts-avantages.

Coûts

Les coûts de la chasse au phoque correspondent à la valeur des biens et services auxquels il faut renoncer afin que la main-d'oeuvre et d'autres facteurs de production puissent servir à la chasse ainsi qu'au transport et au traitement des produits du phoque. Comme nous nous intéressons uniquement aux coûts nécessaires pour qu'il y ait chasse et traitement, tous les calculs visent à déterminer les coûts marginaux. Les « coûts » qui n'auraient pas diminué s'ils n'y avaient pas eu de chasse, comme le versement des intérêts sur un prêt obtenu par un pêcheur-chasseur pour financer la construction d'un palangrier, ne sont pas inclus.

Pour calculer les coûts des facteurs de production, on additionne habituellement les paiements faits à leur égard, en supposant que, s'il n'y avait pas eu de chasse, une rémunération semblable aurait été versée pour ces facteurs s'ils avaient été utilisés à d'autres fins. On tient compte des chasseurs autonomes en leur attribuant des coûts équivalents à la rémunération qu'ils recevraient pour un autre travail.

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Cependant, il devient difficile d'évaluer les coûts quand il faut supposer que, sans la chasse, les facteurs de production employés dans la chasse et dans d'autres activités connexes seraient inutilisés. Leur participation à la chasse au phoque n'occasionnerait alors aucun coût à la région en ce sens qu'il ne faudrait pas renoncer à d'autres biens et services au profit de la chasse au phoque et du traitement des produits du phoque. Dans une telle situation, il est courant d'attribuer à la main-d'oeuvre un prix « fictif » équivalant à zéro.

Dans les analyses coûts-avantages, cette méthode est rarement utilisée. Elle semble toutefois bien s'appliquer aux circonstances inhabituelles dans lesquelles se pratiquent la chasse au phoque, puisque la chasse et les activités de traitement connexes étaient généralement effectuées pendant une courte période en hiver, dans de petites collectivités isolées où le chômage saisonnier atteint parfois 50 %. Toutes les enquêtes menées à ce sujet ont révélé que, s'il n'y avait pas eu de chasse en 1982, les chasseurs n'auraient occupé aucun autre emploi rémunéré. Environ la moitié des chasseurs étaient d'abord des pêcheurs que la glace empêchait d'exercer leur activité première et qui subsistaient généralement en hiver grâce à des économies et à des prestations d'assurance-chômage. Les autres chasseurs étaient des chômeurs ou des personnes qui chassaient dans leurs temps libres. Les informateurs ont insisté sur le fait qu'aucun travailleur ayant un emploi permanent ne quitterait cet emploi pour aller chasser. De même, ils ont confirmé qu'aucun autre emploi qui en vaille la peine ne s'offrait aux travailleurs des entreprises de traitement et aux autres travailleurs effectuant des activités liées à la chasse. Par conséquent, un prix fictif nul a été attribué à la main-d'oeuvre dans les calculs suivants. Les résultats d'une « analyse de sensibilité », menée dans le but d'évaluer l'incidence de cette méthode, sont présentés à la fin de l'analyse coûts-avantages.

Les coûts qui ont été calculés sont les dépenses engagées par les chasseurs et les propriétaires de bateaux au cours de la chasse, ainsi que par les agents et les entreprises de traitement.

Dépenses des chasseurs côtiers

Les chasseurs côtiers ont engagé des dépenses au titre de la nourriture, des munitions et d'autres articles nécessaires à la chasse. Ces dépenses sont estimées aux montants suivants :

Province	Dépenses (\$)
Terre-Neuve	850 000
Québec	124 000
Nouvelle-Écosse	3 000
Région de l'Atlantique	976 000 ^a

a. Comme les chiffres ont été arrondis, leur somme ne correspond pas au total.

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Dépenses des propriétaires de bateaux

Les dépenses occasionnées par l'exploitation de palangriers et de grands bateaux ont habituellement été partagées entre les propriétaires et les membres de l'équipage. Les coûts supplémentaires engendrés par la chasse comprennent les sommes déboursées pour le carburant, la nourriture, les avaries au matériel et autres éléments semblables. Il est estimé que ces coûts atteignent les montants suivants :

Province	Dépenses (\$)
Terre-Neuve	836 000
Québec	115 000
Nouvelle-Écosse	136 000
Région de l'Atlantique	1 043 000 ^a

- a. Le montant exclut les paiements aux membres de l'équipage originaires de Québec et de Terre-Neuve qui travaillaient sur le grand bateau enregistré en Nouvelle-Écosse, puisque ces paiements ne représentent pas des coûts du point de vue de l'ensemble de la région.

Revenus sacrifiés par les chasseurs en raison de leur participation à la chasse

Si l'on suppose que les chasseurs auraient été en chômage s'ils n'avaient pas participé à la chasse, ils n'ont donc pas perdu de revenus au titre d'un autre emploi.

Frais de manutention et de transport

À Terre-Neuve, dix agents ont collecté les peaux et assuré leur transport à l'usine de la société Carino à Dildo. Certains d'entre eux se sont aussi chargés de la chair. Il y avait trois agents au Québec : un qui s'occupait de transporter les peaux des Îles de la Madeleine à l'usine Karlsen à Blandford et deux qui veillaient à expédier les peaux de la Côte-Nord à l'usine de Dildo. En Nouvelle-Écosse, le transport des peaux à Blandford était assuré par une coopérative de chasseurs, mais les coûts étaient minimes.

Comme la Commission royale suppose que les agents auraient été en chômage s'il n'y avait pas eu de chasse, le coût de cette main-d'oeuvre est donc nul.

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Cependant, les frais de transport sont pris en considération et sont estimés aux montants suivants :

Province	Coûts (\$)
Terre-Neuve	135 000
Québec	17 000
Nouvelle-Écosse	—
Région de l'Atlantique	152 000

Coûts des entreprises de traitement des peaux et de l'huile

Puisqu'il est supposé également que le coût de la main-d'oeuvre est nul, Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse devaient supporter, pour les fins du traitement des peaux et de l'huile, uniquement les coûts divers de production (énergie, eau, produits chimiques, dépréciation des installations et de l'équipement due à la transformation du phoque et autres coûts semblables), le coût des peaux brutes achetées dans d'autres provinces et les commissions versées aux agents d'autres provinces. Ces coûts sont estimés aux montants suivants :

Province	Coûts (\$)
Terre-Neuve	606 000
Québec	—
Nouvelle-Écosse	437 000
Région de l'Atlantique	379 000 ^a

- a. Les coûts attribuables à l'achat de peaux dans d'autres provinces ne sont pas inclus dans le total parce qu'il ne s'agit pas de coûts pour la région de l'Atlantique dans son ensemble.

Coûts des conditionneurs de viande

Si nous supposons que les travailleurs de l'usine de conditionnement de la baie Notre-Dame auraient été en chômage durant la période au cours de laquelle ils faisaient un travail de conditionnement de la chair de phoque, nous pouvons conclure que les seuls coûts de l'usine sont les coûts divers de production, qui sont évalués à 24 000 \$ pour Terre-Neuve.

Avantages nets

Le tableau 15.1 présente les avantages nets qui sont calculés à partir des avantages et des coûts énumérés ci-dessus. Par conséquent, les avantages nets de la chasse au phoque et du conditionnement de la viande de phoque atteignaient 3,2 millions de dollars en 1982 (3,8 millions en dollars de mars 1985) pour la région de l'Atlantique. Un peu plus de 70 % de cette somme est revenue à Terre-Neuve, un peu moins de 20 % au Québec et le reste (10 %) à la Nouvelle-Écosse.

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Tableau 15.1
Avantages nets de la chasse au phoque (en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Québec	Nouvelle-Écosse	Région de l'Atlantique
<u>Avantages</u>				
Peaux vendues ou stockées	3 398	630	745	4 143
Huile vendue	583	—	128	711
Chair vendue	575	97	27	700
Produits gardés pour l'usage personnel	205	57	—	262
Parts acquises par les chasseurs travaillant sur de grands bateaux enregistrés dans une autre province	3	40	—	—
Commissions reçues par les agents d'entreprises de traitement d'autres provinces	—	35	—	—
Autres avantages	—	—	—	—
Total	4 765	859	900	5 816
<u>Coûts</u>				
Chasseurs côtiers	850	124	3	976
Propriétaires de bateaux	835	115	136	1 043
Revenus sacrifiés par les chasseurs en raison de leur participation à la chasse	—	—	—	—
Frais de manutention et de transport	135	17	—	152
Traitement des peaux et de l'huile	606	—	437	379
Conditionnement de la viande	24	—	—	24
Total	2 459	256	575	2 574
<u>Avantages nets^a</u>	2 315	603	325	3 243

a. Les totaux des lignes et des colonnes ne correspondent pas entre eux à cause de la suppression des transferts interprovinciaux ou de l'arrondissement.

Effets indirects

Quand un secteur de l'économie d'une région tire un revenu supplémentaire d'une activité quelconque, d'autres secteurs de la même région bénéficient des retombées d'un tel gain. Ce phénomène s'appelle l'« effet multiplicateur ». Cet effet est pris en considération dans quelques analyses coûts-avantages. Cependant, l'application de multiplicateurs suscite de multiples difficultés théoriques et, de toute façon, Statistique Canada n'a calculé aucun multiplicateur se rapportant particulièrement à l'industrie de la chasse au phoque. Pour ces raisons théoriques et pratiques, nous n'utilisons pas de multiplicateurs dans la présente analyse coûts-avantages. Bien qu'il puisse s'ensuivre une légère sous-évaluation des avantages nets, cette conséquence semble préférable au risque de brosser un tableau exagéré de la situation à partir de données inexactes².

Analyse de sensibilité

Nous avons présenté ci-dessus les raisons pour lesquelles nous avons adopté un coût de la main-d'oeuvre nul dans la présente analyse. Étant donné les circonstances particulières dans lesquelles se pratique la chasse et compte tenu des perceptions des intervenants dans l'industrie, cette méthode semble appropriée. Cependant, il est utile de connaître l'effet d'une telle méthode. À cette fin, on peut mener une « analyse de sensibilité ». Il s'agit alors de refaire les calculs en fonction d'une autre hypothèse. On peut, par exemple, supposer que, s'il n'y avait pas eu de chasse au phoque en 1982, le taux de chômage des personnes qui se livrent habituellement à la chasse et à d'autres activités connexes dans cette région aurait été le même que celui qui est enregistré dans les districts de ces personnes.

Cette hypothèse a pour conséquence d'accroître considérablement les coûts et de réduire les avantages nets de la façon suivante :

-
2. Si, malgré ce qui précède, il est jugé approprié d'appliquer un multiplicateur, cette solution aura évidemment pour effet de grossir les avantages nets proportionnellement au multiplicateur choisi. Si le multiplicateur qui semble avoir la préférence du ministère des Pêches et des Océans (1,685) est utilisé, les avantages nets seront évalués de la façon suivante :

Province	Avantages nets (\$)
Terre-Neuve	3 901 000
Québec	1 016 000
Nouvelle-Écosse	548 000
Région de l'Atlantique	5 464 000

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Province	Avantages nets (\$)
Terre-Neuve	13 000
Québec	433 000
Nouvelle-Écosse	191 000
Région de l'Atlantique	637 000

L'hypothèse qui sous-tendait l'analyse précédente oriente donc fortement les résultats. Si d'autres hypothèses étaient appliquées, les avantages nets estimés seraient inférieurs, et peut être même très limités. Toutefois, selon la Commission royale, l'hypothèse la plus logique quant au revenu tiré d'un autre travail ou au coût de la main-d'oeuvre durant la saison de chasse, est de lui attribuer une valeur nulle.

Répercussions économiques de la chasse au phoque au Canada

Les avantages nets pour la région de l'Atlantique sont également des avantages nets pour le Canada. Toutefois, la campagne de chasse de 1982 a obligé le gouvernement fédéral à faire certains déboursés (recherches sur les phoques, surveillance et contrôle de la chasse, services de brise-glace et mesures de lutte contre les campagnes d'organismes opposés à la chasse au phoque), dont il faut tenir compte. En 1982, ces déboursés ont été anormalement élevés. Le gouvernement du Canada a dépensé des sommes considérables pour les personnes, les véhicules, les bateaux, les aéronefs et l'équipement affectés à la campagne de chasse de cette année-là et au cours de ses négociations avec des pays membres de la Communauté européenne.

Ces coûts ne peuvent être évalués qu'au moyen de renseignements fournis par le ministère des Pêches et des Océans (MPO) et d'autres ministères et organismes, dont le ministère des Affaires extérieures, la GRC et le ministère de la Défense nationale. On a donc demandé au MPO d'évaluer les coûts supportés en 1982 par le gouvernement fédéral qu'il n'aurait pas fallu supporter si, au début de l'année, on avait su que la chasse n'aurait pas lieu. Il s'agissait donc d'évaluer le coût marginal de la chasse pour le gouvernement fédéral et il a été indiqué clairement qu'il fallait exclure de cette évaluation les coûts qui ne sont pas liés à la chasse. À titre d'exemple, citons l'amortissement des bateaux qui auraient été utilisés à d'autres fins et les salaires des gens qui auraient continué à travailler pour le gouvernement, mais dont les tâches seraient restées sensiblement les mêmes s'il n'y avait eu aucune chasse en 1982. Le MPO a été prié de ventiler les coûts

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

pertinents sous quatre rubriques (recherche, surveillance, brise-glace, et publicité) ou toute autre rubrique pertinente.

Il a été établi que lorsqu'une activité importante cesse d'exister, il faut mettre beaucoup de temps avant d'éliminer toutes les dépenses qui lui sont liées. Le matériel doit être vendu et des travailleurs doivent être congédiés ou réaffectés. Par conséquent, les économies annuelles réalisées à cause de la fin de la chasse devraient s'accroître à la longue. C'est pourquoi on a demandé au MPO d'effectuer une deuxième analyse en suivant les mêmes directives que pour la première, mais en y incluant cependant les économies qui seraient réalisées seulement un an ou deux après la fin de la chasse.

Le MPO a compilé les estimations suivantes tout en soulignant que certaines d'entre elles dépendaient beaucoup des hypothèses utilisées :

Activité	Économies en 1982	Économies annuelles après les rajustements
Recherche	137 000 \$	247 000 \$
Surveillance	295 000 \$	295 000 \$
Brise-glace	-	-
Publicité et relations publi- ques	240 000 \$	50 000 \$
Affaires extérieures	5 000 \$	5 000 \$
Comité d'étude des phoques et de leur chasse	60 000 \$	60 000 \$
Total	737 000 \$	657 000 \$

Le total de la première colonne se rapproche du chiffre pour 1976-1977 présenté antérieurement par le MPO (Canada, MPO, 1979). On aurait pu s'attendre à un chiffre plus élevé. Compte tenu de l'inflation, le chiffre de 1976-1977 (706 000 \$) équivaldrait à 1,2 million de dollars en 1982, sans compter l'escalade, au cours de la période, des mesures de lutte prises par le gouvernement fédéral contre les activités des groupes opposés à la chasse au phoque.

Une partie de cette différence serait due au fait que l'estimation de 1976-1977 n'a pas toujours été calculée en termes de coûts marginaux. Il semble que divers coûts fixes qui n'auraient pas changé même si la chasse au phoque avait été interdite au cours de cette période faisaient partie de cette estimation. Citons, à titre d'exemple, l'amortissement des bateaux, la recherche sur les phoques et les salaires des agents des pêches dont les services auraient été retenus pour appliquer l'interdiction au lieu de surveiller la chasse.

La somme des données de la deuxième colonne est inférieure à celle des données de la première colonne, même si les économies réalisées chaque année au titre des dépenses en recherche sur la chasse auraient dû augmenter à la longue.

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Ce résultat imprévu s'explique comme suit : en 1982, les dépenses en publicité et en relations publiques pour lutter contre les activités des groupes opposés à la chasse au phoque étaient exceptionnellement élevées et auraient baissé considérablement en 1983 et par la suite, même si la chasse s'était maintenue au niveau de 1982.

Il importe de reconnaître les difficultés qu'il y a à évaluer de façon significative les dépenses additionnelles que la chasse au phoque a obligé le gouvernement fédéral à supporter. Par exemple, certaines recherches sur les phoques se seraient poursuivies même si la chasse avait pris fin en 1982. Il est fort possible que l'inquiétude grandissante qu'auraient suscitée les effets néfastes du grossissement des troupeaux de phoques sur les stocks de poissons et sur l'infestation parasitaire des espèces commerciales de poissons aurait pu donner lieu à une intensification de certains types de recherches sur les phoques. Cependant, seule l'adoption par la suite d'une politique pertinente aurait pu avoir une telle conséquence et l'on ne pouvait prédire de façon certaine que cette mesure aurait été prise.

La chasse au phoque a également terni l'image du Canada à l'échelle internationale. Il va sans dire que les campagnes menées par les organismes opposés à la chasse au phoque y ont contribué. Cette image ternie doit être vue comme un coût additionnel pour le Canada de la chasse au phoque dans la région de l'Atlantique. Il est impossible d'y attribuer une valeur précise, mais ce coût est important.

En soustrayant les coûts approximatifs de la chasse au phoque pour le gouvernement fédéral des avantages nets déjà calculés, on obtient des avantages nets de la chasse pour le Canada de quelque 2,5 millions de dollars en 1982.

L'interdépendance entre la chasse au phoque et la pêche

Les conditions de vie des pêcheurs sont vraiment très pénibles. Au travail dès quatre ou cinq heures du matin, ils ne rentrent souvent qu'à neuf ou dix heures le soir, sans que cela ne rapporte beaucoup. Je les ai vus souvent. . . partir le matin pour ne revenir que le soir, les mains vides, un filet ou deux en moins ou trop endommagés pour servir à nouveau. Ça fait vraiment mal au coeur quelquefois de les voir. Mais ils sont obligés de continuer. Voilà pourquoi, au printemps, les habitants des villages de pêche isolés, dispersés le long de la côte de Terre-Neuve, chassent le phoque. Cette activité est très importante pour nous. Nous mangeons la chair du phoque, qu'elle soit fraîche, mise en conserve ou salée pour l'hiver suivant. Le produit de la vente des peaux nous permet de régler les factures qui

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

s'accumulent pendant l'hiver et aide les pêcheurs à s'équiper en prévision de la saison de pêche. Si ceux-ci ont la chance de capturer quelques phoques, ils ont l'argent nécessaire pour remettre leur bateau à flot, réparer leurs filets et en acheter de nouveaux. Prenez notre cas. Cette année. . . nous avons été incapables de pratiquer la chasse au phoque, de sorte que nous subsistons seulement grâce aux prestations d'assurance-chômage, qui s'élèvent à 104 \$ par semaine. Rendez-vous compte de ce que vous pouvez faire avec 104 \$ par semaine, pour six personnes. Cela ne suffit même pas à acheter des provisions, aux prix où les denrées alimentaires sont vendues ici, de sorte que nous sommes privés de lait et de fruits frais, de hamburgers, de jus ou de frites, tous des aliments que la plupart des enfants prennent pour acquis. J'ai à peine les moyens d'acheter les denrées de base. Et ce n'est que l'épicerie. Il reste encore les factures d'huile, d'électricité, de téléphone. Il faut entretenir la maison, acheter des vêtements, etc. Si ... nous avions pu chasser le phoque cet hiver, nous n'aurions pas de dettes. Nous mangerions mieux et je serais en mesure d'acheter aux enfants certaines choses dont ils ont réellement besoin. Nous pourrions aussi acheter un plus grand nombre de filets puisqu'un pêcheur qui possède plus de filets prend plus de poissons et ne subit pas de pertes quand il répare les filets endommagés. Croyez-moi, les gens qui disent que les pêcheurs de Terre-Neuve n'ont pas besoin du revenu qu'ils tirent de la chasse au phoque ignorent tout de la situation des pêcheurs (Jefferson, 1984).

Les statistiques sur la chasse au phoque relevées depuis le milieu du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours reflètent la nature extrêmement variable de cette activité. Les efforts et les prises ont varié d'une année à l'autre et d'une région à l'autre. Il y a quelques années, les chasseurs du golfe du Saint-Laurent avaient accès aux phoques durant de longues périodes tandis que leurs homologues de Terre-Neuve étaient incapables de rejoindre les troupeaux de phoques à cause des conditions locales de la glace. Les tableaux 14.15 à 14.19 du chapitre 14 illustrent la variabilité des résultats de la chasse au phoque et laissent supposer que les chasseurs ne pouvaient jamais compter exclusivement sur leurs prises pour subsister. Toutefois, les gains tirés de la chasse au phoque faisaient souvent la différence entre maintenir une entreprise de pêche à flot ou faire faillite. Les chasseurs estimaient que les avantages de la chasse au phoque l'emportaient sur les risques que celle-ci comportait. Les tableaux 15.11 et 15.12 (annexe 15.5) indiquent l'importante contribution financière apportée par les palangriers terre-neuviens. L'annexe 15.5 fournit de plus amples détails.

Avantages et coûts d'ordre socio-culturel

Dans cette partie, on ne tente pas d'évaluer les avantages ou les coûts relatifs au mode de vie qui est associé à la chasse au phoque. Nous cherchons plutôt à évoquer la richesse folklorique et culturelle apportée par la chasse. Qu'il y ait de tels avantages ou coûts ne fait aucun doute, mais comment traduire l'intangible en dollars.

Bien que les pêcheurs et chasseurs participent à la chasse au phoque principalement pour des raisons économiques, cette activité a une importante dimension socio-culturelle (renforcement de l'esprit communautaire) et psychologique (augmentation de l'estime de soi). La majorité des chasseurs sont aussi pêcheurs, mais les étrangers ne comprennent pas le rapport entre la chasse et la pêche. On a attribué aux chasseurs de phoques les pires défauts de l'humanité : ils sont destructeurs, ignorants, cruels et égoïstes. Par contre, les pêcheurs sont plus souvent décrits dans des termes romantiques : ils sont bons, honnêtes et travailleurs. La brutalité qui semble entourer la chasse au phoque a soulevé des protestations, en partie à cause des images spectaculaires de l'abattage des blanchons qu'ont exploitées les médias et en partie à cause de la méthode utilisée (le gourdin). Les chasseurs madelinots et terre-neuviens reconnaissent qu'il y a eu des excès dans le passé, mais la plupart rejettent les accusations de cruauté ou d'indifférence à l'égard de la conservation et de la gestion des ressources. L'importance attribuée à l'utilisation rationnelle des ressources est confirmée dans le témoignage du Comité de développement local de Fleur-de-Lys.

C'était en l'an 1888, l'année de la « grande » chasse au phoque. Durant cette année-là, environ 12 000 phoques ont été tués sur la pointe Partridge. Les gens sont venus de partout, de Green Bay et de White Bay, pour récolter les phoques. Les hommes, les femmes et les enfants, même le prêtre de la paroisse, le Père Shene, étaient de l'expédition. On dit qu'il y avait tellement de phoques que les chasseurs, écoeurés, ont commencé à être cruels à leur égard, ce qui a terriblement fâché le Père Shene qui a prévenu les chasseurs qu'ils devront attendre encore longtemps avant de pouvoir capturer autant de phoques. Incidemment, les captures n'ont jamais été aussi nombreuses et ne le seront probablement jamais (Walsh et Lewis, 1985).

De nombreux chasseurs ont exprimé leur dégoût face à la chasse au blanchon et certains n'y sont allés qu'une fois et, par la suite, ont limité leurs efforts à la chasse côtière ou sur un palangrier (Wright, 1984). Voici comment un chasseur côtier décrit ses rapports avec les animaux et l'environnement :

J'apprécie énormément la nature, je la respecte, elle m'apprend beaucoup et me fascine. Si je dois tuer un

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

phoque et si je ne réussis pas du premier coup, j'en suis très affecté et la majorité des pêcheurs que je connais pensent comme moi. Le sang coule toujours quand on tue un animal. Pour les gens qui ne comprennent pas, c'est épouvantable. On nous prend pour des sauvages, mais c'est la bonne façon de procéder (Walsh et Lewis, 1985).

Au printemps de 1981, les glaces du golfe du Saint-Laurent ont transporté des phoques vers les côtes de l'Île-du-Prince-Édouard. Des hommes inexpérimentés, profitant d'une source de revenu inattendue, ont commencé à assommer les phoques, mais les agents des pêches ont rapidement interrompu la chasse dès qu'ils ont constaté que les chasseurs, par inexpérience, tuaient les phoques brutalement. Les chasseurs madelinots citent souvent cet incident comme exemple d'un comportement irréfléchi et cruel. Ils soutiennent que la chasse au phoque est une activité professionnelle que l'on ne maîtrise qu'après plusieurs années d'apprentissage et d'expérience.

En général, on considère que les autochtones respectent beaucoup plus l'environnement et la faune que les euro-Canadiens du Sud. Cependant, même parmi les Inuit, il y a eu des cas de cruauté, mais ce comportement n'est pas approuvé par les anciens. On attribue souvent les comportements déplacés à l'abus de l'alcool et à l'aliénation.

J'ai vécu parmi des chasseurs et des pêcheurs, de l'Alaska au Groenland, j'ai partagé leur vie pendant trente ans et je n'ai jamais été témoin de brutalité à l'égard des animaux. J'ai vu des animaux tués inutilement par des jeunes qui étaient allés au loin dans des pensionnats ou par des jeunes qui n'avaient pas appris avec les anciens du village. Ces jeunes sont jugés par les autochtones, de même que par la société dans son ensemble. J'ai aussi été témoin de comportements dégénérés et dangereux, presque toujours provoqués par l'alcool, chez des personnes qui, en général, étaient coïncés dans des petits villages, incapables de vivre comme le faisaient leurs ancêtres ni de jouer un rôle utile dans la société. J'ai constaté que les personnes qui vivent de la chasse ou de l'abattage d'animaux, si vous voulez, ont pour la vie un respect et une vénération que je n'ai jamais rencontrés parmi les chasseurs sportifs de la société moderne et industrialisée, qui tuent non pas pour vivre, mais peut-être pour retrouver un sentiment d'identité personnelle que leur a fait perdre la société moderne (Williamson, 1986).

Un chercheur de la Côte-Nord du Québec signale dans un mémoire présenté à la Commission que la chasse au phoque n'est pas un « sport

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

sanguinaire », mais une façon rude et brutale de gagner sa vie lorsque les possibilités d'emploi sont rares (Evans *et al.*, 1985).

Pendant plus de dix ans, les pêcheurs — chasseurs de la région de l'Atlantique ont dû faire face à une vive campagne de protestation orchestrée par de nombreux groupes de défense des droits des animaux. Au début, les chasseurs étaient surpris et choqués, mais à mesure que la campagne a porté fruit et que les économies des villages côtiers ont commencé à régresser, la surprise a fait place à la colère puis à la détermination de défendre le droit des producteurs primaires à gagner honnêtement leur vie.

Pour de nombreux résidents des villages côtiers de la région de l'Atlantique, la chasse au phoque annuelle est l'occasion rêvée de resserrer les liens qui unissent les membres de la collectivité puisqu'elle est au centre des conversations quotidiennes, qu'elle transparait dans la culture matérielle et qu'elle se perpétue dans les chansons et les histoires que se transmettent les générations.

Nord du Labrador

La chasse au phoque sur la côte du Labrador est marquée au sceau d'une évolution générale. Par exemple, depuis trente ans, on demeure de plus en plus en permanence dans les villages. De nombreux facteurs ont favorisé cette tendance : la réinstallation, dans les années 1950, des habitants de Hebron et de Nutak à Nain, Hopedale et Makkovik; la prise en charge des écoles par le gouvernement de Terre-Neuve, qui maintient les enfants et, par conséquent, leurs parents dans les villages et, enfin, la centralisation et l'expansion des services communautaires ou sociaux, particulièrement des services de santé et de bien-être. En général, l'accès au bien-être et aux services a augmenté le bien-être matériel, a réduit la mortalité infantile et a amélioré les services de santé, mais la vie sédentaire a aussi des répercussions négatives.

Les personnes sont tenues de rester dans les villages pour que leurs enfants puissent fréquenter l'école et pour être admissibles à certains transferts; cette situation entraîne une inactivité forcée durant les mois d'hiver qui, avec le manque de place (le nombre de logements n'a pas augmenté au même rythme que la population), provoque des conflits sociaux souvent liés à l'alcoolisme. La présence de nombreux bureaucrates et entrepreneurs dans bon nombre de villages contribuent à réduire le sentiment de propriété et de responsabilité à l'égard des affaires communautaires. L'augmentation considérable du nombre des décès accidentels, suicides, homicides, noyades et fusillades, témoigne également d'un malaise social grandissant. Les travailleurs des services médicaux et sociaux ont constaté que les comportements les plus extrêmes ou les manifestations de stress et de conflits sociaux s'atténuent bien souvent lorsque les familles retournent dans les campements d'été ou dans les campements éloignés (Williamson, 1985).

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Chez les Inuit du nord du Labrador, la chasse au phoque est perçue comme étant une affirmation de l'identité culturelle. Le chasseur qui a du succès est loué pour ses aptitudes qui témoignent de la qualité de l'enseignement qu'il a reçu des anciens de sa famille. À son retour de chasse, on accueille souvent le chasseur avec la question « *anguvene?* », ce qui signifie « as-tu tué quelque chose? » mais, veut dire littéralement « es-tu devenu un homme? ». Elle illustre la place essentielle qu'occupe la chasse dans la société des Inuit. Dans le nord du Labrador, la chasse et les aptitudes qu'elle nécessite déterminent également le bien-être et le succès d'une personne. Revenant à Nain après une semaine de réunions à St. John's et à Ottawa, un jeune représentant inuit déclare : « Trop de pourparlers, pas assez d'exercices; je ne me sens pas bien. » Il rassemble immédiatement son équipement de chasse et part vers le Nord, pour la baie d'Okak. Il revient plusieurs jours après avec quatre phoques et dit : « Je me sens redevenu un homme; maintenant, je peux retourner à mon bureau, à l'Association des Inuit du Labrador. » Le président actuel de cette association amène ses enfants à la chasse, les jours de congé, pour leur apprendre les aptitudes et les valeurs qu'il a assimilées comme chasseur. Le chef adjoint des revendications territoriales, un non-autochtone, pose des filets à phoque à l'automne et chasse l'otok (phoque qui se prélassse sur la glace) au printemps. Pour la plupart, les jeunes hommes du nord du Labrador, Inuit ou non-autochtones, chassent pour donner un sens à leur vie et retrouver leur identité (Williamson, 1985).

La chasse au phoque est plus qu'une activité culturelle; c'est une source de revenus supplémentaires qui fournit de la viande fraîche (beaucoup plus nutritive que bon nombre de denrées importées du Sud et vendues dans les magasins) et des peaux qui servent à la fabrication de mitaines et de bottes. La chasse au phoque fait appel à des qualités personnelles et à la connaissance de l'environnement. L'importance de cette connaissance est expliquée dans la publication : *Our Footprints Are Everywhere*, (Association des Inuit du Labrador, 1977), histoire de l'utilisation et de l'occupation des terres racontée par les Inuit et les colons du nord du Labrador.

Les jeunes apprennent des anciens comment reconnaître la bonne glace et la mauvaise, et les signes annonciateurs d'une tempête. Ils apprennent à se protéger contre les gelures, à manoeuvrer les petites embarcations dans les eaux agitées, à reconnaître les phoques qui couleront de ceux qui flotteront après avoir été abattus dans l'eau, à construire un abri de neige et à utiliser une carabine, un harpon ou un filet. Toutes ces connaissances sont apprises et assimilées durant la chasse au phoque et à d'autres animaux. La nature est parfois impitoyable envers les personnes qui ne possèdent pas ces connaissances et les erreurs peuvent être fatales.

La chasse enseigne aussi certaines valeurs. Les jeunes chasseurs apprennent à respecter les animaux, à ne pas tuer ceux qu'ils ne pourront ni récupérer ni utiliser. Le fait que certaines de ces valeurs aient été oubliées montre comment, à cause du système d'éducation, de nombreux jeunes ont été privés de l'apprentissage auprès des anciens et a donné à certains la honte de leur propre culture.

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Dans ce temps-là, on avait tout. Les habitants du Labrador étaient maîtres d'eux-mêmes. Ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient et personne ne détruisait quoi que ce soit inutilement. Jamais un trappeur ou un chasseur n'a tué un oiseau ou un animal s'il savait que cet oiseau ou cet animal pouvait se reproduire et qu'il y aurait des petits l'année suivante. Ils les laissaient tranquilles. . .

J'aimerais que nos terres nous appartiennent, parce que nous vivrons toujours de la chasse n'importe où. J'aimerais que nos terres appartiennent aux Inuit et non aux Kabloonaats [non-autochtones]. Je crois que tout est utile — la terre et la mer. Il y a des phoques dans l'eau et les animaux vont où ils doivent aller. Certains vont au sud, d'autres au nord. C'est pour que les gens puissent en profiter (Association des Inuit du Labrador, 1977).

Au cours des dernières années, la population du nord du Labrador et les responsables du conseil scolaire ont tenté de remédier aux effets de l'isolement entre les jeunes et leurs aînés. On intègre graduellement au programme d'études des cours sur des sujets et des aptitudes de vie autochtone, et la population demande le droit de nommer elle-même les représentants de son conseil scolaire.

La chasse au phoque comporte aussi un aspect récréatif, même pour les hommes qui chassent sérieusement pour la viande et les peaux. Selon Boles *et al.*, (1983): « La banquise, par un beau jour de printemps, est un environnement enivrant et les hommes attendent avec impatience l'ouverture de la chasse. » Au Labrador, la chasse au phoque est principalement une entreprise individuelle et ne nécessite pas l'effort coordonné d'un groupe de chasseurs, comme c'était le cas, autrefois, pour la chasse à la baleine, mais elle fait appel à la collaboration et il arrive souvent que les anciens et d'autres qui sont incapables de participer activement aident à planifier les excursions de chasse. En général, les chasseurs partagent leurs succès avec les gens du village en leur distribuant de la viande de phoque.

Île de Terre-Neuve

Pour de nombreux Terre-Neuviens, la chasse au phoque est l'expression d'une identité collective. L'histoire de cette chasse au phoque est une longue succession de drames, de triomphes, de pertes et de gains personnels. Bien que les profits considérables tirés de la chasse au phoque fassent partie de l'histoire, les Terre-Neuviens n'ont pas oublié les nombreuses vies perdues sur les glaces ni combien il est pénible d'attendre à terre le retour d'un chasseur. La tradition orale célèbre encore la bravoure et la témérité qui ont marqué certaines aventures de chasse et de nombreux chants et récits folkloriques font revivre des expéditions de

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

chasse glorieuses et moins glorieuses (Ryan et Small, 1978). La chasse au phoque inspire également la littérature et les oeuvres d'art contemporaines. Le classique de Cassie Brown, *Death on the ice* (1972) et les eaux fortes de David Blackwood sont des reflets très imagés de la vie des chasseurs de phoques dans les ports éloignés d'autrefois. Au cours des dernières années, le mouvement de protestation contre la chasse au phoque a déclenché diverses réactions. Certains Terre-Neuviens sont outrés de ce qui leur semble une attaque contre un mode de vie depuis longtemps établi. D'autres ont réagi avec sarcasme, malice ou humour (Lamson, 1979).

Dans les villages du nord de Terre-neuve, la réputation et le rang social d'une personne dépendent de la mesure dans laquelle elle se conforme aux valeurs culturelles admises dans la collectivité. Ces valeurs sont centrées sur le travail, la famille et, à certains endroits, la religion. La personne qui travaille dur et qui fait tous les efforts nécessaires pour garder une autonomie financière est généralement respectée, peu importe son statut professionnel. Par contre, celui ou celle qui fait peu d'efforts pour tirer profit des ressources disponibles et qui dépend du gouvernement, en particulier de l'aide sociale, perd le respect de sa collectivité.

À part les ressources forestières, les phoques sont l'une des rares ressources disponibles durant les mois d'hiver. Tous les pêcheurs peuvent obtenir un permis de chasse au phoque, de même que tous les titulaires d'un permis au cours des cinq années précédentes. La chasse offre aux hommes qui n'ont pas d'autre emploi la possibilité de démontrer leur adhésion aux valeurs de la collectivité. Ceux qui renoncent à leurs prestations d'assurance-chômage et partent à la chasse gagnent le respect de tous.

Bien que la chasse au phoque soit principalement une entreprise de coopération, comme la pêche, il existe un certain esprit de rivalité entre les



Les glaces de la région du Front

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

chasseurs, qui cherchent à savoir lequel d'entre eux est le meilleur. Les pêcheurs-chasseurs sont fiers de démontrer leurs talents de marin et de navigateur au beau milieu de l'hiver et de mettre leur résistance à l'épreuve, au large, dans de petites embarcations, d'une étoile à l'autre et à des températures bien au-dessous de zéro. Les hommes font preuve de leur goût pour le travail et l'autonomie financière, même lorsqu'ils n'ont aucune garantie que la chasse sera bonne. Les meilleurs chasseurs sont souvent les meilleurs pêcheurs (ils portent le surnom de « highliners »). Ils comptent parmi les plus vaillants du village et les plus aptes à faire preuve de leadership et d'initiative. Par conséquent, dans le nord de Terre-Neuve, la chasse au phoque rehausse le rang social d'une personne, de même que le sentiment de sa valeur et son estime de soi.

Nous, les pêcheurs-chasseurs, sommes établis le long de la côte nord-est de Terre-Neuve dans de petites collectivités qui comptent entre cinquante et plusieurs centaines de personnes. Nous vivons donc près de la terre, en harmonie avec la nature. Cela nous plaît de vivre ainsi. Nous apprécions notre chance et nous savons que bon nombre de citoyens au Canada convoiteraient notre mode de vie s'ils venaient à le connaître. Nous sommes pauvres à maints égards. Et pourtant, sous d'autres aspects, nous sommes riches. Nous survivons d'un mois à l'autre, d'une année à l'autre, dans l'espoir de jours meilleurs. En moyenne, nos revenus se situent bien en-deçà du seuil de pauvreté et pourtant, notre mode de vie est une source constante de satisfaction. Nos détracteurs disent souvent que des hommes comme moi ne gagnent que quelques centaines de dollars par année en chassant le phoque. La chasse ne procure donc aucun avantage économique important. Cependant, les Canadiens et les membres de la Commission doivent se rendre compte que, pour des familles dont le revenu approche le seuil de pauvreté, cent dollars est une grosse somme. C'est de l'argent sûr à une époque difficile de l'année. Sans ces dollars, nous ne pouvons continuer à faire de l'argent parce que nous devons les réinvestir dans d'autres campagnes de pêche. En 1981, j'ai retiré plus de 10 000 \$ bruts de la chasse au phoque et, en 1984, j'ai gagné 184 \$. Par quoi vais-je remplacer ce revenu? (Association canadienne des chasseurs de phoque, 1985).

De même, la participation à la chasse au large, sur un grand bateau, va dans le sens des valeurs culturelles. Wright (1984) fait remarquer que la résistance physique et la capacité de subvenir aux besoins de la famille sont considérés, à Terre-Neuve — et pas seulement là — comme deux critères de virilité :

Cette activité qui demande beaucoup de résistance physique est réservée aux hommes et entourée d'un aura qui impose

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

le respect de tous, qu'on soit déjà allé sur la glace ou non. En réalité, le mystère qui entoure la chasse est en partie dû au fait qu'elle a lieu dans un environnement que la plupart des gens ne peuvent qu'imaginer. . . Les chasseurs peuvent quitter la routine pendant un mois, mettre leur résistance à l'épreuve, dans un monde presque primitif plein de dangers et de désagréments (Wright, 1984).

Wright signale également que la solidarité, la fraternité et la confiance entre les chasseurs sont essentielles au succès de la chasse. Les jeunes hommes admis dans de tels groupes se forment une image positive d'eux-mêmes et attirent le respect des autres. Bien sûr, le statut social du participant à la chasse hauturière est aussi fonction de l'emploi et du revenu qui en découle.

L'effervescence et l'excitation que provoquait l'arrivée des phoques dans les villages isolés est l'une des caractéristiques de cette chasse au phoque :

Les hommes de la région disent que la chasse au phoque est l'une des meilleures « jobs » qu'ils aient jamais eues. Le travail était dur, mais c'était plaisant. Parfois, il faisait 20 degrés sous zéro (F). On travaillait ensemble.

Lorsqu'on voyait arriver un bon troupeau de phoques. . . Je ne peux pas l'expliquer. . . Bien, on devenait si énervé. . . Ça ne peut pas s'expliquer. Maintenant, quand ils passent, on voit qu'il y en a bien plus qu'avant, mais on ne peut les attraper comme avant.

C'est difficile à expliquer, mais le premier phoque qu'on attrapait, bien, il était au menu du prochain repas. Peu importe si c'était le dîner ou le souper, il fallait tous en manger (Blanchard, 1985b).

En somme, la capture des phoques et le traitement des peaux et de la viande étaient des activités que beaucoup attendaient avec impatience durant les longs mois d'hiver et de chômage. Ces activités faisaient appel à la collaboration des membres de la famille et des amis, et la camaraderie qui existait alors se reflétait dans les histoires qu'on se racontait et les espoirs qu'on partageait face à la prochaine saison. Les femmes participaient au traitement de la viande et, à la maison, à la confection de mocassins, de mitaines et de poupées en peau de phoque. Leurs sujets de conversation tournaient souvent autour de la chasse; elles reconnaissaient que c'était une activité que leur mari aimait.

Côte-Nord (Québec)

Les activités économiques des pêcheurs de la Basse-Côte-Nord étaient typiquement organisées selon les liens de famille. Pierre Beaucage (1968) a tracé le

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

portrait des pêcheurs et des chasseurs de plusieurs agglomérations et il a découvert un réseau complexe d'entente, de financement, ainsi que d'échange de main-d'oeuvre et de renseignements, déterminés en partie par tradition, par choix et par les circonstances de la main-d'oeuvre et des investissements. À La Tabatière, par exemple, la chasse au phoque était une entreprise collective et coopérative dirigée par dix familles de la localité. Par contre, la pêche à la morue était habituellement réservée à des ménages individuels. Les droits sur des zones particulières (nommées « fonds de pêche ») pour pêcher le saumon et attraper les phoques au filet appartenaient à des familles individuelles et étaient transmis de génération en génération. Les descendants des familles pionnières, comme les Robertson à La Tabatière, les Mauger à Tête-à-la-Baleine et les Jones à Wolf Bay ont conservé le contrôle des meilleurs emplacements et possédaient un avantage concurrentiel sur les nouveaux arrivants. Toutefois, le déclin des marchés pour les peaux de phoque peut sonner le glas des modes traditionnels d'exploitation des ressources par les familles. Leonard Robertson se dit préoccupé de ce que les jeunes n'auront pas la chance d'acquérir les connaissances nécessaires pour porter le flambeau à leur tour : « Les gens disent que, dans l'avenir, les hommes ne sauront plus comment utiliser l'équipement des grandes pêches. Mes fils aînés n'auront pas de problèmes, mais mon jeune fils, âgé de neuf ans, ignorera tout de la chasse au filet. Cette idée m'attriste. » (Blanchard, 1985a)

Les activités de la chasse au phoque sont au centre de l'esprit d'entraide et de coopération sur la Basse-Côte-Nord. L'arrivée des phoques au mois de décembre et le premier repas à la viande de phoque frais ravivent de vifs souvenirs, parce qu'ils témoignent de la survie aux rudes hivers à une époque où l'assurance-chômage et les autres sources d'aide n'existaient pas (Evans *et al.*, 1985).

Îles de la Madeleine

Les Madelinots considèrent la chasse au phoque comme un « cadeau du printemps », qui, durant les années exceptionnelles, permet aux chasseurs d'amasser des sommes considérables pour l'achat ou la construction d'une maison ou d'un bateau, par exemple. Selon Langford (1985), écrivain, les Madelinots attendent impatiemment l'arrivée des phoques comme un signe du retour du printemps; leur apparition revigore les insulaires fatigués de l'hiver. Les continentaux peuvent observer la venue graduelle du printemps par les bourgeons des arbres, mais les Madelinots n'ont pour tout signe naturel que l'allongement progressif des jours.

Vers la fin du mois de février, le climat d'attente atteint son paroxysme. . . des phoques ont été vus. Dorénavant et, pour quelques semaines, le quotidien madelinot est imprégné de l'atmosphère de la chasse au phoque. Les histoires de la chasse feront partie du menu quotidien des échanges entre les gens. La radio communautaire diffusera souvent les chansons locales à saveur de chasse au phoque où sont

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

rappelés les récits dramatiques de ceux qui ont laissé leur vie, les faux discours de la protestation et, aussi, la fête qu'elle suscite. Pas un adulte du milieu ne peut s'empêcher de s'informer des conditions des glaces et du comportement du troupeau de phoque à proximité du territoire. C'est le moment où les chasseurs combinent les coordonnées de leur connaissance populaire sur les vents, marées et courants, pour établir assez rigoureusement la position et les mouvements du troupeau de phoque (Association des chasseurs de phoque, 1985).

Si l'arrivée des phoques dans le Golfe est accueillie par tous avec enthousiasme, chacun n'envisage pas de la même façon la chasse sur les glaces. Aliette Geistdoerfer (1974) signale que les femmes et les amies essayent souvent de dissuader les hommes de partir, invoquant que les maigres profits ne valent pas les risques courus, que les hommes peuvent facilement trouver d'autres choses utiles à faire à la maison et que l'odeur de la graisse et du sang du phoque sont désagréables et tenaces. De tels arguments réussissent rarement à convaincre les chasseurs que les risques sont trop élevés. Ils considèrent la chasse au phoque comme une loterie, qui pourrait, un jour, leur rapporter gros.

La chasse au phoque est une activité qui demande beaucoup de résistance physique. Les chasseurs doivent donc être sains de corps et d'esprit pour endurer les rigueurs du froid :

La chasse au loup-marin n'a rien d'une partie de plaisir. Pour réussir une saison de chasse profitable, le chasseur madelinot devra tout d'abord posséder une forme physique impeccable, mais aussi une force de caractère à toute épreuve, car ce métier est pénible, exigeant et dangereux. Les heures passées sur les glaces sont très longues et les conditions climatiques, extrêmement variables durant cette période de l'année sont toujours source permanente de périls (Labelle, 1985).

De nombreux indices portent à croire que la chasse au phoque est au cœur de l'identité des Madelinots. Historiens (Hubert, Chiasson et Landry), ethnographes (Roy et Geistdoerfer), artistes (Langford, Chantraine) et travailleurs sociaux donnent tous à cette chasse une valeur qui dépasse l'intérêt économique. Comme l'archipel abrite une petite population, les habitants se connaissent bien et partagent leurs joies et leurs peines. Les années où la pêche est bonne, chacun en bénéficie, mais les effets d'un ralentissement économique ou d'une tragédie de la mer n'épargnent personne. L'archipel étant petit et relativement isolé, le folklore et la tradition orale font partie de la vie de tous les jours. La chasse au phoque est un sujet prédominant dans la riche culture traditionnelle des Madelinots. Le drame de Daniel LeBel et la perte de son équipage en 1911 a inspiré la composition d'une

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

complainte que l'on retrouve encore dans la tradition locale, de même que dans les répertoires des Acadiens vivant sur d'autres côtes du Golfe.

Les pêcheurs et les chasseurs de phoques sont très attentifs aux conditions écologiques et au comportement des poissons et des animaux parce que leur vie et leur gagne-pain en dépendent. Ils échangent leurs observations avec d'autres pêcheurs et il arrive que ces renseignements soient à l'origine d'une croyance traditionnelle. Un vieux chasseur a dit à Chiasson (1981) que les loups marins n'ont pas peur de l'homme sur la glace tant qu'ils ne sont pas assez proches pour distinguer son visage. Pour éviter d'effrayer les animaux et pour pouvoir s'en approcher suffisamment pour les tuer, on conseillait donc aux chasseurs de se voiler le visage. Certains événements naturels sont considérés comme des signes de bonne fortune. Des corneilles volant de l'intérieur des terres vers un groupe de chasseurs côtiers qui marchent vers la glace est un signe de chance; des corneilles volant vers la mer, dans la même direction que les chasseurs, est un signe que les phoques et les glaces se déplaceront vers le large (De l'Orme et LeBlanc, 1980).

La collectivité madelinote démontre son appui à la chasse au phoque de diverses façons. La publication récente d'un recueil de recettes des Îles comprend plusieurs recettes de plats à la chair de phoque. Une boulangerie locale utilise de l'huile de phoque dans la confection de pains et gâteaux. Les restaurants des Îles servent de la viande de phoque en saison et à chaque été, on organise un festival du phoque durant la saison touristique. Les médias locaux font régulièrement mention de la chasse au phoque et de questions connexes; chansons et poèmes sont présentés régulièrement sur les ondes et dans la presse et enfin, les marchands vendent des produits du phoque fabriqués sur place.

Dans notre société actuelle, il y a toujours la tentation de ne prendre au sérieux que ce qui est traduisible en chiffres... surtout ceux qui correspondent à des dollars. Toutefois, les valeurs intangibles dont nous venons de parler ne doivent pas être traitées de façon cavalière même si elles ne portent pas le signe du dollar.



Chasseur côtier aux Îles de la Madeleine

Les conséquences de l'effondrement de la chasse au phoque

La saison de chasse de 1982 a été la dernière du genre. En 1983, seulement 64 509 phoques ont été capturés, contre 153 536 en 1982. Seulement trois gros navires y ont pris part. Un quota avait été accordé aux Norvégiens qui l'avaient jugé trop faible pour justifier l'envoi de navires dans les eaux canadiennes. En 1984, les prises de phoques, environ 33 500, ont été à peine supérieures à la moitié des prises de 1983. En 1985, la chasse n'était plus ce qu'elle avait été : seulement 23 200 phoques ont été capturés. Ni la société Carino ni la société Karlsen n'ont acheté des peaux, et la chasse a servi essentiellement à s'approvisionner en chair; dans certains cas, on dit même que des peaux ont été jetées.

L'effondrement de la chasse au phoque a eu des conséquences tant économiques que non économiques. Pour le Canada, un pays riche qui a produit en 1982 des biens et services valant quelque 329 milliards de dollars, la perte de l'industrie de la chasse au phoque doit être jugée négligeable au plan économique. Même si 75 % des activités de chasse se sont produites à Terre-Neuve, une des provinces les plus pauvres du Canada, elles n'y sont responsables que d'environ 1 % du produit provincial brut. Au Québec et en Nouvelle-Écosse, les deux autres provinces de l'Est où il y avait chasse au phoque, l'effondrement de la chasse a été à peine ressenti.

Si notre vue de la chasse au phoque est très étroite et que l'on soit satisfait de citer des moyennes, la valeur économique de la chasse peut paraître minime; par exemple, en 1980, année où la chasse au phoque a été relativement bonne, le chasseur côtier n'en retirait qu'environ 150 \$ en moyenne, après déduction de ses dépenses. Les revenus des chasseurs de phoque utilisant des bateaux étaient plus élevés, mais, en 1980, ils n'atteignaient, après déduction des dépenses, qu'environ 1 300 \$ à bord des palangriers et 2 600 \$ à bord des gros navires (King, 1981, tableau 12). La plupart du temps, la saison de chasse ne durait qu'une semaine ou deux et ne représentait, en moyenne, qu'un faible pourcentage des revenus. En réalité, pour les propriétaires de palangriers qui s'adonnaient aussi à la pêche relativement lucrative au crabe et au homard, les bénéfices de la chasse au phoque n'ont dû être qu'une infime partie de leur revenu annuel.

De plus, la chasse au phoque n'était pas une source fiable de revenus. Les intempéries et la dérive de la banquise abaissaient parfois considérablement le niveau des prises. Par exemple, au Labrador, les prises n'ont atteint en 1982 qu'un sixième des prises de 1981, même si les prix offerts par les apprêteurs n'avaient pas changé.

Il faut aussi dire que certains chasseurs côtiers chassaient le phoque surtout par plaisir. Aux Îles de la Madeleine, par beau temps, on dit que tous les hommes en bonne santé avaient l'habitude de chasser le phoque dès le premier jour de la saison. Aux deuxième ou troisième jours, la plupart y avaient renoncé.

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

En 1980, 74 % des chasseurs côtiers des Îles de la Madeleine ayant pris part à la chasse n'en ont retiré aucun revenu (King, 1981, tableau 13). L'argent aurait été un aspect secondaire pour de nombreux chasseurs côtiers et la fin de la chasse ne peut absolument pas être considérée comme un désastre économique.

Toutefois, les moyennes peuvent être trompeuses. Sur le plan géographique, la chasse était concentrée. En 1982, 86 % (en valeur) des prises de Terre-Neuve avaient été capturées le long de la côte nord, entre le cap Normand et le cap Fréhel et 90 % (en valeur) des prises du Québec se limitaient aux Îles de la Madeleine. Des enquêtes réalisées auprès des chasseurs pour le compte de la Commission royale à St. Anthony (Terre-Neuve) et aux Îles de la Madeleine ont montré jusqu'à quel point la chasse au phoque était importante dans ces petites localités. La chasse procurait de 5 % à 20 % du revenu annuel des chasseurs recensés et avait lieu au moment où de nombreux pêcheurs avaient épuisé, ou presque, leurs droits à des prestations. Les propriétaires de palangriers profitaient tout particulièrement de la saison de chasse au phoque qui leur apportait certains revenus leur permettant d'acheter, sans avoir à s'endetter, des engins de pêche et des fournitures en vue de la saison de pêche imminente.

La chasse au phoque tenait une place particulièrement importante dans la vie des gens de la côte du Labrador. À cause de l'isolement de ces gens, la pêche côtière constituait leur seule autre source de revenu et la saison de pêche était courte (Hill, 1983, p. 56). Environ 25 % des familles du sud-est du Labrador et plus de 30 % des familles du nord du Labrador vivaient sous le seuil de la pauvreté défini par Statistique Canada. La chasse au phoque représentait pour elles une source importante de revenus.

Bien que le revenu moyen des chasseurs de phoques ait été faible, on peut attribuer cette situation en partie à la participation des chasseurs pour lesquels la chasse n'était qu'un sport ou une activité sociale. En tenant compte des chasseurs côtiers ayant retiré de la chasse un certain revenu, leur revenu moyen net de 1980 a été d'environ 375 \$. En limitant l'analyse aux chasseurs « sérieux », les revenus moyens seraient encore plus élevés. La chasse au phoque a surtout fait perdre des revenus en 1983 parce qu'en même temps, il y a eu baisse des prises et des prix de poissons démersaux, la principale source de revenu pour la plupart des chasseurs de phoques.

La majeure partie des revenus tirés de la chasse au phoque provenait de la vente de peaux aux apprêteurs, mais la chair de phoque était également importante. Les chasseurs de phoques de Terre-Neuve consommaient eux-mêmes une partie de la chair de phoque et vendaient le reste au quai ou l'écoulaient dans des supermarchés ou ailleurs. Malgré la quasi-absence de débouchés commerciaux à l'extérieur de Terre-Neuve, les habitants des Îles de la Madeleine et de la Côte-Nord du Québec consommaient de la chair de phoque. Les habitants de la côte du Labrador en consommaient des quantités particulièrement importantes. D'après une enquête réalisée en 1980-1981 auprès des ménages de Rigolet, plus de 90 %

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

des familles avaient consommé, au cours de la période de 12 mois, de 1 à 180 kilogrammes de chair de phoque annelé. Treize familles sur un total de 59 en avaient consommé plus de 45 kilogrammes et, en 1980, le coût moyen de la viande rouge qu'elles auraient dû acheter pour remplacer les protéines tirées de la chair de phoque aurait atteint 830 \$ (Boles *et al.*, 1983, p. 96-97). La fin de la chasse au phoque pourrait avoir des effets de plus en plus néfastes sur la qualité de l'alimentation au Labrador.

L'effondrement de la chasse au phoque n'a pas seulement porté préjudice aux chasseurs de phoques et à leurs familles. Ce sont les travailleurs des usines de traitement des peaux de phoques qui ont peut-être subi les pires contrecoups de l'interruption de la chasse. À Blandford (Nouvelle-Écosse), centre de conditionnement des peaux entre mars et la mi-mai, un grand nombre des travailleurs étaient des pêcheurs; on peut donc les comparer aux pêcheurs qui participaient à la chasse au phoque. L'usine fonctionne toujours de façon saisonnière pour conditionner le poisson et emploie un groupe stable de travailleurs. La perte du traitement des peaux de phoques a éliminé de cinq à six semaines de travail pour chacun, mais leur emploi existe encore.

Les personnes qui ont probablement perdu le plus sont les travailleurs de l'usine de Dildo, à Terre-Neuve. Nombre d'entre eux étaient âgés et occupaient depuis longtemps des emplois qu'ils pensaient sûrs. Ils travaillaient habituellement pendant huit mois et, le reste de l'année, touchaient des prestations d'assurance-chômage. La fermeture des activités de traitement des peaux leur a fait perdre leur principale, et parfois unique, source de revenu, dans un endroit isolé où les chances d'en trouver un autre sont minces. Ils sont peu scolarisés et leur expérience de travail en conditionnement du phoque peut difficilement être mise à profit même s'ils déménagent.

L'impact sur les travailleurs de l'usine de conditionnement de la chair de phoque à Comfort Cove (Terre-Neuve) est moins prévisible, car leur avenir dépend de la disponibilité de carcasses de phoques. Celle-ci dépend elle-même de la continuation de la chasse, du prix payé aux chasseurs pour les carcasses et du marché pour la chair de phoque en conserve. Si l'usine cesse de conditionner la chair de phoque, de 20 à 25 personnes perdront de 6 à 8 semaines d'emploi. Aussi longtemps que l'usine continuera à conditionner des produits du poisson, toutefois, ces personnes pourront y trouver un emploi saisonnier.

Le préjudice social et non matériel causé par l'effondrement de la chasse au phoque pourrait bien être d'une importance beaucoup plus grande que ses effets économiques. Tandis qu'il serait abusif d'essayer de traduire ces effets en termes monétaires au moyen des instruments d'analyse économique « coûts-avantages », les effets sociaux et non matériels sont néanmoins importants. Voici une description de certains des principaux effets sociaux et non matériels.

En plus de subir des pertes économiques, les habitants des petites localités qui sont privés d'une partie importante de leur revenu à cause de la fin de la chasse

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

au phoque et du conditionnement des produits du phoque, sont également touchés dans leur fierté et leur estime de soi. De nos jours, il n'est pas déshonorant de toucher des prestations d'assurance-chômage. En partie à cause du fait que ces prestations ne sont versées qu'à ceux qui ont occupé un emploi, elles sont souvent vues comme une preuve d'ardeur au travail. Toutefois, il y a perte de prestige et de fierté pour ceux qui ont recours à l'aide sociale (Hill, 1983, p. 150). Leur amour-propre en souffre et l'absence d'emploi rémunéré leur enlève souvent la raison de vivre qu'ils pouvaient avoir antérieurement. Dans les petites localités, l'éthique du travail est encore bien enracinée.

À la fin d'un hiver rigoureux aux activités limitées, chasser le phoque par beau temps représentait une activité joyeuse et stimulante. La chasse permettait de cimenter les rapports sociaux et de remonter le moral des gens. Chez les Inuit, elle permettait aux hommes de montrer leur savoir-faire et d'acquérir la patience ainsi que d'autres traits de caractère très estimés dans leur société. L'interdiction de la chasse pourrait donc causer des torts sociaux et culturels.

On peut soutenir que l'attitude affichée par les chasseurs de phoques après 1982 prouve que les avantages sociaux et culturels de la chasse au phoque ont été exagérés. Lorsque le marché des peaux de phoque s'est effondré et que l'avantage financier de la chasse est disparu, la plupart des chasseurs ont semblé perdre leur motivation. Certains observateurs ont conclu que c'était surtout l'argent qui intéressait les chasseurs de phoques et que les avantages « psychologiques » étaient sans importance (Watson, 1985, par exemple).

Bien que cet argument ne soit pas sans valeur, il est excessif. Tant qu'il était possible de vendre les peaux de phoque, le succès de la chasse était quantifiable. Le fait de tuer les phoques et de les laisser sur la glace serait pour les chasseurs une tuerie insensée qui ne leur apporterait ni satisfaction ni avantage.

C'est là une situation qui n'est pas très différente de celle des cadres supérieurs des grandes entreprises. Il ne fait pas de doute qu'ils tirent une satisfaction de leur travail. Ils font continuellement face à des défis et le fait de les relever leur procure un « revenu psychologique ». Le revenu monétaire, bien entendu, est important parce qu'il est nécessaire pour maintenir les niveaux de vie et de sécurité souhaités, mais aussi parce qu'ils permettent de quantifier le succès. Enlevez-leur ce revenu pécuniaire, et le revenu psychologique, qui existait sans aucun doute auparavant, disparaît.

Cet effondrement spectaculaire d'une industrie séculaire a été renforcé par l'interdiction, imposée par la Communauté européenne en octobre 1983, d'importer les peaux de bébés phoques. Même sans cette interdiction, il est peu probable que la chasse aurait survécu. Le marché des vêtements en peau de phoque est subitement disparu, en partie à cause de la détérioration des conditions économiques et en partie à cause de l'évolution de la mode, mais surtout à cause des succès remportés par les organismes opposés à la chasse au phoque (voir le chapitre 9). En Europe,

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

peu de gens se procuraient des vêtements en peau de phoque. Il était même devenu impossible d'écouler les peaux de phoques plus âgés qui n'étaient pas assujetties à l'interdiction. La G.C. Rieber and Company a réduit les activités de son usine de Bergen, en Norvège, et certains commerçants et fourreurs ont fait faillite.

En 1982, les apprêteurs canadiens semblaient parier que le marché tiendrait bon; ils ont acheté, à des prix quasi maximaux, les 150 000 peaux qui leur étaient offertes. Ils s'étaient trompés : vers le milieu de l'année, le marché s'est effondré. L'usine de traitement Karlsen, à Blandford, a cessé ses achats après la saison de chasse de 1983. Quant à la société Carino, à Dildo, elle a continué ses achats pendant un an, mais à une échelle réduite. En 1985, au moment où la chasse aurait eu lieu normalement, les chasseurs de phoques ne disposaient plus d'aucun acheteur d'importance à qui vendre leurs prises.

Si on le compare à l'ensemble du secteur de la fourrure au Canada, qui est évalué à plusieurs centaines de millions de dollars et qui risque lui aussi d'être attaqué par les défenseurs des droits des animaux, le secteur des peaux de phoques a eu peu d'importance. À l'échelle mondiale, les vêtements en peau de phoque ne représentaient qu'environ 1 % ou 2 % de la valeur totale des vêtements de fourrure. Si des campagnes comme celles qui ont été dirigées contre les importations de produits canadiens du poisson au Royaume-Uni et aux États-Unis avaient réussi, l'économie de la région atlantique en aurait subi un tort incalculable (voir le chapitre 9). Les exportations de produits des pêches du Canada, dont quelque 65 % proviennent de la région atlantique, représentent annuellement plus d'un milliard de dollars; même une légère diminution dans ce secteur annulerait bien des fois tous les avantages économiques de la chasse au phoque.

Pour qu'il y ait reprise de la demande de peaux de phoque, il faudrait un changement dans l'attitude du public, particulièrement en Europe occidentale, et ce changement ne semble pas encore imminent. Il semble y avoir une certaine confusion au sein des organisations défavorables à la chasse à cause de la contradiction entre les droits des animaux et ceux des autochtones et aussi à cause de la distinction entre se préoccuper de l'animal individuellement et se préoccuper de l'espèce ou de l'écosystème.

L'effondrement de la chasse au phoque pourrait avoir des répercussions à long terme : les troupeaux de phoques canadiens pourraient s'accroître et accaparer une partie de plus en plus importante du poisson commercial dont vit l'industrie de la pêche. Nous n'avons pas envisagé cette possibilité dans notre analyse avantages-coûts précédente, même si elle pouvait avoir une grande portée économique au cours des années à venir. Un autre danger possible serait que l'accroissement des troupeaux de phoques du Groenland fasse augmenter l'infestation parasitaire des poissons et, par conséquent, les coûts pour les conditionneurs de poisson. Nous abordons ces questions aux chapitres 24 et 26 du présent rapport.

Annexes

Annexe 15.1 Buts et cadre de l'analyse coûts-avantages

L'analyse coûts-avantages a principalement pour but d'évaluer les avantages économiques nets de la chasse au phoque à laquelle s'adonnent soit les chasseurs côtiers, les chasseurs à bord de palangriers ou les chasseurs à bord de grands bateaux, pour l'ensemble du Canada, pour la région de l'Atlantique et pour chacune des provinces de cette région. La chasse au phoque dans la région de l'Atlantique se pratique depuis fort longtemps, mais elle a suscité peu d'intérêt à l'extérieur des collectivités qui participaient à la chasse et à la transformation des produits du phoque jusqu'au début des années 1960, époque de l'apparition des premiers groupes opposés à la chasse au phoque. Ces groupes ont réclamé l'abolition de la chasse qui, disaient-ils, faisait souffrir inutilement les phoques et pouvait provoquer l'extinction de l'espèce. Leurs campagnes ont été tellement efficaces que le marché des vêtements en peaux de phoque a presque été entièrement ruiné, la Communauté européenne (CE) a interdit l'importation de peaux de jeunes phoques du Groenland et de jeunes phoques à capuchon. Aussi, bien que l'on capture encore officiellement des phoques, les prises sont passées de 192 752 phoques en 1981 à environ 23 200 en 1985.

Pour bien délimiter le cadre de l'analyse, il a fallu prendre des décisions au sujet de l'année visée par l'analyse, du champ d'application de celle-ci, des méthodes d'évaluation des avantages, des coûts et des avantages nets ainsi que des sources d'information utilisées.

Année de référence

Même au plus fort de la chasse au phoque, les prises variaient en importance d'une année à l'autre, principalement en raison des changements dans les conditions météorologiques et de la dérive de la banquise. Aucune année n'était « normale » à tous les points de vue. Il a été décidé de calculer les avantages et les coûts économiques de la chasse au cours de la dernière année pour laquelle nous disposons de données et qui est compatible avec la tendance à long terme, sinon les résultats de l'analyse seraient de peu d'intérêt.

Le graphique 14.4 du chapitre 14 indique le nombre de phoques capturés, les prix payés pour les peaux brutes par les entreprises de traitement et les prix des peaux de phoque exportées entre 1970 et 1984. L'année 1982 remplit assez bien les deux critères. Quand on compare la tendance de la période à chacune de ces séries de données, on s'aperçoit que les valeurs obtenues pour l'année 1982 se rapprochent de la tendance, bien que les prises aient été moins nombreuses cette année-là qu'en 1981, une année exceptionnelle, et qu'en 1980. Ensuite, on assiste après 1982 à une régression prononcée de la chasse. L'année 1982 a donc été choisie aux fins du

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

calcul des avantages et des coûts économiques de la chasse au phoque de la région de l'Atlantique.

Champ d'application

Des calculs distincts sont faits pour la région de l'Atlantique et pour les trois provinces (Québec, Terre-Neuve et Nouvelle-Écosse) qui, considère-t-on, font partie de cette région et qui participaient à la chasse au phoque en 1982. Aucun permis de chasse n'a été délivré à l'Île-du-Prince-Édouard ou au Nouveau-Brunswick cette année-là. En outre, des calculs distincts sont faits pour le Labrador, étant donné la culture et le mode de vie différents de certaines collectivités de cette partie de Terre-Neuve qui s'adonnent à la chasse au phoque. Enfin, un calcul est fait pour l'ensemble du Canada.

Avantages

Les avantages de la chasse au phoque équivalent à la valeur des biens et des services qu'elle procure, c'est-à-dire, les peaux, l'huile et la chair, que le chasseur les vende ou qu'il les garde pour son usage personnel. Dans le calcul des avantages revenant à chacune des provinces en cause, quand des chasseurs ou des représentants d'entreprises de traitement exercent leurs activités pour le compte d'une autre province que leur province d'origine, les gains des premiers et les commissions des deuxièmes sont attribués à leur province d'origine.

Par ailleurs, les « produits intermédiaires » ne sont pas comptés deux fois. Par exemple, les ventes des peaux traitées sont incluses dans les avantages, mais les ventes de peaux brutes par un chasseur à une entreprise de traitement dans sa province d'origine ne sont pas retenues. Cependant, si un chasseur côtier vend des peaux brutes à une entreprise de traitement établie dans une autre province, ces gains sont compris dans les avantages que retire sa province d'origine; mais pour déterminer les avantages globaux pour la région de l'Atlantique, le produit de la vente de ces peaux brutes n'est pas pris en considération dans le calcul des avantages que retire la province d'origine de l'entreprise de traitement.

Coûts

Par l'expression « coûts de la chasse au phoque », nous entendons la valeur des biens et services auxquels il faut renoncer pour que la main-d'oeuvre et d'autres facteurs de production puissent être consacrés à la chasse, de même qu'au transport et au traitement des produits du phoque.

Comme nous nous intéressons uniquement aux coûts nécessaires pour qu'il y ait chasse et traitement, tous nos calculs viseront à déterminer les coûts

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

marginiaux. Les « coûts » qui n'auraient pas diminué s'il n'y avait pas eu de chasse, comme le remboursement d'un prêt obtenu par un pêcheur-chasseur pour financer la construction de son palangrier, ne sont pas inclus si celui-ci pouvait utiliser son bateau pour pêcher.

Pour calculer les coûts de l'achat, on additionne habituellement les paiements faits à ces facteurs, en supposant que, s'il n'y avait pas eu de chasse, il aurait fallu verser une rémunération semblable à leur égard à d'autres fins. On tient compte des chasseurs autonomes en leur attribuant des coûts équivalents à la rémunération qu'ils recevraient pour un autre travail.

Il est particulièrement difficile d'évaluer le prix de la main-d'oeuvre dans les collectivités durement touchées par le chômage, comme celles qui s'adonnaient à la chasse au phoque et au traitement des produits du phoque. En restant à la maison, certains chasseurs auraient peut-être trouvé un autre emploi et le revenu tiré de cet emploi équivaldrait à peu près à la valeur des biens et services que la chasse au phoque aurait procurés. Cependant, les personnes interrogées à ce sujet ont toujours répondu qu'il n'y avait aucune autre possibilité d'emploi à part la chasse. Cette affirmation pourrait refléter assez bien la réalité puisque environ la moitié des chasseurs subsistait généralement en hiver grâce à des économies et à des prestations d'assurance-chômage et que l'autre moitié pouvait très bien avoir été sans emploi ou avoir chassé le phoque dans leurs temps libres. Les informateurs ont insisté sur le fait qu'aucun travailleur ayant un emploi permanent ne quitterait cet emploi pour aller chasser. De même, ils ont confirmé qu'aucun emploi qui en vaille la peine ne s'offrait aux travailleurs des entreprises de traitement et aux autres travailleurs effectuant des activités reliées à la chasse⁴.

La première méthode de calcul repose sur la supposition que les informateurs avaient raison dans l'ensemble et qu'aucun autre emploi de rechange n'aurait été offert. Un « prix fictif » nul a donc été attribué aux chasseurs de phoques. La même valeur a été accordée à la main-d'oeuvre des entreprises de traitement et des représentants. Il s'agit là d'une hypothèse extrême, qui est rarement appliquée dans les analyses coûts-avantages. C'est avec appréhension et après beaucoup d'hésitation que nous l'avons adoptée dans notre présente analyse. Mais les circonstances dans lesquelles s'est pratiquée la chasse au phoque sont inhabituelles, puisque la chasse et le traitement étaient généralement effectués pendant une courte période en hiver, dans de petites collectivités isolées où le chômage saisonnier atteint parfois 50 %.

4. Il ne faudrait pas déduire de ces observations que les chasseurs et les autres travailleurs concernés restent oisifs quand ils ne peuvent exercer leurs activités habituelles; c'est plutôt le contraire qui prévaut, puisque le travail est une valeur très respectée dans les districts en cause. Les hommes coupent du bois, vont à la chasse, réparent leurs maisons et s'acquittent d'autres tâches utiles. En principe, la valeur de ces activités devrait être considérée comme la valeur de renonciation à la chasse au phoque ou à d'autres emplois associés à la chasse au phoque. Mais il ne s'ensuit pas nécessairement que de nombreux travaux sont effectués en surplus durant l'année; ceux-ci peuvent être simplement redistribués dans le temps ou entre les habitants.

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

En raison du caractère extrême de l'hypothèse, des « analyses de sensibilité » ont toutefois été effectuées afin d'évaluer son incidence. Les calculs ont été refaits en fonction d'une autre hypothèse selon laquelle, s'il n'y avait pas eu de chasse, le niveau de l'emploi des chasseurs et des travailleurs des entreprises de traitement ainsi que des agents aurait été équivalent au niveau de l'emploi global de la région. Cette hypothèse semble être la seule autre hypothèse applicable, mais elle est encore plus extrême que la précédente, puisque les chasseurs, les agents et les employés des entreprises de traitement font partie de catégories professionnelles qui sont habituellement plus touchées que l'ensemble de la population par le chômage en hiver. On pourrait supposer d'autres taux de chômage (20 %, 30 %, 40 % et ainsi de suite), mais il serait difficile de les justifier.

Par conséquent, il semblerait que la première hypothèse, soit l'utilisation d'un prix fictif de la main-d'oeuvre équivalant à zéro, reflète assez fidèlement la réalité et devrait ainsi être retenue, et l'analyse de sensibilité n'a été réalisée que dans le but d'en faire ressortir l'effet.

Avantages nets

Pour calculer les avantages nets, il faut soustraire les coûts des avantages. La présente étude a pour but de dégager l'incidence globale de la chasse au phoque sur la région de l'Atlantique et sur les provinces de cette région, et non pas de déterminer la manière dont les avantages nets de la chasse au phoque et du traitement des produits du phoque ont été répartis. Par exemple, la productivité du capital et celle de la main-d'oeuvre ne sont pas calculées séparément et les avantages nets ne sont pas attribués aux secteurs primaire, secondaire ou tertiaire de la région. Cependant, la valeur de la chasse pour les collectivités qui en sont fortement tributaires fait l'objet de quelques observations.

Avantages indirects

Quand un secteur de l'économie d'une région tire un revenu d'une activité quelconque, d'autres secteurs de la même région bénéficient des retombées d'un tel gain. Ce phénomène s'appelle « l'effet multiplicateur ». Par exemple, si un chasseur dépense une partie du revenu qu'il a tiré de la chasse en engins de pêche pour la prochaine saison et en matériaux de construction pour aménager son sous-sol, la chasse profite indirectement aux producteurs et aux distributeurs de ces articles dans la région. Il semblerait donc opportun de tenir compte d'effets multiplicateurs de cet ordre dans l'analyse coûts-avantages.

Néanmoins, l'application de multiplicateur suscite de multiples difficultés théoriques et pratiques⁵. On prétend notamment que l'utilisation de prix fictifs

5. Consulter les ouvrages suivants: Canada, secrétariat du Conseil du Trésor (sans date). Kent et McAllister (1985 p. 61).

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

permet de saisir au moins quelques-uns des effets indirects. Pour que l'on puisse utiliser des multiplicateurs et des prix fictifs, il faut que l'économie soit aux prises avec une capacité excédentaire puisqu'il ne peut y avoir d'effets indirects que si des ressources inutilisées peuvent servir à accroître la production dans des industries connexes à l'industrie à l'étude et puisque les prix fictifs s'appliquent uniquement quand une partie des ressources disponibles sont restées inutilisées. Quand des prix fictifs sont attribués, comme c'est le cas dans la présente analyse, l'effet de la capacité excédentaire a déjà été pris en considération, au moins en partie.

De plus, dans la présente analyse, sur le plan théorique, la production totale des usines de traitement a servi de base au calcul des avantages et, ainsi, la valeur des peaux brutes fournies par l'industrie des produits du phoque a été prise en considération. Le principal maillon, c'est-à-dire celui qui unit la chasse et le traitement, est donc identifié et compris dans les calculs.

Pour ces raisons, nous n'utilisons pas de multiplicateurs dans la présente analyse coûts-avantages. Bien qu'il puisse s'ensuivre une légère sous-évaluation des avantages nets, cette conséquence a été jugée préférable au risque de brosser un tableau exagéré de la situation à partir de concepts théoriques obscurs et de données inappropriées.

Transferts

Comme la présente étude évalue les avantages nets que retire la région de l'Atlantique de la chasse au phoque, toutes modifications dans les transferts, comme les impôts, les cotisations au régime d'assurance-chômage et les prestations d'assurance-chômage, ainsi que les prestations sociales, effectuées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région, sont exclues des calculs. S'il le souhaitait, le gouvernement fédéral pourrait rajuster les transferts pour qu'ils correspondent aux avantages nets auxquels il a fallu renoncer en maintenant la chasse; dans ces circonstances, l'analyse coûts-avantages qui tiendrait compte de ces transferts donnerait des résultats nuls. Elle ne répondrait pas à la question de départ.

Sources

La présente étude s'inspire de documents publiés ou fournis par des ministères ou des organismes gouvernementaux, de mémoires présentés à la Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada, de publications du secteur privé, d'entrevues avec des fonctionnaires et des personnes dont l'activité est liée à la chasse au phoque et au traitement des peaux de phoques, et enfin, de renseignements obtenus par des experts-conseils chargés de mener des études connexes pour le compte de la Commission.

Trois ouvrages ont été largement mis à profit. Il s'agit d'un document publié par le ministère des Pêches et des Océans (MPO) intitulé *Statistics of the Canadian Seal Catch* (diverses années), et de deux enquêtes échantillons sur les

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

chasseurs de phoques, les propriétaires de grands bateaux et les entreprises de traitement, menées par le MPO et publiées dans Dunn (1977) et dans King (1981).

À l'instar des auteurs de toute autre analyse coûts-avantages, les auteurs de la présente étude ont dû faire face à une pénurie de données. D'autres renseignements ont été utilisés en remplacement de données précises chaque fois que celles-ci n'étaient pas disponibles, il a fallu faire beaucoup d'estimations et poser des hypothèses. Dès que les méthodes de travail ont été établies, il a fallu choisir les données les plus pertinentes et appliquer les hypothèses les plus raisonnables.

Aussi, comme dans toutes les autres analyses coûts-avantages, la présente étude a été réalisée en dépit de ressources limitées et d'un calendrier serré et il a fallu faire preuve de sens pratique et abaisser les exigences sur le plan de l'exhaustivité et de la précision. Sans de telles contraintes, les auteurs auraient pu examiner indéfiniment toutes les répercussions économiques de la chasse au phoque.

Annexe 15.2 Évaluation économique de la chasse au phoque au large de la côte est du Canada – une comparaison de cinq estimations

Plusieurs estimations de la valeur de la chasse au phoque au large de la côte est du Canada ont été faites au cours des huit dernières années. Les valeurs de cinq de ces estimations ont été :

		Valeur en dollars
Dunn (1977) ⁶	(par rapport à la chasse de 1976)	5,4 millions
King (1981)	(par rapport à la chasse de 1980)	12,1 millions
Canada, (MPO, 1985)	(par rapport à la chasse de 1982)	9,8 millions
George (1985)	(par rapport à la chasse de 1982)	2,5 millions
Watson (1985, p. 36)	(par rapport à la chasse de 1984 en supposant qu'elle ait eu la même envergure qu'en 1978)	20,5–37,5 millions

La méthode de calcul de ces estimations est exposée ci-dessous.

Dunn

L'étude de Dunn semble avoir été l'une des premières sur le sujet. Elle visait à estimer « la valeur de la chasse au phoque en 1976 dans la région de

6. Le chiffre de 5,4 millions de dollars apparaît dans le tableau récapitulatif, mais un chiffre de 5,9 millions de dollars est mentionné à deux endroits dans le texte.

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

l'Atlantique ». La méthode de Dunn a été décrite comme « l'approche de la valeur ajoutée obtenue en soustrayant le coût des matières premières des recettes totales pour chaque secteur de l'industrie ». Dunn a pris les recettes des secteurs primaire et secondaire de l'industrie de la chasse au phoque et en a déduit le coût des matières premières achetées par chaque secteur; les « matières premières » comprenaient seulement les peaux de phoque et la chair de phoque. Il s'agit là d'une méthode non classique qui produit des résultats peu significatifs.

L'approche de la valeur ajoutée est utilisée correctement quand elle estime l'apport d'une industrie à la valeur de la production dans une région donnée. Elle permet d'éviter de compter en double les biens et les services vendus par une entreprise à une autre. Toutefois, pour aboutir à une « valeur ajoutée » correcte, il faut déduire non seulement toutes les matières premières achetées par les entreprises, mais aussi tous les autres achats faits par ces entreprises auprès d'autres entreprises. Par exemple, l'électricité, les produits chimiques, l'eau et les autres biens et services (à l'exception de la main-d'oeuvre) achetés par un apprêteur de peaux de phoque devraient être déduits de la valeur des peaux traitées. De même, le coût des munitions, des vêtements, de l'équipement et de l'essence utilisés dans le secteur primaire devrait être déduit de la valeur de la chair de phoque et des peaux brutes produites par les chasseurs de phoques, avant d'en arriver à la valeur ajoutée.

Parce qu'il n'a tenu compte que de la valeur des matières premières, Dunn a estimé les coûts des chasseurs côtiers à seulement 1 \$ par chasseur côtier et les coûts des chasseurs utilisant des palangriers et des grands bateaux à seulement 14 \$ et 489 \$ par bateau respectivement. D'après les chiffres figurant ailleurs dans son rapport, il semble que le coût total des achats autres que de matières premières par les chasseurs de phoques, les propriétaires de grands bateaux, les agents et les transformateurs des produits du phoque ait été de 1,5 million de dollars environ.

L'approche de la valeur ajoutée, même lorsqu'on l'applique de façon classique, ne peut donner une estimation de la valeur de la chasse au phoque dans la région de l'Atlantique que si l'on suppose que la main-d'oeuvre et les autres facteurs de production utilisés dans l'industrie de la chasse au phoque et de la transformation des produits du phoque (à l'exception des facteurs achetés d'autres entreprises) auraient été inutilisés sans cela. Si tel n'est pas le cas, leur emploi dans l'industrie de la chasse au phoque et de la transformation des produits du phoque aurait entraîné une diminution de la production résultant des activités dans lesquelles ces facteurs auraient été utilisés, entraînant ainsi un coût pour la région en termes de production perdue.

Dunn ne parle pas de son hypothèse selon laquelle les chasseurs de phoques auraient été en chômage, mais l'hypothèse est raisonnable, compte tenu des circonstances particulières dans lesquelles la chasse au phoque et la transformation des produits du phoque se sont faites. Les chasseurs de phoques étaient en majorité des pêcheurs que la glace empêchait de pêcher pendant la période au cours de

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

laquelle la chasse au phoque a surtout lieu et, à part la pêche, il n'y a pas beaucoup d'autres emplois dans les communautés isolées où vivent ces pêcheurs.

Dunn fait remarquer que « les avantages économiques accumulées dans la région grâce aux industries et aux professions connexes ne sont pas pris en considération dans son étude ». Il n'applique donc pas les multiplicateurs classiques. Il calcule toutefois la valeur d'une espèce de multiplicateur qui a par la suite été utilisé dans l'étude du MPO et dont nous parlerons un peu plus loin.

Comme Dunn s'intéressait uniquement à la région de l'Atlantique, il n'a pas pris en considération les dépenses engagées par le gouvernement fédéral pour la surveillance, la recherche, l'application des lois et la publicité visant à neutraliser les activités des groupes militant contre la chasse au phoque. Dans l'étude du MPO, ces coûts ont été estimés à 706 000 \$ en 1976-1977.

Si l'on ajuste l'estimation de Dunn pour tenir compte des coûts que ce dernier n'a pas inclus dans ses calculs, on aboutit au résultat suivant :

	Valeur en dollars
Estimation de Dunn	5,4 millions
Coûts des chasseurs de phoques, des grands bateaux, des agents et des transformateurs des produits du phoque	-1,5 million
Coûts du gouvernement fédéral	<u>-0,7 million</u>
Estimation révisée	<u><u>3,2 millions</u></u>

King

King a utilisé une méthode semblable à celle de Dunn. S'il avait déduit des recettes des chasseurs de phoques, des propriétaires de bateaux, des agents et des transformateurs des produits du phoque les coûts de tous les biens et services achetés d'autres entreprises au lieu du seul coût des matières premières, son estimation de la valeur ajoutée par l'industrie de la chasse au phoque et de la transformation des produits du phoque aurait été diminuée d'environ 1,9 million de dollars. Si l'on déduit de plus les dépenses engagées par le gouvernement fédéral telles que le MPO les calcule pour 1976-1977, on diminue encore davantage l'estimation de King de 0,7 million de dollars.

Une autre raison pour laquelle les résultats obtenus par King sont élevés est que King a estimé la valeur à l'exportation des peaux traitées à 6,1 millions de dollars en 1980. En fait, le prix à l'exportation des peaux de phoque provenant du Canada s'est élevé en moyenne à 18,70 \$ la peau cette année-là, ce qui correspond à une valeur à l'exportation de 3,0 millions de dollars seulement pour les 162 000 peaux de de phoque traitées dans la région de l'Atlantique cette année-là.

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Enfin, contrairement à Dunn, King a cherché à saisir les effets indirects de la chasse au phoque sur les autres secteurs de l'économie de la région de l'Atlantique en appliquant un multiplicateur de 1,685 aux deux secteurs primaire et secondaire. L'auteur donne à entendre que la source de ce multiplicateur serait la Direction générale de l'expansion économique du MPO, mais il semble plus vraisemblable que ce multiplicateur provienne de Statistique Canada et qu'il ait été calculé pour une autre activité que celle de la chasse au phoque et de la transformation des produits du phoque.

En faisant les ajustements pertinents et en supprimant l'effet de l'application d'un multiplicateur, cette dernière opération étant faite dans le but de pouvoir établir une comparaison entre la méthode de King et celle des autres auteurs, on aboutit à une nouvelle valeur de l'estimation de King qui devient :

	Valeur en dollars
Estimation de King	12,0 millions
Coûts des chasseurs de phoques, des grands bateaux, des agents et des transformateurs des produits du phoque non pris en considération	-1,9 million
Coûts du gouvernement fédéral	-0,7 million
Surestimation de la valeur des peaux traitées	-3,1 millions
Effet du multiplicateur	-4,9 millions
Estimation révisée	<u>1,5 million</u>

Ministère des Pêches et des Océans (MPO)

Le ministère des Pêches et des Océans a pris la même approche que Dunn et King, mais n'a pas déduit des recettes du secteur primaire les dépenses en matières premières.

La déduction du coût de tous les biens et services achetés d'autres entreprises aussi bien par les entreprises du secteur primaire que par celles du secteur secondaire aurait diminué l'incidence économique de l'industrie de la chasse au phoque dans la région de l'Atlantique de 2,7 millions de dollars environ.

Une autre façon de procéder à un moment donné dans les calculs du Ministère a eu pour effet de gonfler la valeur ajoutée. Parce que la différence entre la valeur déclarée des peaux traitées et exportées à partir du Canada et la valeur des peaux brutes vendues aux apprêteurs de peaux de phoque a été en moyenne de 10 \$ environ par peau de 1978 à 1981, il a été supposé qu'elle était la même en 1982 et la valeur ajoutée par le traitement des peaux en 1982 a été estimée à 1,6 million (MPO, 1985, p. 61). Ajouté aux 3,7 millions de dollars de peaux brutes

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

produites par le secteur primaire cette année-là, cela donne une valeur des peaux traitées de 5,3 millions de dollars. En fait, le prix à l'exportation moyen en 1982 a été de 26,90 \$, ce qui correspond à une valeur à l'exportation de 4,1 millions seulement pour les 151 000 peaux traitées en 1982. La valeur ajoutée selon les calculs du MPO est donc excessive de 1,2 million.

Les calculs du MPO ne tiennent pas compte de ce que la chasse coûte au gouvernement fédéral. Si l'estimation du Ministère pour 1976-1977 est utilisée, la valeur ajoutée baisse encore de 0,7 million.

Pour parvenir au montant de « l'apport total évalué en dollars à l'économie de la région » (MPO, 1985, p. 67), le MPO a utilisé un « multiplicateur d'incidence » de 2,668. C'était le multiplicateur que Dunn avait calculé pour la chasse de 1976 en divisant la valeur des peaux de phoques traitées par la valeur des peaux brutes. Un tel multiplicateur n'a aucun rapport avec les effets indirects de la chasse au phoque sur les autres secteurs de l'économie de la région de l'Atlantique. Appliquée à la valeur des peaux brutes produites au cours de n'importe quelle année, cette valeur du multiplicateur peut servir de moyen rapide quoique peu fiable pour estimer la valeur des produits finals de l'industrie de la chasse au phoque ces années-là, mais comme le MPO a procédé d'une façon différente pour la calculer pour 1982, son utilisation conduit à un double compte.

Par suite des ajustements appropriés, l'estimation du MPO devient :

	Valeur en dollars
Estimation du MPO	9,8 millions
Coûts non pris en considération	-2,7 millions
Surestimation de la valeur des peaux traitées	-1,2 million
Coûts du gouvernement fédéral	-0,7 million
Effet multiplicateur	<u>-2,6 millions</u>
Estimation révisée	<u><u>2,6 millions</u></u>

Watson

Watson a estimé la valeur des avantages de la chasse pour les chasseurs de phoques, les transformateurs des produits du phoque et les autres entreprises de l'industrie, puis a déduit leurs coûts. Il a inclus dans ses calculs un certain nombre de nouveaux éléments que les autres n'avaient pas relevés ou n'avaient pas tenté de quantifier. Ces nouveaux éléments étaient :

- coût de la « guerre du phoque » (les dépenses engagées par le gouvernement en raison de la nécessité de concevoir des politiques relatives à la chasse, de contrôler la chasse et de neutraliser l'action des manifestants contre la chasse au phoque);

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

- pertes de revenus enregistrées par des Canadiens actifs dans d'autres domaines (attribuables au tort causé aux échanges commerciaux entre le Canada et l'Europe);
- coûts externes pour les Canadiens qui désapprouvent la chasse (c'est le montant que les Canadiens seraient prêts à payer pour voir la chasse prendre fin à jamais). Ces coûts sont si importants qu'ils l'emportent largement sur tous les autres éléments dans les calculs;
- avantages psychiques pour les chasseurs de phoques (la satisfaction qu'ils tirent de la chasse au phoque);
- avantages externes pour les adeptes de la chasse (le plaisir qu'un certain nombre de Canadiens autres que les chasseurs de phoques éprouvent à cause de la chasse).

Bien que Watson doute de la pertinence des multiplicateurs, il inclut des effets multiplicateurs dans son analyse.

Il souligne que la seule valeur dans ses calculs qui peut être considérée comme « sûre » est celle des revenus gagnés par les chasseurs de phoques. Il n'a jamais prétendu que ses autres données étaient exactes — d'après l'auteur, elles ont été « calculées au pifomètre » (Watson, 1985). Même la valeur qu'il juge sûre est suspecte puisque l'auteur suppose que les revenus gagnés dans l'industrie de la chasse au phoque ont augmenté au même rythme que les prix en général entre 1978 et 1984. Or, tel n'est pas le cas. Les prix à l'exportation des peaux traitées ont atteint leur point culminant en 1978 et le nombre de prises et de peaux traitées cette année-là a été aussi élevé qu'au cours de n'importe quelle des dernières années à l'exception de 1980 et de 1981. Le chiffre de 10 à 18 millions de dollars auquel il estime les revenus des chasseurs de phoques et des transformateurs des produits du phoque en 1984, en supposant une chasse de la même envergure qu'en 1978, semble irréaliste, étant donné que les exportations de peaux de phoque n'ont jamais dépassé 5 millions de dollars au cours des dernières années sauf en 1981.

En enlevant les éléments qui ne sont pas compris dans les autres estimations, en éliminant les effets multiplicateurs et en faisant les autres ajustements qui s'imposent, on aboutit à l'estimation révisée suivante :

	Estimation faible (en dollars)	Estimation élevée (en dollars)
Estimation de Watson ^a	– (21 millions)	– (38 millions)
Coûts de la « guerre du phoque »	+ 1 million	+ 3 millions
Pertes de revenus des Canadiens actifs dans d'autres industries	+ 0 million	+ 1 million

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

	Estimation faible (en dollars)	Estimation élevée (en dollars)
Coûts externes pour les Canadiens qui désapprouvent la chasse	+ 25 millions	+ 50 millions
Avantages psychiques pour les chasseurs de phoques	- 0 million	- 5 millions
Avantages externes pour les autres Canadiens adeptes de la chasse	- 1 million	- 3 millions
Augmentations de revenus des Canadiens actifs dans d'autres industries (effet multiplicateur)	<u>- 1 million</u>	<u>- 3 millions</u>
Estimation révisée	<u><u>2 millions</u></u> ^b	<u><u>5 millions</u></u>

a. La valeur la plus faible correspond au solde arrondi des coûts et avantages selon l'estimation pessimiste de Watson alors que la valeur la plus forte correspond au solde arrondi des coûts et avantages selon l'estimation optimiste du même auteur. Si, au contraire, l'estimation pessimiste était soustraite de l'estimation optimiste des avantages et vice versa, la fourchette s'étendrait de 3,5 millions à 54,5 millions de dollars.

b. À cause des chiffres arrondis, les sommes ne correspondent pas aux totaux.

George

George a procédé à une analyse avantages-coûts selon la méthode classique. Les facteurs non économiques et les facteurs économiques non quantifiables n'ont pas été inclus dans les calculs faits par George, bien que ce dernier ait reconnu qu'ils pouvaient avoir de l'importance.

En raison des circonstances particulières dans lesquelles la chasse s'est faite, George a supposé que la main-d'œuvre occupée à la chasse et aux autres activités connexes aurait été inutilisée si la chasse n'avait pas eu lieu. Il n'a utilisé aucun multiplicateur, ni en théorie ni en pratique.

Résumé

Une fois les ajustements faits, les estimations révisées deviennent :

	Valeur en dollars
Dunn (1976)	3,2 millions
King (1980)	1,5 million

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

	Valeur en dollars
MPO (1982)	2,6 millions
George (1982)	2,5 millions
Watson (1984 mais en supposant une chasse de la même envergure qu'en 1978)	2-5 millions

Tous ces résultats devraient être ajustés à la hausse si :

- les avantages non économiques de la chasse étaient appréciables;
- les multiplicateurs étaient jugés appropriés.

Il faudrait les ajuster à la baisse si :

- les dépenses supplémentaires du gouvernement fédéral attribuables à l'existence de la chasse étaient supérieures au montant de 0,7 million compris dans les chiffres ci-dessus pour Dunn, King, le MPO et George et au montant de 0,5 à 1,5 million supposé par Watson;
- les coûts non économiques et les coûts économiques difficiles à quantifier étaient assez importants;
- l'hypothèse selon laquelle la main-d'oeuvre occupée à la chasse ou à la transformation des produits du phoque aurait été inutilisée et aurait donc été improductive était jugée irréaliste.

Annexe 15.3 Revenus de la chasse

Nord du Labrador

Les revenus tirés de la vente de peaux de phoque ont été primordiaux pour les personnes et les ménages établis dans le nord du Labrador. Ils permettaient aux pêcheurs et aux travailleurs à temps partiel de subsister précisément à l'époque où ils cessaient de toucher des prestations d'assurance-chômage et où ils devaient se préparer en vue de la prochaine saison de pêche. En 1980 et en 1981, années caractérisées par une hausse des cours du marché, les chasseurs de phoques qui affichaient les prises les plus considérables ont accru leur revenu individuel de 5 000 \$ à 6 000 \$. Par comparaison, les gains provenant de la pêche au saumon s'établissaient en moyenne à 3 000 \$ (Williamson, 1986). Au cours de cette même période, les chasseurs qui capturaient des phoques essentiellement pour se nourrir pouvaient accroître leur revenu de 500 \$ à 1 000 \$. Les peaux n'étaient pas toutes vendues. D'après une enquête, 73 % des chasseurs de Rigolet et 64 % des chasseurs de phoques de Northwest River écoulaient la totalité de leurs peaux. Les peaux non vendues étaient gardées pour des usages domestiques ou servaient à fabriquer à domicile des objets d'artisanat (Boles *et al.*, 1983). La population du nord du Labrador a été durement touchée par la diminution des revenus provenant de la

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Tableau 15.2
Répartition des revenus des chasseurs côtiers tirés de la chasse au phoque,
Terre-Neuve/Labrador, 1976 et 1980

Revenus bruts tirés de la chasse au phoque (\$)	Chasseurs côtiers (%)	
	1976 ^a	1980 ^b
0	30,4	
1-100	32,9	
101-200	12,6	
201-500	14,7	
500-1 000	7,0	
1 000 +	2,4	
0		40,9
1-249		34,2
250-499		11,9
500-749		2,2
750-999		4,5
1 000-1 249		1,1
1 250-1 499		1,9
1 500-1 749		1,4
1 750 +		1,9

Source: a. Dunn (1977).

b. Calculé à partir de King (1981).

vente des peaux de phoque d'autant plus que la glace était mauvaise ces années-là, et elle a dû compter davantage sur les programmes d'aide sociale et d'assurance-chômage pour assurer sa subsistance.

Île de Terre-Neuve

L'analyse du chapitre précédent montre à quel point les revenus provenant de la chasse au phoque étaient importants pour les chasseurs et les pêcheurs de Terre-Neuve. Jusqu'à 75 propriétaires de palangrier chassaient le long de la côte nord-est et de la péninsule de la baie Verte et gagnaient ainsi de 25 % à 30 % de leur revenu annuel. Ils fournissaient de l'emploi à environ 350 personnes. En outre,

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

quelque 400 exploitants de bateaux à moteur sur la côte est de la presqu'île septentrionale gagnaient chaque année, grâce à la chasse au phoque, 500 \$ à 1 000 \$ en moyenne. En 1982, six grands bateaux transportant 163 chasseurs en provenance de Terre-Neuve ont pris part à la chasse et les chasseurs ont touché de 3 000 \$ à 5 000 \$. D'après les propriétaires des bateaux, la plupart des chasseurs vivaient dans les collectivités dispersées le long de la côte nord-est de l'île.

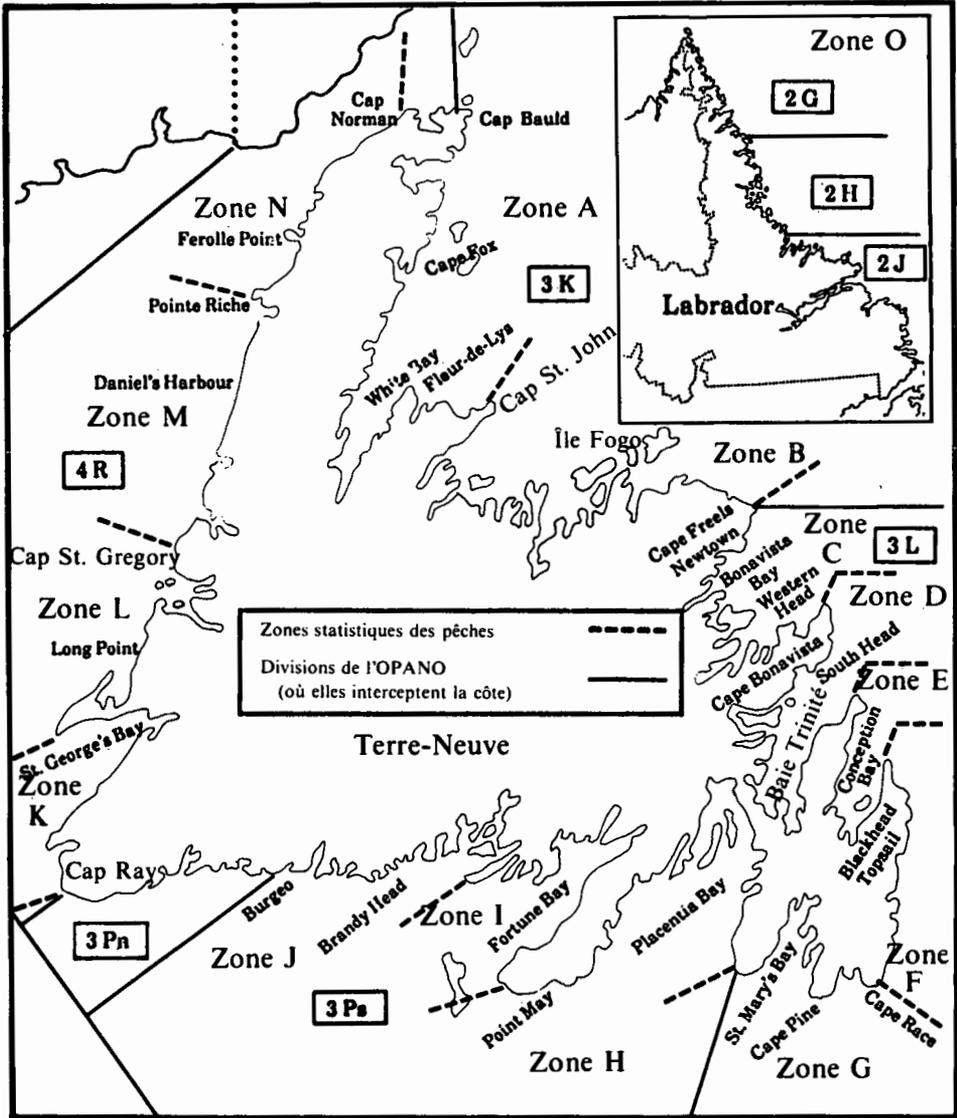
Les tableaux 15.2 et 15.3 indiquent le revenu total des chasseurs côtiers et le revenu moyen des dernières années. D'après le nombre de chasseurs de phoques qui ont participé à la chasse en 1984, entre 2 000 et 2 500 chasseurs tiraient un revenu de cette activité à Terre-Neuve. À Terre-Neuve et au Labrador, 783 chasseurs ont présenté une demande de soutien des prix pour la saison de 1982, et 661, pour la saison de 1983. La plupart des demandes représentaient jusqu'à quatre personnes et comprenaient tant des chasseurs à bord de palangriers et de grands bateaux que des chasseurs côtiers.

Tableau 15.3
Revenus des chasseurs côtiers provenant de la chasse au phoque à Terre-Neuve, par zone de chasse, 1979-1983

Zone de chasse	1979 (\$)	1980 (\$)	1981 (\$)	1982 (\$)	1983 (\$)
Zone A					
Revenu total tiré de la chasse au phoque	271 037	393 104	294 011	334 507	157 257
Revenu moyen par chasseur	678	983	735	836	393
Zone B					
Revenu total tiré de la chasse au phoque	141 503	159 086	102 967	114 488	88 884
Revenu moyen par chasseur	282	318	206	229	178
Zones M et N					
Revenu total tiré de la chasse au phoque	26 152	67 657	122 745	n.d.	n.d.
Revenu moyen par chasseur	105	271	491	n.d.	n.d.
Île de Terre-Neuve					
Revenu total tiré de la chasse au phoque	557 493	892 160	944 852	582 783	n.d.
Revenu moyen par chasseur	338	541	573	353	n.d.

Source : Établi à partir des tableaux du ministère des Pêches et Océans par Gardner Pinfold Consulting Economists Limited (1986).

Figure 15.1
Zones de gestion des pêches, Terre-Neuve et Labrador



Les données figurant dans les tableaux représentent uniquement les revenus bruts tirés de la vente des peaux. On estime que les revenus provenant de la vente des carcasses dépassent les dépenses d'exploitation associées à la chasse. Par conséquent, on peut considérer que les estimations du revenu tiré de la chasse au phoque sont modérées.

Le tableau 15.3 fournit des données sur le revenu des chasseurs côtiers, par zone de chasse importante (voir la figure 15.1). Dans la zone A, entre le cap Norman et le cap St-Jean, le revenu atteint certaines années correspondait à près

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Tableau 15.4
Revenus tirés de la vente des peaux de phoque par les chasseurs à bord de palangriers, Terre-Neuve, 1980-1982

Année	Palangriers ^a (nombre)	Chasseurs ^b (nombre)	Revenu total tiré de la chasse au phoque (\$)	Revenu moyen par bateau (\$)	Revenu moyen par chasseur ^c (\$)
1980	138	620	1 100 905	7 977	1 418
1981	145	650	1 479 748	10 205	1 814
1982	127	570	884 473	6 964	1 238

Source : Établi à partir des tableaux du ministère des Pêches et Océans par Gardner Pinfold Consulting Economists Limited (1986).

- Il faut remarquer que, pour chacune des années à l'étude, les nombres de palangriers (et de chasseurs à leur bord) indiqués ci-dessus, pour lesquels un revenu est déclaré, dépassent le nombre de palangriers et de chasseurs qui participent activement à la chasse au phoque selon le tableau 14.4, chapitre 14. Il semble que d'autres prises soient à l'occasion déchargées par des bateaux de pêche dont les propriétaires sont titulaires (ou non) d'un permis de chasse au phoque (voir également le tableau 14.2, chapitre 14).
- D'après les statistiques consignées dans Dunn (1977) et dans King (1981), il faut compter en moyenne 4,5 hommes par palangrier.
- Le revenu moyen d'un chasseur était couramment, mais non pas toujours, calculé de la façon suivante : déduire 20 % du revenu total par bateau pour la part du bateau et répartir le reste entre les chasseurs.

Tableau 15.5
Revenus tirés de la vente de peaux de phoque par les chasseurs à bord de palangriers, pour les bateaux rapportant au moins 5 000 \$, Terre-Neuve, 1980-1982

Année	Palangriers (nombre)	Chasseurs (nombre)	Pourcen- tage de l'ensem- ble des palan- griers (%)	Pourcen- tage du revenu d'un palangrier (%)	Revenu moyen par palangrier (\$)	Revenu moyen par chasseur (\$)
1980	77	350	56	92	13 154	2 338
1981	76	340	52	92	17 913	3 185
1982	57	200	45	88	13 655	2 428

Source : Établi à partir des tableaux du ministère des Pêches et Océans par Gardner Pinfold Consulting Economists Limited (1986).

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

du double du revenu moyen enregistré à l'échelle de la province. Cette zone a fourni un pourcentage aussi élevé que 57 % des peaux des phoques capturés par les chasseurs côtiers à Terre-Neuve. Elle comptait environ 400 chasseurs côtiers exerçant leur activité à des fins commerciales dans la zone A, la majorité d'entre eux étant concentrés dans la région de St. Anthony, St-Lunaire et Griquet, à l'extrémité de la presqu'île septentrionale. Même si un nombre supérieur de chasseurs côtiers (500) étaient établis dans la zone B (du cap St-Jean au cap Fréhel), le revenu individuel était beaucoup moindre que le revenu des chasseurs de la zone A. Les données semblent indiquer que la partie nord de la zone A est celle qui a le plus souffert de l'effondrement de la chasse.

Le tableau 15.4 présente le revenu total tiré de la vente des peaux par les chasseurs à bord de palangriers à Terre-Neuve ainsi que le revenu moyen par bateau et par chasseur, de 1980 à 1982. Un chasseur à bord d'un palangrier pouvait gagner entre 1 000 \$ et 2 000 \$ par saison à cette époque. D'après King (1980), ces chasseurs de phoques exerçaient leur activité en moyenne 13,5 jours par saison.

Le tableau 15.5 montre qu'environ 50 % des palangriers accaparaient 90 % des revenus bruts tirés de la chasse au phoque. Ainsi, si l'on exclut du calcul les bateaux qui rapportaient moins de 5 000 \$ bruts par année, les revenus moyens par bateau et par chasseur augmentent considérablement. Le revenu individuel des chasseurs est haussé de 65 % à 96 %. En 1981, le revenu brut d'un chasseur moyen de cette catégorie dépassait 3 100 \$. Si le produit de la vente de la chair compense les dépenses du chasseur, celui-ci touche probablement un revenu net de 3 100 \$.

Selon ces données, un bon nombre des chasseurs de phoques à bord de palangriers ont tiré de leur activité une partie importante de leur revenu personnel. Le revenu annuel total de ces pêcheurs-chasseurs de phoques a varié de 1980 à 1982 entre 10 000 \$ et 20 000 \$. Ainsi, certaines personnes pouvaient tirer de la chasse au phoque de 25 % à 30 % de leur revenu annuel. Les données indiquent qu'environ 350 personnes se sont trouvées dans cette situation. Moins de 10 % des revenus globaux provenant de la chasse au phoque ont été attribuables aux autres chasseurs à bord de palangriers (employés sur des bateaux qui rapportaient moins de 5 000 \$), ce qui représente en moyenne par chasseur moins de 1 000 \$ par an.

Le fait que 90 % des revenus soient attribuables à 50 % des bateaux n'est pas un exemple isolé dans l'industrie de la pêche à Terre-Neuve. Dans son rapport intitulé *Naviguer dans la tourmente* (Canada, 1983), le Groupe d'étude des pêches de l'Atlantique a souligné que 90 % des poissons des grands fonds pêchés à Terre-Neuve étaient pris par 60 % des bateaux. D'après les données du groupe d'étude, les « bons » pêcheurs sont toujours bons et les « mauvais » pêcheurs sont toujours mauvais. Il semble que ces affirmations s'appliquent également à la chasse au phoque.

On ne peut qu'évaluer de façon approximative le nombre de jours consacrés à la chasse au phoque en vue d'en tirer un revenu. Dans des entrevues

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

avec les experts-conseils auprès de la Commission royale, des chasseurs ont déclaré que la saison s'étendait sur six à huit semaines, habituellement en mars et en avril. Après avoir tenu compte du fait que les bateaux rapportant un revenu élevé possédaient généralement une coque renforcée et que leur équipage avait à coeur la réussite de la chasse, comme en font foi les entrevues, la Commission a conclu que les propriétaires de ces bateaux s'adonnaient à la chasse au phoque un nombre de jours supérieur à la moyenne (c'est-à-dire plus de 13,5 jours, comme l'a indiqué King). Toutefois, on ignore encore l'ampleur de l'écart.

Le revenu des chasseurs de phoques à bord de grands bateaux était supérieur à ceux des chasseurs côtiers ou des équipages de palangriers. Les propriétaires de grands bateaux déclaraient que, au cours des dernières années de la chasse, les chasseurs à bord de leurs bateaux avaient obtenu de 3 000 \$ à 5 000 \$ de la vente de tous les produits du phoque. Dans la plupart des cas, cette somme était gagnée en un mois et représentait du tiers à la moitié du revenu annuel total du chasseur. Ce gain survenait à une époque de l'année où il n'y avait aucune autre possibilité de revenu. Pour un bon nombre, il a servi à supporter le coût des préparatifs pour la saison de pêche du printemps.

Côte-Nord (Québec)

Depuis 1976, on a observé une diminution régulière du nombre de chasseurs côtiers titulaires d'un permis de chasse au phoque sur la Basse-Côte-Nord. Dunn (1976) a recensé 1 013 titulaires de permis, dont 40 % environ participaient à la chasse. En 1980, le nombre de chasseurs actifs avait baissé à 121 (King, 1980), bien que, d'après l'Institut de recherches sociales et économiques de l'Université Memorial de Terre-Neuve, cette région comptait encore en 1982 649 titulaires d'un permis de chasse au phoque. Par suite du ralentissement de la chasse commerciale, quelques-unes des familles qui chassaient le phoque depuis toujours ont réduit leurs activités. La famille Robertson de La Tabatière, par exemple, ne pratique plus la pêche au filet.

Il existe plusieurs estimations, très différentes, du revenu tiré des prises de phoque. D'après un observateur, la récolte du phoque a rapporté généralement entre 400 \$ et 1 000 \$ au chasseur de phoque moyen sur la Côte-Nord, selon le type de filets utilisés, l'état de la glace ainsi que la taille et l'emplacement du troupeau (Bobbit, 1985). Cependant, Leonard Robertson a déclaré (Blanchard, 1985b) que la prise au filet lui avait rapporté 2 000 \$ nets au cours de chacune des trois ou quatre dernières années d'exploitation, et 4 000 \$ nets certaines bonnes années, comme en 1979. Ces chiffres sont probablement plus élevés que la moyenne puisque la famille Robertson possédait l'une des plus grosses entreprises de récolte du phoque.

Environ 120 à 150 personnes, la plupart vivant dans la région de Harrington-La Tabatière, constituaient l'effectif de la chasse au phoque le long de

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

la Côte-Nord du Québec. La majorité des chasseurs de phoque de la Basse-Côte-Nord étaient des pêcheurs côtiers durant les mois d'été. Les revenus tirés de la chasse au phoque fluctuaient d'une année à l'autre et ont atteint en 1980 un maximum d'environ 160 000 \$ bruts (voir le tableau 14.7, chapitre 14). La chasse commerciale a régressé sans arrêt depuis cette année-là et a réellement cessé en 1982. L'économie locale s'étant transformée, la chasse au phoque n'est plus une source importante de revenu, mais quelques familles pratiquent encore la chasse au phoque à une échelle réduite dans le but de s'approvisionner en chair de phoque.

Îles de la Madeleine

D'après les données disponibles sur les chasseurs côtiers, il semble que jusqu'à 1 000 permis de chasse au phoque aient été délivrés aux Madelinots au cours de n'importe quelle année donnée. Ce nombre engloberait probablement de 300 à 400 chasseurs actifs. Les revenus touchés par les chasseurs côtiers actifs ont varié d'une année à l'autre et ont atteint en moyenne 300 \$ environ en 1980. Cette année-là, à peu près les trois quarts des chasseurs actifs n'ont fait aucun gain en espèces et 17 % des chasseurs de phoques ont gagné moins de 250 \$ (tableau 15.6). Par contre, en 1980, comme l'ont confirmé des chasseurs lors d'entrevues, quelques chasseurs ont tiré de leur activité un revenu de l'ordre de 1 000 \$ à 2 000 \$. Bon nombre des chasseurs de phoque des Îles de la Madeleine ont vu leur revenu varier considérablement d'une année à l'autre en raison des conditions imprévisibles de la glace.

Des données portant sur la période 1978-1981 comprennent les activités des chasseurs côtiers et des propriétaires de palangriers. La meilleure année fut l'année 1979, puisque plus de 16 000 phoques représentant une valeur brute de 288 000 \$ ont été capturés. Répartie entre 300 et 400 chasseurs de phoques actifs, cette somme donnerait un revenu brut moyen variant de 720 \$ à 960 \$, mais cette estimation est nettement exagérée puisque les données sur les revenus englobent les prises des chasseurs à bord de palangriers. Les fourchettes de revenus correspondantes pour 1982 et 1983, années pour lesquelles il a été possible d'isoler le revenu brut des chasseurs côtiers, s'établissent respectivement à 630 \$-850 \$ et à 270 \$-360 \$.

Comme le montre King (1980), on peut se tromper si l'on essaie de déduire le revenu tiré de la chasse au phoque à partir des moyennes pour l'ensemble des chasseurs de phoques titulaires d'un permis. King estime à 610 le nombre de chasseurs côtiers qui ont participé à la chasse au phoque aux Îles de la Madeleine. Cependant, comme l'indique la répartition des revenus présentée au tableau 15.6, 441 de ces chasseurs (74 %) n'ont tiré de la chasse aucun revenu. Sur le nombre des personnes qui ont fait un gain, 102 chasseurs (17 %) ont déclaré un revenu variant de 1 \$ à 249 \$. Corrigés pour tenir compte du premier groupe, les gains bruts moyens par chasseur côtier s'établissaient à 296 \$ en 1980. Si les résultats de l'étude menée en 1980 s'appliquent à toutes les années, il ressort que, aux Îles de la

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Tableau 15.6
Revenus des chasseurs côtiers tirés de la chasse au phoque,
Îles de la Madeleine, 1980

Tranche de revenu (en dollars de 1980)	Chasseurs côtiers	Pourcentage par tranche de revenu	
		Cumulatif	Corrigé ^a
0	441	74,3	
1-249	102	91,6	67,1
250-499	33	97,1	88,1
500-749	7	98,3	93,4
750-999	0	98,3	93,4
1 000-1 249	2	98,7	94,7
1 250-1 499	6	99,7	98,6
1 500-1 749	0	99,7	98,6
1 750-1 999	0	99,7	98,6
2 000-2 999	2	100,0	100,0
Ne se sont pas prononcés	17		
Total	610		

Source : King (1981).

a. Sans la catégorie zéro.

Madeleine, la plupart des chasseurs côtiers ont tiré un très faible revenu de la chasse au phoque, tandis que moins de 10 % des chasseurs ont fait un gain qui pourrait avoir représenté entre 10 % et 20 % de leur revenu total pour l'année en cause.

Étant donné que ces chiffres se rapportent uniquement au revenu, ils n'expriment pas la pleine valeur de la chasse au phoque pour les chasseurs côtiers. Puisque les chasseurs gardent quelques phoques pour leur usage personnel, bon nombre de ceux qui déclarent ne tirer aucun revenu de la chasse au phoque ont vraisemblablement fait un gain en nature (King, 1980); le fait qu'ils ne tirent aucun revenu n'empêche pas qu'ils puissent être encore intéressés à exercer cette activité.

Les propriétaires de palangriers ont fourni de l'emploi à quelque 100 à 150 personnes. Les revenus de ce groupe ont varié d'une année à l'autre et, dans une

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

année donnée, de 40 à 50 chasseurs ont peut-être déclaré des gains. Les données sur les palangriers figurant au tableau 14.10 du chapitre 14 indiquent, par exemple que, en 1982, 18 propriétaires, employant 141 membres d'équipage, détenaient un permis de chasse au phoque. Cependant, les prises au moyen de palangriers (10 617 phoques) ont été attribuables à seulement 10 bateaux sur lesquels travaillaient 78 membres d'équipage. Les chasseurs à bord de 4 de ces bateaux avaient capturé 83 % des phoques pris par les équipes des palangriers. Si l'on prend pour base de calcul le prix moyen de 20 \$ le phoque offert en 1982 dans le golfe, il s'ensuit que chaque membre d'équipage des bateaux qui rapportaient les prises les plus considérables touchait en moyenne 5 000 \$ bruts. Les prises ont diminué brusquement en 1983. Bien que 21 propriétaires de bateaux détenaient un permis de chasse, seulement 6 d'entre eux ont capturé les 2 825 phoques déclarés cette année-là. Aucun des quatre propriétaires qui avaient enregistré en 1982 les prises les plus considérables ne figuraient dans ce groupe.

D'après la Chambre de commerce des Îles de la Madeleine (1985), la chasse au phoque rapporte environ 3 000 \$ par année à chaque membre d'équipage d'un palangrier. Les données sur les palangriers pour l'année 1982 montrent qu'un chasseur peut toucher un tel revenu, mais que cela est probablement le fait de quelques privilégiés seulement. Quelques chasseurs interrogés ont déclaré toucher un revenu de cet ordre, mais plusieurs ont affirmé que leur revenu variait considérablement d'une année à l'autre. Les données sur les revenus par palangrier pour les années 1982 et 1983 examinées ci-dessus corroborent cette affirmation. Néanmoins, les renseignements disponibles indiquent qu'il était possible de tirer un revenu raisonnable de la chasse au phoque au moyen d'un palangrier. Les revenus atteignant 3 000 \$ auraient constitué de 10 % à 20 % du revenu annuel du chasseur; il se peut que seul un nombre relativement restreint de chasseurs à bord de palangriers aient fait des gains aussi élevés.

Environ 40 chasseurs des Îles de la Madeleine étaient employés sur des grands bateaux avant 1983. Les peaux des phoques capturés étaient amenées à Blandford (Nouvelle-Écosse) pour y être traitées ou déchargées à Port-Aux-Basques (Terre-Neuve) et transportées par camion à l'usine de traitement de Dildo. On soustrayait la part du bateau des revenus tirés de la vente des peaux et le reste était divisé à parts égales entre les chasseurs et l'équipage. Le produit de la vente des nageoires et des carcasses augmentait le revenu des chasseurs.

Les chasseurs à bord de grands bateaux gagnaient généralement plus d'argent que n'en gagnaient les chasseurs à bord de palangriers ou les chasseurs côtiers. On ne dispose pas de renseignements précis sur les revenus de ce groupe de chasseurs mais, d'après les niveaux de prises, ceux-ci s'établissaient dans une fourchette de 3 000 \$ à 5 000 \$. La saison de chasse durait de 2 à 4 semaines; si les données de Terre-Neuve sont valables dans ce cas-ci, les revenus de la chasse représentaient entre le tiers et la moitié du revenu annuel total des chasseurs. À l'époque où deux grands bateaux étaient utilisés pour chasser dans le Golfe, ces revenus étaient également importants pour les propriétaires et pourraient avoir

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

représenté entre 20 % et 50 % des revenus bruts rapportés chaque année par bateau. Tous ces grands bateaux étaient uniquement affectés à la chasse au phoque durant la période traditionnelle de chasse au phoque.

Île du Cap-Breton

Quand les prises à l'île du Cap-Breton étaient suffisamment importantes et que le prix des peaux était assez élevé, les chasseurs de phoques transportaient les

Tableau 15.7
Sources de revenus des travailleurs de l'usine de traitement des phoques de Dildo

Répartition des revenus

Revenu tiré d'un emploi

Année	<u>2 000 \$-4 999 \$</u> (nombre)	<u>5 000 \$-9 000 \$</u> (nombre)	<u>10 000 \$ +</u> (nombre)
1984	14	7	1
1983	9	11	2
1982	6	6	10

Revenu provenant des prestations d'assurance-chômage

Année	<u>2 000 \$-4 999 \$</u> (nombre)	<u>5 000 \$-9 000 \$</u> (nombre)	<u>10 000 \$ +</u> (nombre)
1984	1	16	0
1983	2	14	0
1982	3	9	0

Revenu total des ménages

Année	<u>5 000 \$-9 999 \$</u> (nombre)	<u>10 000 \$-14 999 \$</u> (nombre)	<u>15 000 \$-19 999 \$</u> (nombre)	<u>20 000 \$ +</u> (nombre)
1984	2	15	4	0
1983	5	12	4	0
1982	1	11	7	2

Source : Gardner Pinfold Consulting Economists Limited (1986).

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

peaux par camion jusqu'aux usines de traitement. Une partie des nageoires et de la chair était vendue sur place, sur l'île, et une autre partie était également mise de côté pour la consommation personnelle. Les prises sur l'île du Cap-Breton n'ont pas constitué une importante source de revenu régulière dans l'économie de la région de l'Atlantique. Les revenus tirés de la chasse au phoque étaient un gain imprévisible les années où la glace amenait les phoques suffisamment près de la rive pour qu'on puisse les capturer. Même au cours de ces années-là, à l'exception toutefois de 1981, les gains tirés de la chasse au phoque équivalaient seulement à une faible partie du revenu annuel total des chasseurs de phoques.

Revenu tiré de la transformation des produits du phoque

C'est en 1982 que la transformation des produits du phoque a été pour la dernière fois une activité très rémunératrice pour les ménages (tableau 15.7). Les travailleurs des usines de traitement n'ont pu remplacer les revenus perdus. Un examen détaillé des données sur les revenus des ménages a indiqué que, même en 1984, l'employé de l'usine était encore le principal pourvoyeur dans chacun des ménages ayant participé à l'enquête. Cependant, dans plusieurs ménages, il semble que l'épouse soit entrée sur le marché du travail ou ait augmenté ses activités rémunératrices.

Annexe 15.4 Sources d'alimentation

Mackay (1985) explique pourquoi ces aliments sont indispensables au bien-être des collectivités dispersées le long de la côte du Labrador :

L'abondance ou la pénurie relative de gibier a toujours été un facteur déterminant pour les économies des collectivités et il en est encore ainsi aujourd'hui. Bien que les collectivités des régions côtières peuvent maintenant importer plus facilement des denrées alimentaires, l'accès à des aliments locaux ou « wild food », selon l'expression qu'utilisent les habitants pour désigner le gibier qu'ils chassent eux-mêmes, continue d'être important tant pour l'économie que pour la santé et le bien-être social des familles.

Le tableau 15.8 montre l'importance des aliments locaux pour les habitants du nord du Labrador en 1979. La présence dans la région de problèmes de santé et de problèmes liés à l'alimentation a été imputée en partie aux changements dans les habitudes alimentaires et notamment à la consommation accrue de denrées alimentaires importées.

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Tableau 15.8
Valeur de la chair et du poisson consommés, Nord du Labrador, 1979

Espèces	Poids des parties comestibles (lb)	Pourcentage de l'alimentation totale	Valeur par livre (\$)	Valeur totale (\$)
Caribou	151 625	25,4	4,00	606 500
Phoque	119 525	20,0	4,00	478 100
Oiseaux et petit gibier	44 000	7,4	2,50	110 000
Poisson	282 000	47,2	2,00	564 000
Total	597 150	100,0	—	1 758 600

Source : Usher (1982, tableau 2.7).

Tableau 15.9
Provenance des aliments locaux consommés, quatre collectivités du Labrador, 1981^a

Espèces	Collectivité (pourcentage)			
	Black Tickle	St. Lewis	Rigolet	Makkovik
Poisson	68	70	44	30
Crustacés	1	1	0	0
Phoques	15	16	23	11
Dauphins	0	0	0	1
Mammifères terrestres	1	5	16	39
Oiseaux	15	9	16	19
Total	100	100	100	100

Source : Mackey (1985).

a. Comme les chiffres ont été arrondis, la somme des colonnes ne correspondent peut-être pas à 100 %.

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Tableau 15.10
Pourcentage que représentent les phoques dans l'ensemble des aliments locaux, selon la saison de chasse

Saison de chasse	Collectivité			
	Black Tickle	St. Lewis	Rigolet	Makkovik
Été	2	–	2	2
Début de l'automne	2	2	16	4
Fin de l'automne	11	8	7	16
Hiver	35	35	48	40
Début du printemps	27	50	22	4
Fin du printemps	2	5	10	24

Source : Mackey (1985).

En 1980–1981, les auteurs d'une étude sur l'alimentation au Labrador ont examiné les sources d'alimentation et les habitudes alimentaires dans le but d'analyser les éléments nutritifs auxquels avaient accès les habitants de Black Tickle, Makkovik, St. Lewis et Rigolet. Le tableau 15.9 compare la place qu'occupe dans l'alimentation la chair de phoque et d'autres aliments locaux. Les auteurs de l'étude ont identifié des habitudes caractéristiques de consommation des aliments locaux qui correspondent aux six périodes de chasse durant lesquelles un gibier abonde : l'été, le début et la fin de l'automne, l'hiver, le début et la fin du printemps. Le tableau 15.10 résume, par saison de chasse, la contribution relative des phoques à l'approvisionnement en produits locaux de chaque collectivité.

Voici en quels termes est exposée l'importance de la consommation de la chair de phoque pour la santé et l'alimentation générale :

La chair de phoque constitue un aliment exceptionnellement nutritif. Comparativement aux viandes d'animaux domestiqués, comme le boeuf et le porc, et à la chair de poissons dont la teneur en matières grasses brutes est élevée ou modérément élevée, la chair de phoque est plus riche en protéines, qui construisent et réparent les tissus du corps, et moins riche en matières grasses. La chair de phoque est une source très riche de fer (7,5 fois plus que le boeuf),

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

substance nécessaire à la formation de l'hémoglobine qui joue un rôle essentiel dans le transport de l'oxygène dans le sang. Elle est également une source riche de vitamine A, puisqu'elle renferme vingt fois la quantité de vitamine A que l'on trouve dans le tissu musculaire du boeuf. La chair de phoque a une faible teneur en matières grasses et ces dernières sont relativement non saturées, comme le montre l'indice d'iode (121). Étant donné sa faible teneur en matières grasses et sa teneur élevée en myoglobine, la chair de phoque renferme une grande quantité d'éléments nutritifs et le tiers des éléments porteurs d'énergie que l'on trouve dans le boeuf (Boles et al., 1983).

Certains ménages consomment énormément de chair de phoque. Par exemple, à Rigolet, 53 sur les 59 ménages qui ont participé à l'étude sur l'alimentation au Labrador consommaient entre 1 kilo (2,2 livres) et presque 180 kilos (400 livres) de chair de phoque annelé. Une consommation moyenne supérieure à 45 kilos de chair de phoque était enregistrée chez 13 ménages. Il a été calculé qu'il en coûterait entre 158 \$ et 2 147 \$ par ménage pour remplacer la chair de phoque annelé par un autre aliment (Boles *et al.*, 1983).

La chair de phoque constitue un apport appréciable à l'économie. La chair d'un phoque vaut 140 \$, au taux de 8,80 \$ le kilo. Si la chasse au phoque de subsistance était interdite, il en coûterait près d'un demi-million de dollars, d'après le taux de consommation en 1979 précité, pour remplacer seulement la chair de phoque. Il n'est pas non plus évident que les denrées de remplacement auraient une valeur nutritive semblable; une telle situation pourrait entraîner l'apparition d'un certain nombre de problèmes de santé.

Quoique la chair de phoque soit un aliment indispensable aux collectivités inuit, d'autres habitants de la région de l'Atlantique consomment aussi cet aliment en grande quantité. Ce fait a été mentionné au chapitre 14 et d'autres renseignements sur les avantages tirés de la consommation de la chair de phoque sont donnés plus loin dans ce chapitre.

Annexe 15.5 La chasse au phoque et les pêcheries : détails additionnels sur leur interdépendance

La chasse au phoque continue d'attirer les chasseurs comme le montre le nombre de permis renouvelés à Terre-Neuve et aux Îles de la Madeleine. La chasse au phoque conserve son importance à Terre-Neuve, malgré la perte du marché d'exportation. Le nombre de chasseurs côtiers titulaires d'un permis a en fait augmenté entre 1981 et 1983 (tableau 14.5, chapitre 14). Les activités des propriétaires de palangriers sont demeurées relativement stables au cours des années 1970, mais elles accusent un brusque déclin depuis 1982. Les demandes de

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque*Le quartier des hommes sur un phoquier*

renouvellement des permis de chasse pourraient s'expliquer en partie par le taux de chômage élevé dans la région. Toutefois, le désir de participer à la vie de la collectivité et la reconnaissance de la valeur du travail pourraient également être des motivations importantes.

On a remarqué que le nombre des demandes de renouvellement de permis était aussi élevé aux Îles de la Madeleine, où les emplois sont également rares. La décision de renouveler les permis de chasse au phoque, bien qu'on sache qu'il n'y a pas de débouchés, reflète trois aspects.

Premièrement, les pêcheurs ont pu voir que le non-renouvellement des permis dans d'autres zones de pêche a pu les éliminer d'une participation future, réduisant ainsi le nombre des solutions de rechange dans le secteur de la pêche (Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, 1975).

Deuxièmement, on observe chez les Madelinots un sentiment de confiance dans la mise sur pied d'une industrie locale et viable de la fourrure de phoque. Ceux-ci ont accepté le fait que les marchés européens pour les produits du phoque leur sont probablement à jamais fermés, mais ils croient qu'une nouvelle industrie axée sur la demande canadienne est un objectif réalisable. En dépit de plusieurs échecs antérieurs, l'Association des chasseurs de phoques des Îles de la Madeleine (ACP) et les Madelinots en général sont enthousiasmés par la possibilité de mettre

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

sur pied une entreprise locale de transformation des produits du phoque et d'artisanat qui offriront aux chasseurs de nouvelles voies de commercialisation et aux autres, de nouvelles possibilités d'emplois. Un certain nombre de mesures concrètes sont prises à cette fin.

Troisièmement, les aspirations sociales et culturelles favorisent le renouvellement des permis annuels de chasse au phoque. Les manifestants contre la chasse au phoque ont provoqué des sentiments de frustration et de colère chez les chasseurs. Le port de la badge de chasseur est perçu comme une expression de défense culturelle et sociale contre l'ingérence et la calomnie (Simon, 1985). Les Terre-Neuviens et les Madelinots, en particulier, ne comprennent pas cette protestation mondiale et ils en sont irrités, et le peu de solidarité de la part de leurs compatriotes les laissent perplexes. Comme exemples de fanatisme culturel et de calomnies, ils citent la publication de lettres et de caricatures haineuses dans la presse canadienne. Pour des raisons historiques, les Madelinots sont devenus méfiants et déterminés à protéger leur mode de vie contre toute attaque. L'incident qui est survenu en 1984, au cours duquel l'hélicoptère d'un groupe de contestataires a été renversé à l'aéroport de Cap-aux-Meules, a été interprété comme un mouvement d'auto-défense culturelle longtemps retenu.

Terre-Neuve/Labrador

Le renouvellement des permis de chasse au phoque dans la région de l'Atlantique illustre bien le fait que ce type de chasse est une activité rémunératrice qui complète les autres possibilités d'emploi et de revenu dans la région. Il atteste également du manque de telles possibilités. Par exemple, pour une majorité d'Inuit du nord du Labrador, la survie dépend d'une combinaison de revenus tirés d'emplois saisonniers et occasionnels, de transferts, de gains provenant de la vente de produits locaux, de l'utilisation des ressources locales à des fins domestiques et à des fins de subsistance. En 1979, les gains en espèces et en nature tirés des ressources locales ont été établis à 3 millions de dollars, soit légèrement moins que la moitié de l'économie locale totale. En saison, de juillet à novembre, les usines de conditionnement du poisson emploient environ 35 % de la main-d'oeuvre. Environ 80 % des hommes et des adolescents chassent encore le phoque sporadiquement pour diverses raisons : subvenir en partie aux besoins domestiques, satisfaire aux exigences d'une saine alimentation et se nourrir d'aliments traditionnels (qu'on préfère), démontrer leurs aptitudes de chasseur et exprimer un sentiment de fierté et d'identité culturelles.

Les revenus tirés de la chasse au phoque varient en fonction de la période de l'année. Pendant la saison de chasse au phoque, la côte nord-est de Terre-Neuve est assiégée de glaces épaisses; il est donc impossible d'y pêcher. La chasse au phoque a donc été l'unique source de revenu (outre les prestations d'assurance-chômage) à cette époque de l'année et les revenus supplémentaires obtenus ainsi immédiatement avant le début de la saison de pêche étaient particulièrement

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

appréciés des pêcheurs. Il importe également de signaler, surtout pour ce qui concerne la côte au nord-est de l'île, que les prestations d'assurance-chômage versées aux pêcheurs prennent fin le 15 mai.

La saison de pêche ne commence souvent que tard au mois de juin et il n'existe aucune autre possibilité de revenu. Les revenus tirés de la chasse au phoque aidaient les pêcheurs à survivre au cours de ces mois.

Le propriétaire d'un palangrier qui a participé à la chasse au phoque a pu ainsi rentabiliser son investissement sur une période de huit mois, plutôt que les six mois seulement que dure la saison de pêche. L'achat d'un palangrier est un investissement qui grève le budget des pêcheurs côtiers. Ce type de bateau a été utilisé pour la première fois dans la zone de Terre-Neuve dans les années 1960 dans le but d'accroître la distance accessible et d'allonger la saison de la pêche côtière. Puisqu'un pêcheur doit s'endetter pour acheter un palangrier, il doit pouvoir compter sur un revenu stable pour régler sa dette. Grâce au palangrier, un pêcheur peut mieux tirer profit des concentrations de poissons et des débouchés commerciaux. De 1977 à 1980, les pêcheurs établis le long de la côte nord-est de Terre-Neuve ont tiré des revenus suffisants de la pêche au hareng et de la chasse au phoque. Bon nombre d'entre eux ont acheté des bateaux plus gros et plus coûteux. Une période d'austérité a suivi l'effondrement de la pêche au hareng en 1981 et la chasse au phoque a pris fin en 1982. Par conséquent, la situation financière de bon nombre de propriétaires de palangrier est devenue plutôt précaire. En outre, les cours des marchés dans lesquels sont écoulés les poissons des grands fonds pris dans la région de Terre-Neuve sont actuellement très bas. Ainsi, bien que l'on ait davantage accès au stock de morues du Nord depuis l'établissement en 1977 de la limite de la zone de pêche canadienne à 200 milles au large des côtes, la situation des pêcheurs ne s'est guère améliorée en raison des bas prix.

Le tableau 15.11 illustre l'importance relative de la chasse au phoque au moyen de palangriers. Le revenu tiré de la chasse au phoque a représenté jusqu'à 20 % du revenu total des propriétaires de palangriers qui pratiquaient cette chasse à Terre-Neuve entre 1979 et 1983. Le tableau 15.12 indique que les pêcheurs qui chassaient au moyen de palangriers dans les zones « A » et « B » faisaient des gains particulièrement élevés³.

Outre la pêche qui est pratiquée le long de la côte nord-est de Terre-Neuve, le conditionnement du poisson est la deuxième activité principale qui offre des possibilités d'emplois. À Twillingate et à La Scie (voir la figure 14.2, chapitre 14), d'importantes usines de conditionnement du poisson fournissent des emplois saisonniers à 400 personnes. Ces usines s'approvisionnent principalement auprès des exploitants de la flotte locale de palangriers et les collectivités sont tributaires de la prospérité de cette flotte. Par conséquent, bien qu'elle ait peu

3. Voir la carte des zones de pêche à la figure 15.1 (annexe 15.3).

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Tableau 15.11
Pourcentage du revenu total de la chasse à bord d'un palangrier
que représente le produit de la vente des peaux de phoques
capturés à Terre-Neuve

Année	Palangriers enregistrés ^a (nombre)	Revenu total de la chasse au phoque (\$)	Part du revenu total par palangrier (%)
1979	84	375 030	8,5
1980	138	1 100 905	18,5
1981	145	1 479 748	19,7
1982	127	884 473	12,1
1983	85	251 175	5,2

Source : Ministère des Pêches et Océans, classification spéciale.

a. Voir la remarque (a) du tableau 15.4 (annexe 15.3).

participé directement à l'essor du secteur secondaire dans les zones de pêche à l'étude à Terre-Neuve, la chasse au phoque a joué un rôle important en contribuant à assurer la prospérité d'une flotte de palangriers bien établie et financièrement viable.

Dans de petites collectivités, les flottes de palangriers peuvent occuper une place de premier plan. Par exemple, dans le village de Wild Cove sur la péninsule de la baie Verte, cinq palangriers approvisionnent depuis toujours une petite usine de conditionnement du poisson qui, à son tour, a fourni un emploi saisonnier à plus de 35 personnes. Wild Cove compte 40 familles et ne pourrait survivre sans cette flotte de palangriers.

Zone A : Cape Norman à Cape St. John

Les principaux centres de chasse au phoque dans cette zone sont situés à proximité de St. Anthony, sur la péninsule septentrionale de l'île, et sur la péninsule de la baie Verte (voir la figure 15.1, annexe 15.3, et la figure 14.2). Fleur-de-Lys a constitué un centre pour tous les ports situés sur la péninsule de la baie Verte. Le tableau 15.13 indique le nombre de palangriers et établit une comparaison entre le revenu tiré de la chasse au phoque et le revenu total par bateau dans la zone A.

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Tableau 15.12
Comparaison entre le revenu tiré de la chasse au phoque par palangrier et le revenu total par palangrier, par zone statistique de pêche, Terre-Neuve, 1980-1982

Zone	Revenu tiré de la chasse au phoque ^a (\$)	Revenu total par palangrier (\$)	(%)
1980			
A	431 519	1 579 635	27,3
B	507 805	2 143 041	23,7
M	49 691	663 873	7,5
N	90 698	568 313	15,9
1981			
A	602 265	1 903 190	31,6
B	493 406	1 851 012	26,7
M	68 415	769 694	8,9
N	184 292	1 500 293	12,3
1982			
A	313 144	2 218 175	14,1
B	497 602	2 650 979	18,8
M	7 952	166 057	4,8
N	23 349	956 190	2,4

Source : Classification spéciale du ministère des Pêches et Océans.

- a. Les données correspondent uniquement aux revenus bruts provenant de la vente des peaux; il faudrait augmenter ces chiffres de 15 % à 20 % en moyenne pour tenir compte de la vente de la chair.

Pour situer ces données, mentionnons que, d'après les chiffres du MPO, le tiers de tous les palangriers dans la zone A avait participé à la chasse au phoque, comme le montre le tableau 15.14 : En 1981, le revenu tiré de la chasse au phoque a représenté 31,6 % du revenu total des propriétaires de palangriers dans la zone A qui ont participé à cette chasse. Ce chiffre était supérieur de près de 12 % à la moyenne provinciale enregistrée au cours de la même période.

Les tableaux 15.15 à 15.17 comparent le rendement des propriétaires de palangriers participant à la chasse au phoque dans la zone A et celui de l'ensemble des propriétaires de palangriers dans la province. Il ressort qu'au cours des quatre dernières années pendant lesquelles les propriétaires de palangriers se sont adonnés activement à la chasse au phoque, de 30 % à 40 % du revenu tiré de la chasse au moyen de ce type de bateau à Terre-Neuve est attribuable à cette zone. Dans deux des trois années à l'étude, la moyenne de la zone est beaucoup plus élevée que la

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Tableau 15.13
Pourcentage du revenu total de la chasse à bord de palangriers que
représente le produit de la vente de peaux de phoque : Zone A

Année	Palangriers enregistrés (nombre)	Revenu tiré de la chasse au phoque (\$)	Part du revenu total par bateau (%)
1979	19	119 245	12,8
1980	40	406 121	27,3
1981	42	602 256	31,6
1982	44	313 108	14,1

Source : Classification spéciale du ministère des Pêches et Océans.

Tableau 15.14
Participation de palangriers : Zone A

Année	Palangriers phoquiers	Ensemble des palangriers	Pourcentage
1980	40	121	33
1981	42	137	31
1982	44	149	30

Source : Gardner Pinfold Consulting Economists Limited (1986).

moyenne provinciale. Par exemple, en 1981, le revenu moyen, par palangrier, tiré de la chasse au phoque dans la zone A était de 40 % supérieur au revenu moyen enregistré dans la province. On observe bon nombre de cas où les revenus moyens des chasseurs par campagne de chasse au phoque se sont établis entre 2 500 \$ et 3 000 \$.

Zone B : Cape St. John au cap Fréhel

Cette zone englobe la baie Notre-Dame, l'île New World, l'île Fogo et la baie Hamilton (voir la figure 15.1, annexe 15.3, et la figure 14.2). C'est à l'île New World, particulièrement autour de Twillingate, que se pratique principalement la

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Tableau 15.15
Dépendance des propriétaires de palangriers à l'égard de la chasse au phoque : comparaison entre la zone A et la province

Année	Nombre de palangriers enregistrés		Revenu titré de la chasse au phoque (\$)		Comparaison (%)	
	Zone A (1)	T.-N. (2)	Zone A (3)	T.-N. (4)	½	¾
1979	19	84	119 245	375 030	23	32
1980	40	138	406 121	1 100 905	29	37
1981	42	145	602 256	1 479 748	29	41
1982	44	127	313 108	884 473	35	35

Source : Calculé à partir de données du ministère des Pêches et Océans par Gardner Pinfold Consulting Economists Limited (1986).

Tableau 15.16
Revenu moyen par palangrier tiré de la vente des peaux de phoque : comparaison entre la zone A et la province

Année	Zone A (\$)	Terre-Neuve (\$)
1980	10 153	7 977
1981	14 339	10 205
1982	7 116	6 964

Source : Classification spéciale du ministère des Pêches et Océans.

Tableau 15.17
Revenu moyen, par palangrier et par chasseur, provenant de la vente des peaux de phoque, bateaux rapportant au moins 5 000 \$, zone A et province

Année	Palangriers enregistrés (nombre)	Chasseurs (nombre)	Revenu moyen par palangrier (\$)	Revenu moyen par chasseur (\$)	Moyenne provinciale par palangrier (\$)	Moyenne provinciale par chasseur (\$)
1980	25	110	14 945	2 655	13 154	2 338
1981	25	110	18 221	3 240	17 913	3 184
1982	18	80	14 785	2 628	13 655	2 428

Source : Calculé à partir de données du ministère des Pêches et Océans par Gardner Pinfold Consulting Economists Limited (1986).

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

chasse au phoque au moyen de palangriers. Près de 20 % des palangriers enregistrés à Terre-Neuve parcouraient la zone B au cours de la période 1980-1982. Comme le montrent les chiffres suivants du MPO sur les grands bateaux (tableau 15.18), la chasse au phoque était une activité importante dans la zone B, bien que le pourcentage de bateaux participant à la chasse dans cette zone, par rapport à l'ensemble des grands bateaux, était inférieur dans la zone B (18 %-23 %) au pourcentage enregistré dans la zone A (30 %-33 %).

Le tableau 15.19 indique le nombre de palangriers et établit une comparaison entre le revenu tiré de la chasse au phoque et le revenu total par palangrier. En 1980 et en 1981, les propriétaires de palangrier ont tiré de la chasse au phoque environ 25 % de leur revenu total. Au cours de la période de quatre ans à

Tableau 15.18
Nombre de palangriers participant à la chasse au phoque : zone B

Année	Palangriers participant à la chasse au phoque	Total des palangriers	Pourcentage
1980	61	271	23
1981	47	265	18
1982	55	264	21

Source : Gardner Pinfold Consulting Economist (1986).

Tableau 15.19
Pourcentage du revenu total de la chasse à bord d'un palangrier que représente le produit de la vente de peaux de phoque : zone B

Année	Palangriers enregistrés	Revenu tiré de la chasse au phoque (\$)	Part du revenu total par palangrier (%)
1979	35	119 245	12,8
1980	61	507 805	24,0
1981	47	493 406	26,6
1982	47	497 602	18,6

Source : Classification spéciale du ministère des Pêches et Océans.

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Tableau 15.20
Dépendance des propriétaires de palangriers à l'égard de la chasse au phoque : comparaison entre la zone B et la province

Année	Nombre de palangriers enregistrés		Revenu tiré de la chasse au phoque (\$)		Comparaison (%)	
	Zone B (1)	T.-N. (2)	Zone B (3)	T.-N. (4)	½	¾
1979	35	84	119 245	375 030	42	32
1980	61	138	507 805	1 100 905	44	46
1981	47	145	493 406	1 479 748	32	33
1982	55	127	497 602	884 473	43	56

Source : Calculé à partir de données du ministère des Pêches et Océans par Gardner Pinfold Consulting Economists Limited (1986).

Tableau 15.21
Revenu moyen par palangrier tiré de la vente de peaux de phoque : comparaison entre la zone B et la province

Année	Zone B (\$)	Terre-Neuve (\$)
1980	8 325	7 977
1981	10 498	10 205
1982	9 047	6 964

Source : Classification spéciale du ministère des Pêches et Océans.

l'étude, le nombre de palangriers qui ont participé à la chasse est passé de 35 en 1979 au chiffre record de 61 en 1980. Dans une zone donnée, ce nombre peut varier considérablement d'une année à l'autre. Si l'état de la glace laisse à désirer, il est possible que les bateaux plus vieux ou ceux qui ne possèdent pas une coque renforcée ne puissent pas servir à la chasse. Par contre, si les troupeaux de phoques sont à un endroit qu'il est difficile d'atteindre, certains capitaines qui prévoient que des prises insuffisantes ne leur permettront pas de supporter leurs frais d'exploitation élevés décideront peut-être de s'abstenir de participer à la chasse.

Le nombre de palangriers dans la zone B et le revenu tiré de la chasse au moyen de ces bateaux sont comparés aux données correspondantes pour la province dans le tableau 15.20.

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Tableau 15.22
Revenu moyen tiré de la vente de peaux de phoque, par palangrier et par
chasseur, pour les bateaux qui rapportent au moins 5 000 \$: zone B
et province

Année	Palangriers enregistrés	Chasseurs	Revenu moyen par palangrier (\$)	Revenu moyen par chasseur (\$)	Moyenne provinciale par palangrier (\$)	Moyenne provinciale par chasseur (\$)
1980	28	125	15 959	2 837	13 154	2 338
1981	25	112	18 221	3 239	17 913	3 184
1982	34	155	13 464	2 393	13 655	2 428

Source : Calculé à partir de données du ministère des Pêches et Océans par Gardner Pinfold Consulting Economists Limited.

Dans trois des quatre années à l'étude, entre 42 % et 44 % du nombre de palangriers qui ont participé à la chasse au phoque provenaient de cette zone. Entre 32 % et 56 % du revenu total tiré de la chasse au phoque par les propriétaires de palangrier dans la province de 1979 à 1982 étaient attribuables à ces bateaux.

Le tableau 15.21 indique que, de 1980 à 1982, le revenu moyen par palangrier tiré de la chasse au phoque dans la zone B était supérieur à la moyenne provinciale.

Le tableau 15.22 présente des données sur les bateaux qui rapportent plus de 5 000 \$ par saison de chasse.

Côte-Nord (Québec)

Sur la Côte-Nord du Québec, la chasse au phoque est une source importante de revenu pour les familles. Environ le tiers des 200 familles de la région de Harrington Harbour retirent un certain revenu de la chasse au phoque et d'activités connexes. Le revenu moyen des ménages a été évalué à 7 000 \$ (Evans *et al.*, 1985). Selon Leonard Robertson, de La Tabatière, les gains moyens de chacun des six actionnaires de son équipe de chasseurs s'élèvent à 4 000 \$ durant les bonnes années. Sa dernière chasse importante au filet remonte à 1980, bien qu'il ait capturé quelques phoques chaque année depuis, principalement pour se nourrir. Voici ce que Robertson déclare :

Ça va mal quand il n'y a pas de marché. Durant les trois ou quatre dernières années de la chasse, chaque peau rapportait 20 \$; 2 000 \$ pour deux semaines de travail, ça

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

valait la peine. Les frais n'étaient pas très élevés non plus. Maintenant, on n'a plus les moyens d'exploiter l'entreprise de pêche (Blanchard, 1985b).

Un nombre relativement restreint d'habitants de la Basse-Côte-Nord tiraient un revenu de la chasse au phoque. La majeure partie des chasseurs étaient des pêcheurs côtiers durant la saison de pêche. Comme dans les autres zones de chasse au phoque, le revenu tiré de cette activité, bien que peu élevé, permettait d'entretenir l'équipement de pêche utilisé l'été.

Le long de la Côte-Nord, les phoques offrent à certains d'autres possibilités de revenu. Par exemple, les pêcheurs reçoivent de l'argent pour chaque étiquette de maquage retournée au MPO. Le Ministère verse également des primes pour les phoques gris et, en 1983, a payé 11 415 \$ à des résidents de la Côte-Nord. Occasionnellement, on embauche des pêcheurs pour capturer des spécimens de collection et, depuis 1969, des pêcheurs de la région de Tadoussac gagnent ensemble chaque année de 5 000 \$ à 10 000 \$ pour les captures de phoques du Groenland.

Îles de la Madeleine

La chasse au phoque a amélioré les conditions de vie des chasseurs et des habitants en général des Îles de la Madeleine sous quatre aspects principaux. Premièrement, le revenu tiré de la chasse arrivait à point dans l'année pour servir à entretenir le matériel de pêche ou à acheter d'autres engins de pêche. Deuxièmement, ce revenu s'ajoutait au revenu de l'industrie de la pêche et peut donc avoir contribué finalement à fournir de l'emploi dans les usines de conditionnement du poisson sur les îles. Troisièmement, dans la mesure où la chasse au phoque a constitué une attraction touristique aux Îles de la Madeleine, elle a constitué une autre source de revenu. Enfin, l'exercice de cette activité perpétuait une tradition qui remontait au début du peuplement des îles.

À l'instar des Terre-Neuviens, les chasseurs de phoques madelinots avaient la possibilité de faire beaucoup d'argent en deux ou trois semaines environ. Pour de nombreux insulaires, ce travail arrivait à point durant l'année puisqu'il les empêchait de devoir compter sur l'assurance-chômage. La chasse au phoque était également une rare source de revenu pour les propriétaires des grands bateaux durant la saison des glaces.

Environ la moitié de la population totale (14 500 personnes) des Îles de la Madeleine dépend de la pêche et d'activités connexes. La chasse au phoque a toujours représenté une portion importante du revenu de la pêche. Le revenu annuel moyen des chasseurs variait de 1 000 \$ à 3 000 \$, selon la grosseur de leur bateau, les prises et les prix. Le revenu brut total que retire un pêcheur de toutes ses activités est évalué en moyenne à 13 000 \$ ou à 14 000 \$, bien que les pêcheurs de

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

homards fassent un revenu de plus de 25 000 \$ (Chambre de commerce des Îles de la Madeleine, 1985). On capture encore quelques phoques pour la consommation domestique, l'usage commercial (restaurants) limité et la production locale d'articles d'artisanat, mais les chasseurs ne fournissent pas le même effort depuis l'interdiction imposée par la CE sur les importations de peaux de jeunes phoques du Groenland et de jeunes phoques à capuchon. Dans une entrevue diffusée par Radio-Canada en avril 1985, des chasseurs madelinots ont exprimé leur sentiment de déroute face à l'inactivité :

Ici, au mois de mars, à cinq heures du matin, tous les pêcheurs, les chasseurs c'est des pêcheurs, étaient debout, s'ils allaient à la chasse, et se préparaient. Tout le monde travaillait tandis qu'aujourd'hui tu vas... tu viens... Aux Îles, à huit heures, à neuf heures, le monde est encore couché, ils attendent pour le chèque d'assurance-chômage. Ils ne travaillent plus. Il n'y a rien pour eux autres de ce temps-ci aux Îles. (Willie Lebel)

Ça fait une drôle (inaudible) on est habitué de faire la chasse comme nous autres sur des gros bateaux, des bateaux d'une soixantaine de pieds (inaudible) troupeaux à tous les ans et puis là cette année pas moyen d'y aller. (Reynald Vigneault)

Nos parents le faisaient et nos grand-pères, tout ça... on a poussé avec ça. Ils nous ont montré. Là, à un moment donné, ça arrive, il n'y a plus de vente; puis là on est obligé d'arrêter. Tu ne sais plus là... faut continuer à y aller. On est allé cette année trois, quatre fois. On a été pour la viande mais là c'est fini. La viande tout le monde en a. (Serge Solomon)

Normalement à ce temps-ci on serait en train de chasser... (inaudible) assez d'argent pour que le printemps t'as toujours besoin d'argent sur le bateau. Il y a toujours de la peinture à faire, des cages à réparer. (Ghislain Cyr)

Références

- Association des chasseurs de phoque des Îles de la Madeleine. 1985. Mémoire à la Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada. Cap-aux-Meules, Qué.
- Association canadienne des chasseurs de phoque. 1985. Mémoire à la Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada. St. John's.
- Association des Inuit du Labrador. 1977. Our footprints are everywhere: Inuit land use and occupancy in Labrador. Nain, Labrador.

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

- Beaucage, P. 1968. Technologie de la pêche au loup-marin sur la Côte-Nord du Saint-Laurent. *L'Homme* 8(3):96-125.
- Blanchard, K. 1985a. Notes on winter sealing along the lower north shore of Quebec. Québec-Labrador Foundation Inc., Ipswich, Mass.
- Blanchard, K. 1985b. Transcription d'une entrevue avec Leonard Robertson de La Tabatière. Québec-Labrador Foundation Inc., Ipswich, Mass.
- Bobbit, W. 1985. Capitaine de port, Harrington Harbour, Québec. Communication personnelle avec Gardner Pinfold Consulting Economists Limited.
- Boles, B., L. Jackson et M.G.A. Mackey. 1983. Breaking the ice: seal and seal harvesting patterns and benefits in relation to navigational ice breaking in Lake Melville, Labrador. Rapp. du Labrador Ins. North Studies, Univ. Memorial de Terre-Neuve, pour le ministère du Développement (Terre-Neuve) et le ministère de l'Expansion économique régionale (Canada). Goose Bay, Labrador.
- Brown, C. et H. Horwood. 1972. *Death on the ice*. Doubleday, Toronto.
- Canada. Ministère des Pêches et Océans (MPO). Mémoire à la Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada.
- Canada. Ministère des Pêches et Océans (MPO). Questions et réponses sur la chasse au phoque. Ministère des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa.
- Canada. Ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR). 1984. Sealing in Newfoundland. Regional Benefits, Analysis and Planning, DRIE, Ottawa.
- Canada. Groupe d'étude des pêches de l'Atlantique. 1983. Naviguer dans la tourmente : une nouvelle politique pour les pêches de l'Atlantique. Ministère des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa.
- Canada. Conseil du Trésor. Secrétariat. Sans date. Benefit-cost analysis guide. Ottawa.
- Chambre de commerce des Îles de la Madeleine. 1985. Mémoire à la Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada. Cap-aux-Meules, Qué.
- Chiasson, Père A. 1981. *Les Îles de la Madeleine : vie matérielle et sociale*. Leméac, Montréal.
- Dunn, D.L. 1977. Canada's east coast sealing industry 1976: a socio-economic review. *Serv. des pêches et des sciences de la mer*, rapp. destiné à l'industrie. 98.
- de L'Orme, J.C. et A. Leblanc. 1980. *Histoire populaire des Îles de la Madeleine*.
- Evans, A., J. Cox, M. Rowsell, S. Shattler et T. Milley. 1985. A brief report on animal rights groups and the Canadian seal hunt: a negative impact. Québec/Sherbrooke Presbytery. Division of Mission in Canada Social Action Unit.
- Gardner Pinfold Consulting Economists Limited. 1986. Alternate employment options for those dependent, directly and indirectly, on sealing and the seal industry in Atlantic Canada. Rapport technique 13, Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada. Déposé à la bibliothèque centrale du MPO, Ottawa.
- Geistdoerfer, A. 1974. Savoir et techniques des pêcheurs des Îles de la Madeleine (Québec) ou de quelques moyens de s'appropriier la mer et ses ressources. *Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique Appliquée* 21 (n^{os} 7-8-9):169-217.

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

- George, R.E. 1986. An economic benefit-cost study of the seal hunt off Canada's east coast. Rapport technique 9, Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada. Déposé à la bibliothèque centrale du MPO, Ottawa.
- Hill, R.H. 1983. The meaning of work and the reality of unemployment in the Newfoundland context. Community Services Council of Newfoundland, St. John's.
- Jefferson, J.R. 1984. Lettre à la Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada. 20 déc. 1984.
- Kent, T. et McAllister. 1985. Management for development. University Press of America, Boston.
- King, J.M. 1981. An evaluation of Canada's east-coast sealing industry: the 1980 experience. Travail de recherche pour l'obtention d'un baccalauréat en arts appliqués (géographie), Ryerson Polytechnical Institute, Toronto.
- Labelle, R. 1985. Mémoire à la Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada. Montréal.
- Lamson, C. 1979. "Bloody decks and a bumper crop": the rhetoric of sealing counter-protest. Social and Economic Studies 24. Institute of Social and Economic Research, Univ. Memorial de Terre-Neuve, St. John's.
- Langford, G. 1985. Écrivain, Îles de la Madeleine. Communication personnelle avec C. Lamson, expert-conseil auprès de la Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada.
- Mackey, M.G.A. 1985. Mémoire à la Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada. Sainte-Anne-de-Bellevue, Qué.
- Québec. Ministère de l'Industrie et du Commerce. 1975. Direction des pêcheries. Actualités marines : 26-36.
- Radio-Canada. 1985. Le Point. Transcription d'un reportage télévisé sur la chasse au phoque, 1^{er} avril 1985.
- Rideout, Hon. T. 1985. Témoignage devant la Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada. Au nom du gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador, 21 mai. St. John's, vol. 1, p. 121-159.
- Ryan, S. et L. Small. 1978. Haulin' Rope and Gaff: song and poetry of the Newfoundland seal fishery. Breakwater Books, St. John's.
- Simon, R. 1985. Ministère des Pêches et Océans. Îles de la Madeleine. Communication personnelle avec Gardner Pinfold Consulting Economists Limited.
- Usher, P. 1982. Fair game? Nature Canada 2(1) (janvier/mars).
- Walsh, G.R. et M.P. Lewis. 1985. Mémoire à la Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada. Au nom du Local Development Committee of Fleur-de-Lys, Terre-Neuve.
- Watson, W.G. 1985. Accommodating conflicting interests: the economics of sealing. Mémoire à la Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada. Montréal.

Les avantages et les coûts de la chasse au phoque

Williamson, H.A. 1986. Sealing in Labrador. Rapport technique 20, Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada. Déposé à la bibliothèque centrale du MPO, Ottawa.

Wright, L. 1984. Sons and seals: a voyage to the ice. Institute of Social and Economic Research, Univ. Memorial de Terre-Neuve, St. John's.